VOL. XXXII—No 14 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 27 JUILLET 1945 PRIX: CINQ SOUS



NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Des Américains influents dénoncent la façon d'agir de la Russie

Fête en l'honneur de l'hon. et de Mme Sauveur Marcoux, à Lorette

De nombreux amis honorent M. et Mme Marcoux à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Vendredi soir dernier, le 20 juillet, avait lieu à Lorette une belle manifestation d'amitié et de sympathie à l'endroit de l'honorable et Mme Sauveur Marcoux, qui célébraient en ce jour le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. En effet, c'est à La Broquerie, le 20 juillet 1920, qu'ils s'unissaient pour la vie. Les nombreux amis de M. Marcoux voulurent profiter de cette occasion pour lui manifester leur amitié et le remercier des nombreux services qu'il a rendus aux siens dans le domaine politique et national. L'événement a donc dépassé les cadres d'une manifestation familiale et paroissiale et a pris le caractère d'une expression de sympathie universelle.

Plus de 300 personnes présentes

Plus de 300 personnes assistaient, vendredi, à la réunion qui eut lieu à la salle publique de Lorette. Les enfants, parents et concitoyens de Lorette étaient présents ainsi qu'un grand nombre de citoyens venus de plusieurs coins du comté de La Vérendrye et d'un grand nombre d'amis du Manitoba tout entier. On remarquait parmi les assistants: les honorables Garson, premier ministre de la province, Schultz, ministre de la Santé Publique, Dryden, ministre de l'Instruction Publique, M. le sénateur Howden et M. Fernand Viau, député, MM. Sinnottt et Shannon, députés, M. Thomas Beaubien, C.R., et M. le magistrat Lacerte, M. J.-A. Marion, président de l'Association d'Education, M. Raymond Roy, président du Cercle Ouvrier, MM. Allan Ramsay, Lowry, Signard Beaudoin, Donat Joyal, Omer Pel-

[Suite à la cinquième page]

Crerar pourrait devenir gouverneur général

OTTAWA—Par suite de plusieurs nominations annoncées par le général McNaughton, ministre de la Défense, qui a également révélé la retraite du général Crerar et la dissolution de sa célèbre 1ère armée, plusieurs observateurs se demandent si l'ancien commandant ne fera pas partie du corps diplomatique canadien ou ne deviendra pas le premier gouverneur général au Canada même.

L'ouvrier américain est mieux traité que son confrère russe

Le Saturday Evening Post, magazine américain de haute tenue littéraire et artistique, publiait récemment une étude sérieuse sur les conditions de vie qui sont faites à l'ouvrier dans l'Union des Républiques Soviétiques. Ce travail est dû à M. Peter F. Drucker, économiste de réputation. Il démontre d'une façon incontestable la supériorité des conditions de vie de l'ouvrier canadien ou américain sur son confrère russe. Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, a publié un compte rendu intéressant sur l'article de M. Drucker. Nous le reproduisons plus bas.

La dernière édition du **Saturday Evening Post** nous apporte une intéressante étude sur la vie ouvrière en Russie soviétique, étude faite par un économiste de réputation, Peter F. Drucker. Elle est intitulée "Stalin Pays 'Em What They're Worth" — "Staline les paie selon ce qu'ils valent".

Absence de liberté en Russie

Tout en admettant l'effort fantastique de l'industrie russe, qui, partie de rien, a su tenir tête à un ennemi puissamment industrialisé, l'auteur nous donne un aperçu, dans son étude objective, de la vaste et tragique expérience sociale soviétique. A comparer à ce qui se passe dans nos usines de pays démocratiques, comme les Etats-Unis et le Canada, on conçoit tout de suite qu'une expérience semblable a arraché la dernière ombre de liberté aux ouvriers et moujiks de l'U.R.S.S. et on comprend son bonheur de vivre avec des élections tous les cinq ans.

Inégalités criantes

Ne nous faisons pas d'illusions. Le prétendu effort égalitaire ne fut qu'un mythe à Moscou. Pour commencer, c'est le Parti communiste qui règle les problèmes ouvriers, les principaux intéressés n'ayant rien à y voir et les principes de l'union ouvrière n'y étant aucunement reconnus. Le chef d'usine, dont le revenu en Rus-

[Suite à la septième page]

A L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE DE POTSDAM



Cette photo nous montre les trois chefs d'Etat et leurs aides à l'ouverture de la conférence de Potsdam. Au centre, le dos à l'appareil photographique, se trouve M. Truman, qui présida la première séance; à droite, le dictateur de la Russie, M. Staline; à gauche, l'hon. W. Churchill.

Franco nomme des monarchistes dans son cabinet

MADRID — Franco, qui a dit dans un discours, la semaine dernière, que l'Espagne entrait dans une période préparatoire au retour de la monarchie, a nommé cinq ministres que l'on considère comme des sympathisants de la monarchie bien qu'aucun n'ait l'appui du prince en exil Don Juan, ni d'aucun groupe monarchiste.

Les Espagnols s'attendent à un remaniement ministériel depuis le moment où les Nations-Unies ont déclaré à San Francisco que nul gouvernement organisé avec l'aide de l'Axe ne pourrait devenir membre d'aucun groupe des Nations-Unies.

L'Australie réduira son armée

MELBOURNE, Australie — Le correspondant militaire du **Melbourne Herald**, citant des sources autorisées, disait récemment qu'une autre majeure réduction des forces militaires australiennes entrerait en vigueur bientôt. Les six divisions actuelles seraient réduites du fait à trois avec quelques troupes auxiliaires.

Les raisons, a-t-il dit, sont que les restes des garnisons japonaises paraissent actuellement battues et l'Australie n'a plus à utiliser une armée aussi forte, tandis que les approvisionnements des forces américaines et britanniques seront augmentés par la réduction de l'armée.

La vie dans un camp de concentration russe

Rapport de la "International Labour Office," préparé par Mme Elma Dangerfield.

Mme Elma Dangerfield, de la "International Labour Office", membre de la "British League of European Freedom", publiera prochainement un rapport détaillé et positif sur la façon d'agir des Russes dans les pays qu'ils ont "libérés". Le **Catholic Herald** de Londres a publié récemment quelques extraits de ce rapport que nous reproduisons plus bas. Le texte complet du rapport sera rendu public sous peu.

Lorsque les Russes envahirent la Pologne en 1939 "ils mirent presque immédiatement en état d'arrestation nombre de civils Polonais qui exerçaient les fonctions de juges, de ministres publics, de policiers, et beaucoup d'autres chefs politiques ukrainiens et juifs".

Plusieurs centaines d'hommes furent fusillés sans procès. D'autres furent emprisonnés et accusés d'avoir pris part à des complots révolutionnaires, que l'on disait avoir été organisés avant la guerre. Leur seul tort était d'avoir été fonctionnaires dans "l'Etat capitaliste polonais". Ces accusations furent inscrites dans l'Article 58, etc., du Code Pénal russe.

Tous les employés de l'administration civile de la Pologne, tous les membres de partis non-communistes (ceci signifie tous les membres de n'importe quel parti politique polonais qui existait avant l'invasion de la Russie), tous les membres des armées polonaises, tous les préposés aux services sociaux, membres d'unions ouvrières, d'associations commerciales, culturelles, religieuses, éducationnelles, plusieurs prêtres, professeurs d'universités et instituteurs furent désignés comme étant des personnes à caractère social dangereux ou ennemies du peuple.

Noms et emplois

On les mit en état d'arrestation en masse. Mme Dangerfield cite les noms des victimes et les emplois que plusieurs d'entre elles occupaient, et elle dit "que presque tous ces hommes furent plus

[Suite à la septième page]

Les affiches russes enlevées par les Anglais

BERLIN—Les troupes britanniques ont commencé à renverser les panneaux-réclames de la propagande russe dans leur secteur de Berlin "afin de conserver le bois", annonçait-on la semaine dernière.

Les troupes d'occupation américaines à Berlin enlèvent aussi les nombreuses affiches placées par l'armée rouge dans ce secteur mais sans émettre d'explications officielles sur cet acte.

L'ordre britannique stipule que les panneaux doivent être livrés intacts aux troupes du génie britannique afin que le bois puisse servir de nouveau.

Plusieurs de ces affiches expriment des mots d'ordre ou contiennent des citations prises dans les discours de Staline. Ainsi cette phrase: "L'expérience montre que les Hitlériens peuvent disparaitre mais que le peuple et l'Etat allemands demeurent."

Les Franciscains ont un nouveau général

MONTREAL—Un message de Rome nous apprend la nomination par le pape d'un nouveau ministre général des Franciscains. Le T. R. P. Léonard Bello, mort en novembre dernier, avait été remplacé par un vicaire général, le T. R. P. Polycarpe Schmoll, jusqu'à la fin du sexennat. A la Pentecôte dernière, le chapitre général aurait dû se réunir comme il est prescrit par les constitutions de l'Ordre, pour élire un nouveau ministre général et ses conseillers.

Les grandes démocraties doivent rester fermes et unies

"Si nous laissons faire à la Russie ce que nous avons condamné de la part de l'Allemagne, la guerre aura été sans but".

WASHINGTON—Le mercredi 11 juillet, M. George Creel, directeur de l'information américaine sous le président Wilson, remettait à la Maison Blanche une requête sur la Pologne, revêtue des signatures de l'ancien président Hoover, du gouverneur Alf. M. Landon, du R. P. Robert I. Gannon, président de l'Université de Fordham, de M. Raymond Leslie Buell, ancien président de la Foreign Policy Association, de M. John Dewey, de M. Matthew Woll, vice-président de la Fédération américaine du Travail, et de beaucoup d'autres personnalités américaines. La requête a été publiée jeudi dernier. En voici un résumé:

Maintenant qu'un nouveau gouvernement polonais a été organisé à Moscou, il est facile pour les diplomates de dire que la question est réglée. Mais à notre avis, si vous (le président Truman) n'exigez des garanties concrètes de la liberté des élections, le nouveau gouvernement n'aura pas plus d'indépendance que le régime de Lublin, que tout le monde libre considérait comme un satellite de Moscou.

La composition du nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement renferme 17 anciens ministres de Lublin, 3 représentants seulement du groupe de Londres, aucun ancien ministre du gouvernement de Londres qui a été notre allié pendant toute la guerre. On ne peut dire que ce soit là l'exécution honnête de l'accord de Yalta, que le président Roosevelt lui-même jugeait un compromis décevant à certains égards.

Les buts de la Charte des Nations Unies ne sauraient être atteints si les Etats-Unis ferment les yeux sur la ruine de l'indépendance d'un pays qui a farouchement résisté 5 ans à l'agression nazie. Si nous laissons faire à la Russie ce que nous avons condamné de la part de l'Allemagne et du Japon, au prix d'un million d'Américains tués, blessés ou disparus, la guerre aura été sans but.

Procès des 16 Polonais

Bien que la Russie soit un Etat totalitaire, il n'y aura pas de guerre, pourvu que les grandes démocraties restent fermes, unies et justes, en actes autant qu'en paroles. Nous tenons à protester solennellement contre le procès des 16 patriotes polonais de Moscou. Contrairement aux Polonais de Lublin, inconnus jusqu'à l'occupation russe, ces 16 Polonais étaient des chefs de la résistance. Ils ont consenti à ce que le gouvernement polo-

[Suite à la deuxième page]

Victorieux



M. Clement Attlee, chef du parti travailliste anglais, sera le nouveau chef du gouvernement anglais.

"Votre jugement sera révoqué par celui de Dieu"

PARIS — Voici le texte de la déclaration du maréchal Pétain à l'ouverture de son procès:

C'est le peuple français qui, par l'entremise de ses représentants réunis à une assemblée nationale, le 10 juillet 1940, m'a donné le pouvoir. C'est au peuple français à qui je veux donner des explications.

La Haute Cour, telle qu'elle est formée, ne représente pas le peuple français, et c'est au peuple français seul que le maréchal de France, chef d'Etat, parle.

Je ne ferai aucune autre déclaration. Je ne répondrai à aucune question. J'ai confié à mon avocat la tâche de répondre aux accusations qui tentent de me ternir et qui terniront surtout ceux qui les portent.

"J'ai servi la France"

J'ai servi la France toute ma vie. Aujourd'hui, à l'âge de 90 ans, jeté en prison, je désire continuer à la servir en m'adressant à elle une fois de plus.

Qu'elle se souvienne. J'ai conduit ses armées à la victoire en 1918. Ensuite, lorsque j'eus mérité un repos, je n'ai pas cessé de me consacrer à elle. J'ai répondu à tous ses appels, peu importent mon âge et ma fatigue.

"Héritier d'une catastrophe"

Aux plus tragiques moments de son histoire, c'est vers moi encore une fois qu'elle s'est tournée. Je ne demandais rien et ne voulais rien. On m'a prié de venir. Je suis venu. Ainsi, je suis devenu l'héritier d'une catastrophe dont je n'étais pas l'auteur. Les véritables responsables se cachent derrière moi pour éviter la colère publique. Lorsque j'ai demandé un armistice, d'accord avec nos chefs militaires, j'ai accompli

[Suite de la quatrième page]

L'Alberta remboursera ses dettes

EDMONTON—Le premier ministre E. C. Manning a déclaré que le projet de remplacement de la dette de l'Alberta reçoit l'appui du gouvernement fédéral, du comité des obligataires ainsi que du comité des obligataires de Grande-Bretagne. Le projet sera soumis à la session spéciale de la Législature qui commence cette semaine.

Chronique internationale

M. Rougier soutient qu'il y a eu un pacte Pétain-Churchill

Aucune révélation n'avait encore été faite mercredi sur la conférence de Potsdam. De Gaulle rendra visite à Truman à Washington. Le roi Léopold n'abdiquera pas tant qu'un referendum n'aura pas été tenu en Belgique.

par André LAFLECHE
[Correspondent spécial de "La Liberté et le Patriote"]

OTTAWA—Les chefs des trois plus grandes puissances—Etats-Unis, Grande-Bretagne et Russie—sont en conférence depuis une semaine, mais le monde n'a guère plus de précisions qu'au début sur les sujets de leurs entretiens. Les représentants des plus grands journaux du monde qui sont à Potsdam doivent se contenter d'hypothèses et de conjectures, où ils risquent peu de nouveau, et de noter les allées et venues des principaux chefs alliés, l'heure de leur rencontre, de leur repas, de leurs délibérations, etc. On sait de source officielle que M. Truman a présidé la première séance de la conférence, mardi dernier, à 5 heures, et qu'il a reçu les principaux représentants des trois pays à un dîner d'Etat, jeudi soir, à 8 h. 30, et c'est à peu près tout.

Avant l'inauguration de la conférence, MM. Churchill et Truman avaient visité Berlin et ses ruines en attendant l'arrivée de M. Staline. On est sous l'impression, à Potsdam même, que les délibérations progressent rapidement, et que certaines décisions importantes sont déjà prises, en particulier au sujet de la guerre du Pacifique, mais aucun communiqué officiel ne confirme encore cette impression. On prétend qu'au sujet de l'avenir de l'Allemagne, les Russes chercheront à imposer leurs plans et leurs vues, qu'ils s'opposeront au démembrement du pays vaincu et à la réorganisation de son industrie, qu'ils insisteront de toute façon pour que la conférence définisse clairement la politique des puissances victorieuses à l'égard des Allemands et de l'Allemagne.

C'est de toute la situation européenne que dépendent en quelque sorte dans le moment les relations de la France et de l'Angleterre. Comme aux conflits d'intérêt (Syrie, Ruhr et Rhénanie) s'ajoutent de grandes divergences de vues sur la façon de traiter l'Al-

[Suite à la huitième page]

Washington se renseignera sur la situation en Pologne

WASHINGTON — Le secrétariat d'Etat a promis de rechercher une information complète sur la situation en Pologne et il a réaffirmé qu'il voulait que le peuple polonais détermine lui-même son sort.

Le secrétaire d'Etat intérimaire Joseph C. Drew a établi la position du ministère en réponse à une lettre du sénateur Arthur Vandenberg (républicain du Michigan) qui disait que l'accord polonais semblait "inadéquat et peu convaincant".

Accusations de la Chine contre les E.-U.

TCHOUNGKING — Un commentateur de la radio communiste chinoise de Yenan, a dit lundi que la politique américaine envers la Chine est devenue "définitivement impérialiste" et qu'elle réduira la Chine au status de colonie ou de semi-colonie des Etats-Unis.

La Chine, a-t-on continué, doit choisir entre la "fausse démocratie appuyée par les Etats-Unis et la vraie démocratie appuyée par le parti communiste chinois".

LONDRES REFUSE UNE DEMANDE AMERICAINE

WASHINGTON — Les Etats-Unis font de nouveau pression sur la Grande-Bretagne en vue de soustraire du prêt-bail le droit de passage aux navires américains qui utilisent le canal de Suez pour le transport des troupes et du matériel de combat sur le théâtre de guerre du Pacifique.

Le parti travailliste élu en Angleterre

LONDRES—Les résultats du vote des élections générales qui furent tenues le 5 juillet en Angleterre indiquaient clairement dès 8 h. jeudi matin que le gouvernement Churchill avait subi une défaite retentissante et décisive. Alors qu'un quart des votes avaient été comptés, M. Churchill n'avait réussi à faire réélire que 68 de ses candidats tandis que 196 travaillistes et autres députés de l'opposition étaient élus. Le nord de l'Angleterre où M. Churchill avait conduit une campagne de plusieurs jours et où il avait été l'objet de réceptions enthousiastes a voté solidement pour le parti travailliste. M. Churchill lui-même fut réélu avec une très forte majorité sur son adversaire indépendant. M. Anthony Eden fut également réélu.

Quatre membres du cabinet de M. Churchill furent battus par des candidats travaillistes. Le premier lord de l'amirauté, M. Brendan, le secrétaire d'Air, M. M. H. McMillan, le ministre des Pensions, Sir Walter Womersley, et le secrétaire d'Etat pour les Indes, M. L. S. Amery, connurent la défaite. Sir James Grigg, secrétaire du ministère de la Guerre dans le cabinet Churchill, fut battu par un candidat travailliste dans le district électoral de Cardiff. Le ministre de l'Information, Geoffrey Lloyd, dut céder son siège à un autre travailliste.

M. A. V. Alexander, qui fut premier lord de l'amirauté dans le cabinet de coalition, fut réélu, de même que M. Arthur Greenwood. Sir Percy Harris, chef du parti libéral au parlement, fut battu dans Bethnal Green, par le travailliste P. Holman. Le fils de M. Churchill, le major Randolph Churchill, fut défait.

A 11 h., jeudi matin, les résultats connus étaient les suivants:

Conservateur	62
National	1
Libéral national	5
Travailliste	188
Libéral	2
Commonwealth	1
Communiste	1

Voie populaire

Travailliste	2,482,384
Conservateur	1,498,953
Libéral	253,258
Libéral national	186,541
Indépendant	84,927
National	53,255
Commonwealth	29,145
Communiste	19,175

Juges et jurés prennent ouvertement parti contre le maréchal Pétain

(Le Devoir, 25 juillet)

"Est-ce le procès de Reynaud ou celui de Pétain que l'on fait ici?" s'est écrié hier un membre du jury pendant le contre-interrogatoire de M. Paul Reynaud, ancien premier ministre de France, et témoin de la poursuite dans le procès du maréchal Pétain. M. Reynaud avait longuement témoigné contre l'accusé. Il avait logé toute une série d'accusations violentes, qui ne constituaient en somme qu'un essai de justification de sa propre politique. Aussitôt son témoignage terminé, Me Fernand Payen et Me Jacques Isorni, deux des avocats de la défense, ont commencé le plus serré des contre-interrogatoires.

Ils ont voulu démontrer que M. Reynaud, que l'on a traité hier de "calomniateur professionnel", n'est pas digne de créance, s'étant lui-même rendu coupable de fautes politiques de première grandeur. Ils semblaient devoir réussir à discréditer le témoin quand le jury et le président du tribunal sont intervenus pour faire cesser ce contre-interrogatoire trop embarrassant.

Le tribunal, toujours présidé par le juge Paul Mongibeaux et toujours secondé par un jury composé surtout d'ennemis de Pétain, paraît avoir donné là une autre preuve de sa curieuse mentalité. Il n'est pas un tribunal au monde qui refuse à un avocat le droit de contre-interroger un témoin pour démontrer que ses déclarations ont été inspirées soit par la haine, soit par des motifs d'intérêt personnel, soit par quelque autre raison.

"Si l'on continue de la sorte à faire le procès des témoins, nous en aurons pour des mois", a dit un membre du jury qui semble plutôt pressé d'en finir au plus tôt.

Les dépêches donnent ce matin des renseignements fort intéressants sur l'état d'esprit qui préside à ce procès et, particulièrement, sur l'"impartialité" des juges et jurés.

Pendant toute la durée de la déposition de Reynaud, lit-on entre autres choses, non seulement les jurés, mais aussi les juges ont donné des marques visibles d'approbation. Il y a eu des applaudissements, des interruptions, des "bravos", etc. "Ces approbations des jurés et des juges, selon une dépêche, ont provoqué bien des commentaires dans la galerie pendant l'intermission de trente minutes".

Cette partialité ne sera pas sans provoquer des protestations en France et même à l'étranger. C'est le **New York Times** qui écrivait le 23 juillet: "La plupart des Français, croyons-nous, et la majorité des citoyens bien pensants

[Suite à la deuxième page]

DEMANDE REITEREE DES E.-U. A L'ANGLETERRE

WASHINGTON — La Régie de l'économie étrangère a redemandé à la Grande-Bretagne d'assumer, à titre de remboursement du prêt-bail, les frais de transit des cargaisons de guerre américaines dirigées par le canal de Suez.

La Russie veut une marine puissante

MOSCOU — On a dit que la déclaration du généralissime Staline à l'effet que le peuple russe veut une marine "plus grande et plus puissante" et qu'il "créerait de nouveaux navires de guerre et de nouvelles bases" pour cette marine, signifie que la Russie entend bien ne pas perdre de temps à prendre avantage des chances d'expansion navale nouvellement conquises.

Le généralissime, dans sa déclaration en rapport avec la célébration n'a pas dit à quelles fins servirait une marine russe plus forte.

De nouveaux dollars seront frappés

OTTAWA—On a appris que, pour la première fois depuis 1939, on procède, à l'hôtel de la monnaie, à la frappe de nouveaux dollars en argent.

Ces pièces sont demandées par la Banque du Canada comme agent distributeur pour les banques à charte du Dominion.

On tiendra un referendum

BRUXELLES — Le Parlement belge est revenu sur sa décision et il a convenu de tenir un referendum national afin que le peuple juge si le roi Léopold III doit ou non rentrer au pays et remonter sur le trône. Le Parlement en a décidé ainsi en dépit des prétentions du premier ministre Achille van Acker. Celui-ci a prétendu que le roi avait troqué l'avenir de son pays avec Adolf Hitler.

Le projet de loi relatif à la tenue du referendum est une proposition de Carton de Wiart, chef du parti catholique qui appuie Léopold.

Van Acker avait demandé que le roi se retirât de la scène en abdiquant en faveur de son fils de 15 ans, le prince Baudoin. Il estime que le souverain devrait se démettre parce que, dit le premier ministre, il a cru en une victoire allemande.

Des Américains influents dénoncent la Russie

[Suite de la première page]

nais de Londres révélât leurs noms au gouvernement soviétique.

Perfidie soviétique

Le colonel Pimenov, en les invitant à traiter avec un représentant du haut commandement soviétique, a expressément garanti leur sécurité. Puis la mission est disparue, le gouvernement soviétique a refusé toute information à son sujet. Ce n'est que le 3 mai que M. Molotov, pressé de questions par MM. Stettinius et Eden, à San Francisco, a avoué qu'ils avaient été arrêtés pour "activités diversionnistes contre l'armée rouge".

Les droits de la défense sacrifiés

On ignore si des aveux ont été extorqués aux accusés. Mais ce qu'on sait, c'est qu'ils ont été tenus au secret 2 mois et demi, puis jugé dans la même salle, par le même juge, que les accusés des célèbres procès d'épuration de 1937-1938. Pas de jury; les accusés n'ont même pas été autorisés à assigner leurs témoins. Le procès a aussi été fixé au moment même où se tenait à Moscou la conférence pour "l'élargissement" du gouvernement de Lublin.

Rôle secondaire de M. Mikolajczyk

C'était assez pour faire craindre à MM. Mikolajczyk et Stanczyk, venus de Londres pour négocier, que leurs compatriotes seraient fusillés s'ils ne faisaient toutes les concessions. M. Thugutt, chef du parti paysan à Londres, a refusé de participer au nouveau gouvernement. Le parti socialiste a expulsé M. Stanczyk. M. Mikolajczyk n'est que second vice-président, et n'est même pas membre du conseil présidentiel. Quant à MM. Witos et Grabski, les seuls de ce conseil qui n'aient pas été du régime de Lublin, ils sont âgés de plus de 70 ans et étaient trop malades pour participer aux récentes négociations.

Garanties absentes maintenant

Le gouvernement d'union ne représente donc qu'une partie du groupe paysan, et le parti communiste, qui avant la guerre recueillait moins de 2 pourcent des suffrages polonais. Il sera donc prisonnier du Kremlin autant que les chefs qui auraient dû y appartenir mais ont été arrêtés. Comment dans ces circonstances compter sur des élections libres et honnêtes?

C'est pourquoi les signataires de la requête demandent que la conférence tripartite adopte les dispositions suivantes:

(1) Libération des 12 Polonais condamnés au récent procès de Moscou.

(2) Accord des 3 grandes puissances sur une loi garantissant le droit de vote aux adhérents de tous les partis démocratiques, y compris aux exilés, aux déportés; la liberté de parole et de presse; la surveillance internationale de la prochaine élection.

Retrait des troupes russes à prévoir

(3) Retrait des troupes russes de Pologne, avant l'élection sinon, occupation mixte, russe, britannique et américaine, pendant l'élection. Ceci est conforme à la déclaration de Moscou du 1er novembre 1943, par laquelle les 3 puissances s'engageaient à ne se servir de leurs armées en territoire étranger, à la paix, que pour les fins de la déclaration et après consultation réciproque.

(4) Libre circulation des correspondants, des représentants de la Croix-Rouge américaine et d'autres associations charitables, en Pologne et dans les autres zones d'occupation russe, de même que la libre circulation est accordée dans les territoires de notre ressort aux journalistes et autres agents soviétiques.

(5) Application du principe de l'action concertée non seulement à la Pologne mais à tous les autres pays, la Grèce par exemple, où une seule puissance a la prépondérance maintenant, à la suite de récentes opérations.

Danger de faire toutes les concessions

Nous exposons respectueusement au président des Etats-Unis que l'amitié de l'U.R.S.S. recherchée de nous tous, dans le but d'une paix durable, ne pourra s'obtenir tant que l'entente avec la Russie signifiera que celle-ci fait des concessions minimes, que les Etats-Unis en font sur les questions de principe. L'union des 3 puissances ne peut survivre que si elle se fonde sur l'acceptation d'une morale commune.

Vétérans de retour au Canada

Le sous-officier breveté Jean-Maurice DesRosiers, 215, rue Roger.

L'aviateur-chef René-J. Heyser, 385, rue de la Morénie.

Le signaleur H.-J. McDougall, 171, rue Masson.

Le capitaine A.-D. Langlois, 148, rue Colony.

Le soldat L.-A. Coulombe, 111, rue Rose.

Le sergent R.-E.-J. Beaudry, Vassar.

Le canonnier L.-M. Bousquet, Gladstone.

Le soldat C.-P. Richard, Oak Point.

Le soldat P. Lépine, St-Lazare.

Le soldat G.-A. Lemay, Norman, Ont.

Le soldat R.-L. Lapointe, 212, rue Francis O., Fort William.

Le capitaine C.-C.-M. Brazier, Dauphin.

Le lieutenant J.-L. Gagné, Fort Frances, Ont.

Le sergent R. Breland, St-François-Xavier.

Le canonnier A. Dorion, Grand Rapids.

Le soldat J.-A. Lagassé, Lorette.

Le sergent J.-G.-A. Mouflier, 581, avenue Corydon, Winnipeg.

Le capitaine Maurice-Jean-Baptiste Lévêque, 260, rue Notre-Dame, St-Boniface.

Le troupier P.-A. Asselin, Pinewood, Ont.

Le soldat M.-H. Barré, McCreary.

Le soldat P.-J.-G. Beaupré, La Broquerie.

Le soldat T.-A. Boucher, Fort William, Ont.

Le troupier C. Bruneau, St-François-Xavier.

Le soldat W.-G. Desjarlais, St-Laurent.

Le troupier L. LaGimodière, Lorette.

Le troupier G.-H. Legros, Grandview.

Le troupier E.-. Lemire, 218, rue Good, Winnipeg.

Le soldat J.-M. Martin, 231, rue Berry, St-Boniface.

Le sapeur J.-M. Plessis, McCreary.

Le soldat L.-F. Ducharme, Portage la Prairie.

Le soldat F.-A. Gladu, Portage la Prairie.

Le sapeur A. Gomien, Marchand.

Le soldat R.-F. Gosselin, Shortdale.

Le soldat J.-O. Guiboche, Camperville.

Le soldat A.-J. Jourdain, Fort Frances, Ont.

Le soldat P. Lacharité, St-Georges.

Le caporal A.-L. Nadon, 809, avenue Bannatyne, Winnipeg.

Le soldat L.-F. Roy, St-Pierre.

Le carabinier J.-J. Stordeur, 319, rue McGee, Winnipeg.

Le soldat R. Thomas, St-Laurent.

Le caporal L. Trudel, 127, rue Bertrand, St-Boniface.

(Faute d'espace, nous devons remettre la publication des autres noms à la semaine prochaine.)

Juges et jurés prennent ouvertement parti

[Suite de la première page]

de partout espèrent que Pétain aura un procès juste et qu'il aura l'occasion de présenter tous les arguments en sa faveur, que le procès sera instruit sans hystérie afin que l'on ne puisse mettre en doute la justice du verdict."

Il n'est pas douteux que "la plupart des Français et la majorité des citoyens bien pensants de partout" seront singulièrement désappointés.

Le contre-interrogatoire de Reynaud

Après avoir porté des accusations pendant quatre heures, Paul Reynaud est subitement devenu l'accusé. "Il a été tellement tourné sur le gril par les avocats de la défense, dit un correspondant, qu'un juré s'est écrié: 'Est-ce le procès de Reynaud ou celui de Pétain que l'on fait ici?'"

Me Jacques Isorni, procureur de la défense, a fait admettre à M. Reynaud qu'en mai 1940, à la veille de la défaite de France, il a tenté "d'acheter" la neutralité de l'Italie en lui cédant les colonies françaises de l'Afrique équatoriale et en partageant avec elle l'administration de la Tunisie.

Me Isorni a déposé au dossier une déclaration de M. Charles Roux, qui faisait alors partie du ministère français des Affaires étrangères en mai 1940. Il déclare qu'un télégramme a été envoyé à Mussolini pour lui offrir, en retour de sa neutralité, l'Afrique équatoriale française et un condominium en Tunisie. M. Reynaud a nié véhémentement avoir jamais songé à "offrir cela à Mussolini", mais quelques minutes plus tard il avouait que la transaction a échoué à cause de l'opposition du gouvernement britannique.

C'est à ce moment du contre-interrogatoire que M. Reynaud a reçu la protection des jurés et du tribunal.

M. Edouard Daladier

M. Edouard Daladier, premier ministre de France immédiatement avant M. Reynaud, est le deuxième témoin de la poursuite. Il a commencé hier un témoignage qui prendra probablement encore toute la journée d'aujourd'hui. Il a accusé le maréchal d'avoir inclus dans le gouvernement de Vichy "tous les traitres de France", et d'avoir détruit la république.

On note que la déposition de M. Daladier n'est pas empreinte de cette passion dont a fait preuve M. Reynaud pendant les quatre heures de son témoignage.

"Le 25 juin 1940, dit-il, on nous a dit qu'un ordre nouveau serait institué. Il a consisté à détruire les institutions républicaines en France. La République a été détruite contrairement au désir de l'Assemblée nationale réunie à Vichy. Quand les délégués de l'Assemblée nationale ont quitté Vichy nous avons vu arriver tous les traitres de France... Le peuple français, stupéfié, a assisté au coup d'Etat de Vichy."

Calme au début, M. Daladier a passé par des crises de colère. Il a même à un certain moment saisi une chaise pour la lancer avec violence sur une porte. Le poing fermé il a martelé une table pendant une bonne partie de sa déposition. Il a eu fréquemment le visage rouge de colère.

Parlant de l'invasion de l'Afrique du Nord par les Alliés, M. Daladier dit: "Si seulement Pétain avait donné le signal de l'insurrection en France le jour du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, quelle magnifique page il aurait écrite dans l'histoire de sa longue vie. Je me serais agenouillé devant lui. J'ai attendu cela et j'ai prié pour cela. Au lieu de cela, lui, Pétain, a ordonné aux troupes de l'Afrique du Nord de résister aux Alliés."

M. Daladier a aussi parlé de la guerre et du rôle qu'y a joué la France. A ce point de son témoignage il s'est mis en contradiction flagrante avec les déclarations faites deux jours avant par M. Reynaud. "La France, dit M. Daladier, n'était pas désarmée et la production allemande n'était pas supérieure à la nôtre."

La véritable cause de la défaite, selon lui, c'est la démoralisation de l'armée et cette vieille conception de l'inviolabilité des Ardennes. Il dit que la défaite fut aussi causée par "les erreurs militaires" et les menées de la cinquième colonne.

La défense a alors demandé à M. Daladier s'il croit que Laval a exercé une influence sur Pétain. "Le 13 novembre 1940, a-t-il répondu, Pétain a renvoyé Laval, mais en 1942 il l'a rappelé. Avions-nous tellement besoin de lui? Je ne le sais pas."

Le juge Mongibeaux, le président du tribunal, a alors interrompu M. Daladier pour ajouter: "Et Pétain en 1942 a dit qu'il agissait la main dans la main avec Laval."

Cette déclaration du président de la Cour a soulevé les protestations de Me Fernand Payen, le principal défenseur de Pétain.

"Croyez-vous que Pétain a trahi son pays?" demande ensuite Me Payen à M. Daladier.

"Je crois qu'il a trahi ses devoirs comme Français", a-t-il répondu.

"Ah! mais cela n'est pas la même chose", conclut Me Payen.

M. Louis Rougier et le procès Pétain

De M. Louis Rougier, auteur d'un livre fameux intitulé: "Les accords Pétain-Churchill", nous recevons ce matin, de New-York, une déclaration en marge du procès du maréchal Pétain.

M. Rougier s'en prend particulièrement au témoignage de M. Reynaud, le premier témoin de la poursuite.

"La première journée du procès du maréchal Pétain, écrit M. Rougier, a révélé au public son véritable caractère: 'C'est un procès politique dont l'issue a été décidée d'avance', a déclaré la défense. C'est le procès de la Grande-Bretagne à la France, pour prouver au monde que la France a trahi son alliée, faisant oublier ainsi qu'entre les deux guerres la Grande-Bretagne a tout fait pour fortifier l'Allemagne et pour ravir à la France les garanties qu'elle avait obtenues au prix de la victoire sanglante de 1918... C'est le procès du général de Gaulle au maréchal Pétain...

"La preuve est dans les accusations portées par Paul Reynaud contre Pétain. L'ancien président du conseil reproche au maréchal d'avoir signé l'armistice, mais Paul Reynaud oublie de dire qu'il a accepté d'être l'ambassadeur du maréchal, quelques jours après la signature de l'armistice. Le 23 juin 1940, M. de Saint-Quentin, ambassadeur de France, reçut la dépêche du ministère des Affaires étrangères lui prescrivant de solliciter l'agrément du "State Department" à la nomination de Paul Reynaud. M. Paul Reynaud s'engageait donc à justifier devant le gouvernement et le peuple américains l'armistice signé par Pétain. La nomination fut seulement rapportée à la suite de la trouvaille que fit la police espagnole dans les bagages de MM. Leca et Devaux, les deux chefs de cabinet de Paul Reynaud... La police trouva dix-neuf millions de francs sous formes diverses et des papiers d'Etat secrets."

M. Rougier dit encore que M. Reynaud a lui-même demandé au premier ministre britannique de relever la France de ses engagements afin qu'elle pût signer un armistice.

"Ainsi, conclut M. Rougier, la démission de Paul Reynaud n'était qu'une farce pour faire porter la responsabilité de l'armistice sur le vainqueur de Verdun. On escomptait que le vieux maréchal obtiendrait du vainqueur de meilleures conditions, en signant un armistice 'entre soldats'.

"Plus Paul Reynaud et Gamelin accusent Pétain, dit M. Rougier, plus ils s'accusent eux-mêmes. La justice peut juger Pétain, mais l'histoire jugera la justice."

M. Lehman nie la rumeur de sa démission

ATHENES — Herbert H. Lehman a nié la rumeur disant qu'il a l'intention de démissionner comme directeur de l'UNRRA.

"Je n'ai aucunement l'intention de démissionner, a dit M. Lehman.

Echos de la France Combattante de St-Boniface

Le cercle St-Boniface qui a initié les démarches qui ont obtenu à nos compatriotes le privilège d'envoyer individuellement des fonds, colis de vivres et conforts et maintenant d'effets et vêtements neufs ou usagés à nos parents en France, croit devoir renseigner plus exactement ses adhérents et sympathisants. L'urgence de ces colis est manifeste et l'évidence de la gratitude des destinataires est un encouragement aux expéditeurs de les multiplier et accélérer. N'hésitons donc pas à tous le faire. Voici quelques précisions et observations pour le bénéfice mutuel des intéressés: Les colis-lettres de 4 livres et demie, contenant vivres, articles de toilette, produits pharmaceutiques, expédiés au tarif de $1.42 avec 10 cents additionnels pour recommandation sont les plus rapides, populaires et surs. On a droit à deux colis par semaine, adressés à deux personnes différentes. La valeur maximum du contenu est $25.

Depuis le 1er juillet il est permis d'expédier des colis postaux de 11 livres maximum, mais ne pouvant être assurés ou recommandés. Valeur maximum $25. Ils peuvent contenir des vivres, articles de toilette, etc., et aussi des effets ou vêtements usagés. Ils doivent être envoyés par des particuliers seulement et reçus de même et non par des associations bénévoles ou autres. On a droit à deux colis par semaine, envoyés à deux personnes différentes. Concernant tout envoi de vêtements usagés, on n'a droit qu'à un colis par quinzaine si on veut éviter la taxe de douane ou autre au destinataire. Tout article de cuir, gant, chaussures, fourrures, de lingerie, soierie ou rayon, tissu confectionné ou en coupe, n'est pas admis en franchise. Seuls les effets d'usage courant, articles de layette, envoyés comme cadeaux individuels sont admis gratuitement. Tout envoi à tendance commerciale expose les intéressés à des sanctions et désagréments. Et surtout pas de tabac ou cigarettes. Une déclaration détaillée du contenu doit être faite, avec prix ou valeur de chaque article qui doit être déclaré usagé selon le cas. L'emballage et expédition demandent des précautions. Evitez l'usage de verre, cartons non étanches et ne glissez rien d'inflammable. Les grands magasins vendent des boites spéciales pour colis de 4 livres et demie et 11 livres. Nous remarquons qu'il est difficile d'emballer des effets ou vêtements dans ces boites au poids maximum. Même en faisant vos paquets, c'est impossible, car la longueur maximum doit être 18 pouces et le contour total 42 pouces. ce volume est insuffisant. Le port maximum pour 11 livres est $2.15 mais on peut envoyer des colis de poids intermédiaires au tarif suivant: 1 livre, 60 cts; 2 livres, 70 cts; 3 livres, $1.05; 4 livres, $1.15; 5 livres, $1.25; 6 livres, $1.40; 7 livres, $1.50; 8 livres, $1.80; 9 livres, $1.95; 10 livres, $2.05; 11 livres, $2.15.

Nous aviserons à l'obtention d'autres améliorations et privilèges et prions nos adhérents et lecteurs de nous faire part de leurs commentaires et suggestions. Nous avons demandé l'accélération du service postal; 30 jours ou plus pour une lettre est trop long et à notre avis la censure canadienne a détenu la correspondance outre mesure. Il est vrai que nous pouvons envoyer nos lettres par avion au tarif de 30 cents par demi-once ou fraction.

Prenons donc patience; tout ira mieux bientôt. L'essentiel est d'assister nos compatriotes, vite, assidûment et généreusement. Communiquez avec notre secrétariat, 302, édifice McIntyre, Winnipeg. Lisez nos rapports dans **La Liberté et le Patriote.**

C. B.

(Communiqué)

Pèlerinage en l'honneur de Saint-Joseph, le dimanche 5 août, à Otterburne, Man.

Le programme complet paraîtra dans le journal de la semaine prochaine.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Autres pays, $3.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Sur un article du "Wanderer"

Le **Canada**, quotidien libéral de la métropole canadienne, s'en prend dans son premier-Montréal du 16 juillet, à un article écrit par M. E. J. Reichenberger, qui a d'abord paru dans le **Wanderer** de St-Paul, Minn., puis dans **La Liberté et le Patriote**.

Le rédacteur du journal montréalais termine sa diatribe —car c'en est vraiment une—par l'accusation suivante: "Et disons-lui (à M. Reichenberger) que s'il est aujourd'hui une propagande fasciste, perfide et ignoble qui s'étend dans le monde, c'est celle à laquelle il veut bien se livrer en tentant de discréditer les témoins de Belsen, de Buchenwald, de Dachau et autres villégiatures d'outre-Rhin."

Si nous ne connaissions le **Canada**, si nous ne le savions capable de toutes les acrobaties pour protéger le parti politique dont il est l'organe officieux, si nous n'étions habitué à constater que fréquemment il tronque les textes pour fausser la pensée de leur auteur, nous lui dirions que c'est bien lui qui fait oeuvre de propagande fasciste, perfide et ignoble. Car, à moins que nos notions ne soient fausses, le fascisme est synonyme de mensonge et de perfidie. Or, il n'y a pas une ombre de vérité dans l'accusation que le **Canada** fulmine ainsi pompeusement à l'égard d'un pauvre réfugié allemand dont le seul tort, alors qu'il était chef du mouvement catholique le plus puissant de la Bohême, a été de s'opposer à l'idéologie naziste.

Le journal le **Canada** accuse M. Reichenberger de "discréditer les témoins de Belsen, de Buchenwald, de Dachau et autres villégiatures d'outre-Rhin".

Nous ne savons où le **Canada** a pu trouver cela dans l'article qui fait l'objet de sa polémique actuelle. Il suffit de relire le texte de l'étude de M. Reichenberger pour se rendre compte que ce dernier n'a jamais même mis en doute les récits des persécutions qui ont été infligées à de pauvres victimes politiques.

M. Reichenberger soutient, et avec quelque raison, que l'on exploite actuellement, surtout pour des fins de propagande, les atrocités commises dans les camps de concentration allemands. Aucun journaliste sérieux ne voudra contester une affirmation aussi évidente. Car, en effet, si la presse et les agences de nouvelles étaient mues dans le zèle qu'elles témoignent à répandre la connaissance des atrocités allemandes uniquement par des motifs de charité et d'humanité à l'égard des persécutés, pourquoi gardent-elles le silence sur les barbaries commises dans les camps de concentration russes sous la bienveillante direction du généralissime Staline? Si le **Canada** ignore l'existence de tels centres de persécutions en Russie il pourra lire le rapport que vient de rendre public le "International Labour Office" et que nous reproduisons en première page de notre journal.

M. Reichenberger prouve encore dans son article, à l'aide de deux documents d'incontestable valeur,—l'un, le pamphlet de Gerhard Seeger "Oranienburg", paru en 1935, l'autre, le "White Paper", publié par le gouvernement anglais au début de la guerre,—que l'Angleterre connaissait parfaitement l'horrible état des camps de concentration allemands longtemps avant que les Alliés ne s'y rendent. Il se demande, et avec lui des milliers de Canadiens, pourquoi il n'y a pas eu alors d'agitation et de propagande. Pour des raisons politiques. "Aussi longtemps qu'il restait la moindre chance d'en arriver à une entente avec le gouvernement allemand, c'eut été mauvaise politique de faire quoi que ce soit qui put encore augmenter la tension entre les deux pays", déclare M. Reichenberger. Sir Archibald Sinclair, chef du parti libéral et ministre de l'Air dans le cabinet de Churchill, ne pensait pas autrement que l'abbé Reichenberger en 1939 quand il déclara: "Nous pouvons bien nous rendre compte du système d'oppression de la Gestapo et des camps de concentration. Nous avons le droit et le devoir de dénoncer ces manifestations de barbarie, mais il ne nous appartient pas de **punir une autre nation pour son mauvais gouvernement, ou encore de faire la guerre dans l'intérêt du pasteur Niemoeller ou des Juifs allemands.**"

Loin de discréditer les témoins de Belsen, de Buchenwald et de Dachau, M. Reichenberger affirme, au contraire, que "dès 1933, des membres des partis de l'opposition furent arrêtés et conduits dans des camps de concentration où ils subirent les traitements les plus barbares..." Il interroge simplement les dirigeants politiques de cette période et leur demande pourquoi ils ont alors gardé le silence sur ces persécutions.

Le quotidien libéral en veut encore à M. Reichenberger d'écrire à la suite de M. F. S. Campbell, du **Catholic World**, "que moins de un pour-cent de la population allemande prit part à ces atrocités". Il ridiculise la théorie selon laquelle il y a de "bons Allemands". Lui qui se fait l'admirateur de tout ce qui porte la marque "fabriqué à Moscou" ignore que Staline lui-même a déclaré "qu'il serait difficile d'identifier le groupe de Hitler, le peuple allemand et l'Etat allemand".

M. Reichenberger ne réclame aucune clémence pour les coupables allemands. "Loin de moi la pensée de nier ou même d'amoindrir les crimes commis par les nazis. Le coupable doit être puni, mais seul le coupable doit être puni." C'est logique! Les Alliés ne sauraient rendre tous les Allemands responsables des crimes commis par les Nazis, pas plus d'ailleurs qu'ils ne sauraient attribuer à tous les Russes les persécutions barbares auxquelles la police rouge soumet les peuples "libérés".

Que le journal le **Canada** se rassure: M. Reichenberger ne veut pas "faire de la bonne besogne d'Allemand". Il cherche à dénoncer la tendance de notre soi-disant presse libre qui pratique sciemment la "conspiration du silence" quand cette attitude favorise les fins des puissants. Les atrocités commises actuellement par les Russes ou par leurs agents en Sibérie, en Pologne, en Lithuanie, en Lettonie, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Yougoslavie doivent être dévoilées avec la même vigueur et le même zèle que les barbaries des camps de Buchenwald et de Dachau.

La conclusion de l'article du collaborateur du **Wanderer** auquel le **Canada** prête des intentions perfides, détruit les insinuations et les accusations "ignobles" du journal libéral: "Ma thèse ne vise uniquement qu'à s'opposer à ceux qui veulent condamner un peuple tout entier, parce qu'il a été impuissant à se débarrasser du poison qui minait son corps malade. Je m'oppose uniquement à cette double erreur: exagération des fautes de l'un, l'aveuglement sur les fautes de l'autre. Il n'y a pas d'ordre nouveau qui puisse être édifié sur la haine et la vengeance."

L. L.

En Anglais seulement

M. Omer Héroux se demande dans le Devoir du lundi 23 juillet, si "les messieurs d'Ottawa vont à l'occasion des Allocations familiales, ramener à l'affiche et nous obliger à discuter de nouveau l'éternelle question du français".

Et bien oui! Dans l'Ouest comme dans la province de Québec d'ailleurs, les Canadiens français ont cette fois encore des raisons de se plaindre de la façon d'agir stupide de certains messieurs d'Ottawa qui ne savent pas ou qui ne veulent pas apprendre que le Canada est bilingue de Halifax à Vancouver.

Les chèques des allocations familiales qui sont distribués dans le Québec sont parfaitement bilingues. Les textes anglais et français y figurent côte à côte.

Mais cela est bien pour la réserve québecoise. Dans l'Ouest, les Canadiens français sont traités différemment. Les chèques sont rédigés en anglais seulement. Pas un seul mot de français ne s'y trouve. Les enveloppes qui contiennent les chèques ne portent qu'une inscription unilingue. Seule la lettre explicative qui accompagne l'envoi de la mensualité est rédigée dans les deux langues.

Quoique nous soyons indignés, nous n'allons pas si facilement lâcher la partie. Loin de là. Cette façon d'agir serait contraire à nos habitudes.

Que tous les Canadiens français qui ont reçu des chèques qui ne portent que l'inscription anglaise adressent des plaintes au bureau local des Allocations familiales. Qu'ils continuent de n'écrire qu'en français et d'exiger qu'on leur réponde en français. Nous triompherons encore une fois de la mauvaise volonté évidente de certains de nos compatriotes anglo-saxons.

L. L.

Les Anglais et le communisme

Un Anglais, prisonnier en Allemagne depuis 1940 et qui est rentré récemment à Londres après un bref séjour à Odessa, déclare qu'avant la libération presque tout son camp était communiste. Mais après quelques jours en Russie, personne ne l'était plus. On confisqua les petits radios que les soldats s'étaient fabriqués eux-mêmes. Ces instruments sont prohibés sous le régime soviétique. Il n'y a qu'un radio par ville ou village, sur la place publique où l'on entend juste ce que M. **Staline** permet qu'on entende.

La pensée du Pape

Que les agences de presse défigurent souvent dans leurs résumés la pensée du Souverain Pontife, on l'a plus d'une fois signalé. En voici un nouvel exemple.

Le 11 mars dernier Pie XII recevait en audience les associations chrétiennes des travailleurs italiens, réunis à Rome pour leur congrès national. Il leur donna sur des points délicats d'importantes directives. Les Nouvelles catholiques d'Ottawa, (1er avril 1945) rendant compte de cette audience, faisaient dire au Pape, d'après un compte rendu télégraphié à "l'Aube de Paris" et paru le 13 mars dans ce journal: "Les Associations ouvrières chrétiennes soutiennent le socialisme dans la mesure où celui-ci paraît être le seul moyen de corriger efficacement les abus et éviter le gaspillage des sources de richesses de chaque pays. Elles n'admettent la socialisation que moyennant de justes compensations en faveur de tous les intéressés".

Cet appui du socialisme conseillé par le Pape paraissait étrange et peu conforme aux directives traditionnelles de Rome. De fait, le texte de l'allocution pontificale, qui vient de paraître dans la Documentation catholique, ne contient rien de ce genre. Voici le passage en question: "Les Associations chrétiennes admettent la nationalisation seulement dans le cas où elle apparaît réellement exigée par le bien commun, c'est-à-dire dans les cas où elle est l'unique moyen véritablement efficace de remédier à un abus, d'éviter un gaspillage des forces productives du pays, d'assurer l'ordonnance organique de ces mêmes forces et de les diriger au profit des intérêts économiques de la nation. Ce qui veut dire: de les diriger de telle sorte que l'économie nationale, par son développement régulier et pacifique, ouvre la voie à la prospérité matérielle pour le peuple tout entier, prospérité telle qu'elle constitue en même temps un fondement solide également pour la vie culturelle et religieuse.

"En outre, les Associations chrétiennes reconnaissent qu'en tous les cas la nationalisation entraîne avec elle l'obligation d'une indemnité convenable, c'est-à-dire d'une indemnité calculée d'après ce que les circonstances concrètes suggèrent comme juste et équitable en faveur de tous les intéressés". Pas un mot, on le voit, du socialisme.

LE VENT QUI CHANTE



Cette scène tirée de la dernière réalisation de l'Office national du film "Le vent qui chante" indique bien le désir naturel chez l'homme de reproduire les sons qui plaisent à son oreille. Cet adolescent cherchera bientôt à retrouver, à l'aide d'un chalumeau, le chant des ramures.

Le film "Le vent qui chante" qui circule actuellement dans les théâtres canadiens est une illustration de la facture des orgues Casavant à St-Hyacinthe.

Billet du vendredi

Au temps de Lomer Gouin

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Avec le tome XIV de l'**Histoire de la province de Québec** (1), de Robert Rumilly, récemment publié, on entre en pleine période contemporaine. Nous sommes en 1909. Wilfrid Laurier assume à Ottawa les fonctions de premier ministre, Lomer Gouin à Québec. Montréal vient de passer au rang de grande ville, avec une population d'un demi-million d'âmes. Partout, une extraordinaire activité. Henri Bourassa, qui a lancé son mouvement nationaliste, est député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, et il fondera bientôt le **Devoir**. L'indépendance politique séduit de plus en plus les esprits. Même des députés ministériels se rebiffent contre les partis jusque là omnipotents. Ainsi voit-on Jean Prévost, ancien ministre de la Colonisation, sous M. Gouin, se détacher de l'élément libéral et conclure une alliance avec conservateurs et nationalistes. Prévost passe d'abord à l'opposition sur l'initiative de M. Gouin lui-même, qui explique son attitude: "C'est pour vous obliger à me dire en face ce que vous déblatérez contre moi, depuis quelque temps, dans le comté de Terrebonne." A la session de 1909, Prévost s'attaque durement à la politique de colonisation du gouvernement. Un député lui demande pourquoi il ne se préoccupait pas lui-même de colonisation vraie, du temps qu'il était ministre (à partir de juillet 1905)? — "Parce que, répond-il, j'étais lié par la solidarité ministérielle, ce bâillon qui étouffe la province." Peu à peu se produit l'alliance entre Prévost, le conservateur Mathias Tellier, les nationalistes Bourassa et Armand Lavergne. Lomer Gouin tient cependant tête à tous les adversaires, réussit à se maintenir à la direction des affaires.

★

Plus encore que les précédents, l'ouvrage de Rumilly passionne. Cela tient à ce que ses personnages sont près de nous, vivent encore ou ne moururent que ces dernières années. A cette époque se forment les sociétés et groupements de jeunesse. Les initiatives se multiplient. Pour retenir l'élan nationaliste, Laurier et Gouin voient à la fondation de l'Association de la Jeunesse libérale de Québec, d'abord conçue par Ernest Roy, député de Dorchester aux Communes. L'Association nouvelle-née se donne pour président Hector Laferté, flanqué de Lucien Cannon et d'Emmanuel D'Anjou, comme premier et second vice-présidents. Parmi les membres des débuts, plusieurs futurs ministres, sous-ministres et députés: Elisé Thériault, Charles Power, Laetare Roy, Louis Saint-Laurent, Fabien Bugeaud, L.-A. Richard. D'autre part, dans un monde différent, l'A.C.J.C. se montre partout fort vivante. Elle compte chez ses dirigeants plusieurs chefs de file de demain, entre autres Maurice Dupré, Eugène Dussault, Thomas-Louis Bergeron, Onésime Gagnon, Maurice Hébert, J.-E. Grégoire. Vers le même temps s'agite un autre groupe, celui de la ligue l'Emancipation, qui tend à exercer son influence sur le parti libéral. Elle n'y réussit pas comme elle le voudrait, se venge en lâchant Gouin dans Saint-Jacques, se livre à des tentatives d'action extraparlementaires: création d'un lycée laïc de jeunes filles, campagne en faveur de l'uniformité des livres dans les écoles relevant de la Commission des écoles de Montréal, fondation du cercle Alpha-Omega, "sorte de tribune libre à tendances radicales et libres-penseuses."

★

Entre-temps, les journaux se montrent particulièrement violents, les journalistes aussi. Olivar Asselin, rédacteur au **Nationaliste**, séjourne en prison pour voies de fait sur la personne d'Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail. En Chambre, faisant allusion à Asselin, M. Taschereau dit à Bourassa "qu'il a autour de lui des bandits pour qui la réputation du voisin ne compte pas..." Asselin frappe au visage celui qu'il estime son insulteur, et il doit passer quinze jours à l'ombre. Jules Fournier, collègue d'Asselin au **Nationaliste**, attrape à son tour trois mois de détention, pour un article intitulé: **La prostitution de la magistrature.** A la **Vigie**, feuille rouge de Québec, Ulric Barthe traite Bourassa de grossier personnage, de bouche écumante, fou furieux, épileptique, mono-maniaque, toqué, etc. Mais ce n'est là que des à-côté. Il se livre à Québec des luttes épiques, entre Gouin et les ministériels d'une part, Bourassa et ses disciples nationalistes d'autre part. Nous ne pouvons songer même à les résumer ici. C'est l'époque où les libéraux croient impossible de séparer la colonisation du domaine forestier. C'est celle où Gouin fait approuver, avec l'assentiment de Bourassa, l'annexion du territoire de l'Ungava; celle où le gouvernement donne naissance à notre industrie du papier, en interdisant l'exportation aux Etats-Unis du bois de pulpe; celle où l'on commence sérieusement à songer à l'exploitation de nos forces hydro-électriques. A cette époque, les scandales ne manquent pas. Il y a celui de l'Abitibi et du baron de l'Epine, celui ou ceux qui provoquèrent la réaction contre l'administration de Montréal. Ne pas oublier, dans un autre ordre d'idées, les débats sur la loi Lavergne et l'usage du français dans les services des compagnies de transport. Le livre se termine sur une étude de la fameuse loi de la Marine, voulue par Laurier, et de ses répercussions provinciales. On rafraîchit ses souvenirs et on les complète, à parcourir le dernier Rumilly.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Bernard Valiquette, Montréal.

Pie XII recommande l'honnêteté aux journalistes

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Pie XII disait à un groupe de 10 écrivains américains qu'il a reçus en audience samedi dernier que la stricte adhésion à la vérité est essentielle dans leur profession. Sa Sainteté a ajouté qu'un "flot d'erreurs et de faux principes moraux" sont responsables de beaucoup de désordres dans le monde.

"C'est un service inappréciable que votre profession offre à la société en écrasant les barrières de l'âge et de l'espace et en aidant tous les membres de la vaste famille humaine à partager leurs joies, leurs tristesses, leurs espoirs et leurs craintes, a dit le Pape.

"Les membres de la profession qui n'hésitent pas à tacher des pages et polluer les ondes de leur fausseté rendent un très mauvais service à leurs compatriotes; ils mettent en danger la paix des nations".

Chef polonais relevé de son commandement

LONDRES—Le général Gustave Pazkiwitz, commandant en second du corps polonais en Angleterre, a été sommairement relevé de son commandement après avoir annoncé qu'il reconnaissait le gouvernement d'unité nationale de Varsovie, suivant la "Presse Association".

LONDRES—Lady Somervell, femme de sir Donald Somervell, secrétaire de l'intérieur dans le gouvernement intérimaire de Churchill, est décédée la semaine dernière, à l'âge de 48 ans, après une longue maladie.

Mgr Emile-Marie Bunoz

Le quatorzième de cette phalange d'illustres évêques oblats défunts dont nous avons voulu rappeler le souvenir, en cette année Centenaire de l'arrivée de ces vaillants Missionnaires de Marie Immaculée dans l'Ouest du Canada, Monseigneur Bunoz est décédé le 3 juin dernier, à l'hôpital de Prince Rupert, quand nous achevions, par la mémoire de Mgr Joussard, la série des articles que nous nous étions imposée à cette occasion.

Déjà le journal "La Liberté et Le Patriote" a mentionné, le 8 juin, quelques étapes de la carrière apostolique de ce "vétéran des missions du Nord de la Colombie Britannique", qui consacra plus de 50 années de son sacerdoce au ministère des âmes, en cette partie du Canada.

Né le 24 janvier 1864, à Sales, diocèse d'Annecy, Haute-Savoie, en France, Emile-Marie Bunoz entra au noviciat des Oblats de M.I. en 1886, y fit profession religieuse, le 1er novembre 1887, et fut élevé à la prêtrise, le 28 mars 1891. Comme la plupart de ses héroïques devanciers du siècle passé, il fut désigné presque immédiatement comme missionnaire de l'évangélisation des tribus indigènes de la Colombie.

Et l'on voit que la connaissance de la langue des Chinooks le constituera durant une douzaine d'années, l'apôtre dévoué et estimé des Indiens de la côte du Pacifique. "L'Histoire de l'Eglise dans l'Ouest" du R. P. Morice, O.M.I., nous apprend aussi qu'il fut directeur du petit séminaire que Mgr Paul Durieu venait de fonder, à New-Westminster "dans le but de former un clergé indigène pour les nouveaux centres de population qui surgissaient surtout dans le district de Koutenay". On y peut lire encore cette juste réflexion: "Cette fondation témoignait d'un optimisme et d'une foi en l'avenir qui faisaient honneur au zèle du prélat et au sentiment de ses responsabilités qui l'animait". Cet institut, malgré tous les efforts les plus courageux, dut fermer ses portes vers 1909, on peut en tenir note.

Vers 1902, le Père Bunoz remplacera le Père Gendreau, dans les missions avoisinant Dawson, et en 1908, il sera nommé Préfet Apostolique de la nouvelle Préfecture du Yukon et de Prince Rupert, érigée le 9 mars 1908. C'est par ce double titre que la Lettre Apostolique du 26 novembre 1916 désignera le Vicariat créé par Rome, pour rendre le ministère spirituel plus efficace auprès des âmes, dans ces vastes régions encore attachées au Vicariat du Mackenzie dont elles sont éloignées de plus de cinq cents milles. "Ce territoire ecclésiastique était alors borné au Nord par l'Océan Arctique, à l'Est par les Montagnes Rocheuses; les Iles-Charlottes sur le Pacifique et le 53ème de latitude le limitent au Sud".

Le Père Bunoz qui a consacré "toute sa vie et toute son activité" depuis 25 ans, (1891) à "l'oeuvre des missions", est alors préconisé le 3 juin 1917, évêque de Tentyre, et premier Vicaire Apostolique du Yukon et de Prince Rupert, titre qu'il conservera jusqu'en 1944, quand le Yukon deviendra un district de Missions séparé avec S. Exc. Mgr Coudert comme Vicaire Apostolique. Mgr Bunoz sera en charge de Prince Rupert seulement au moment de sa mort, et sera bientôt remplacé par un autre Oblat de M.I., S. Exc. Mgr Jordan qui vient de recevoir sa nomination par le Saint-Père, à ce poste de dévouement apostolique.

Mgr Bunoz fut sacré évêque le 18 octobre 1917, par Mgr Caseu dans l'église de Notre-Dame du Rosaire de Vancouver, avec Mgr Legal et Mgr Breynat comme évêques co-consécrateurs. "Les Cloches de St-Boniface" indiquent le détail suivant: "A la cérémonie du sacre il a fait usage de la crosse de Mgr Durieu qui l'a initié aux Missions, il y a presque trente ans". Ne pourrait-on pas observer dans ce fait comme une sorte de transmission de courage exceptionnel, de valeur morale supérieure, de vertus apostoliques nombreuses qui ont caractérisé la vie de chacun de ces grands évêques oblats.

Retenons au sujet de Mgr Bunoz qu'il fut surtout "bien connu des trappeurs, des prospecteurs et des Indiens", et gardons comme éloge du dernier de ces "illustres **DISPARUS**" ces lignes qui résument l'idéal de son fructueux ministère: "S. Exc. Mgr Bunoz a fait oeuvre de pionnier. Il a organisé les missions de son territoire, créé et développé diverses écoles industrielles pour les Indiens et métis; il s'est occupé des chercheurs d'or venus nombreux sur la côte du Pacifique, leur rappelant la valeur primordiale de la vie chrétienne, eux préoccupés surtout des biens de ce monde..." (Voir "L'Apostolat").

En conclusion de cet article bien incomplet, parce que trop court pour exposer les oeuvres de plus de 50 ans de vie missionnaire de Mgr Emile-Marie Bunoz, nous aimons attirer l'attention du lecteur sur un fait qui n'est pas, ce nous semble, sans un réel intérêt. Des 14 Oblats,—nos Evêques Missionnaires de l'Ouest canadien,—qui ont droit pour toujours au respectueux souvenir et à la piété reconnaissante de tous les Canadiens du pays, il en est deux seulement qui nous ont donné vingt ans de leur bienfaisant apostolat dans l'Ouest: Mgr Dontenwill fut nommé à Rome, en 1908, Supérieur Général des Oblats de M.I. après avoir été environ vingt ans en Colombie Britannique; et Mgr Langevin, qui mourut sur la brèche, avant sa soixantième année d'âge, mais après 20 ans de luttes continuelles pour la défense de la foi chrétienne et de nos droits nationaux, de résistance courageuse et efficace contre toute oppression, d'organisation florissante et de ministère pastoral qui restent la gloire de ce dernier métropolitain de tous les évêchés et vicariats apostoliques des territoires du Nord-Ouest.

Les douze autres Evêques Oblats défunts ont rempli une carrière qui dépasse 40 ans de zèle apostolique et de vie missionnaire héroïque, dont trois ont fourni 50 années, —Mgr Joussard et Mgr Bunoz, — et même 69 ans pour Mgr Grouard. Et il est peut-être utile de posséder la liste de ces héros de l'Eglise dans l'Ouest canadien, avec les trois années de naissance, d'ordination sacerdotale et de décès de Leurs Excellences Illustrissimes Nos Seigneurs: A.-A. Taché, 1823-1845-1894; J.-V. Grandin, 1829-1854-1903; H.-J. Faraud, 1823-1847-1890; I. Clut, 1832-1857-1903; L.-J. D'Herbomez, 1822-1849-1890; P.-P. Durieu, 1830-1854-1899; A. Dontenwill, 1857-1885-1931; L.-A. Langevin, 1855-1882-1915; E.-J. Legal, 1849-1874-1920; Alb. Pascal, 1848-1873-1920; E.-J.-B.-M. Grouard, 1840-1862-1931; O. Charlebois, 1862-1887-1933; H.-C. Joussard, 1851-1880-1932; E.-M. Bunoz, 1864-1891-1845.

Léonide Primeau, ptre.

Vient de paraître

SAINT AUGUSTIN

par Louis BERTRAND de l'Académie Française

Dans ce livre attachant que viennent de publier Les Editions Variétés, le visage du vieil évêque s'anime, devient étrangement vivant, presque moderne d'expression. On découvre bientôt une des existences les plus passionnantes, les plus mouvementées, les plus riches en enseignements que nous offre l'Histoire. Ces enseignements s'adressent à tous, répondent à nos préoccupations d'hier et d'aujourd'hui.

Cette biographie de saint Augustin est réellement sujet d'actualité. Le siècle où le saint a vécu ressemblait à notre époque troublée et le retour de circonstances semblables nous place devant les mêmes problèmes.

S'il n'est pas de sujet plus actuel, il n'en est pas aussi de plus intéressant. En effet, cette existence errante de rhéteur et d'étudiant que le jeune Augustin promena de Thagaste à Carthage, de Carthage à Milan et à Rome, et qui, commencée dans les plaisirs et le tumulte des grandes villes, s'acheva dans la pénitence, le silence et le recueillement d'un monastère, ne tient-elle pas du roman?

Et, d'autre part, quel drame plus haut en couleur et plus utile à méditer que cette agonie de l'Empire à laquelle Augustin assista et que, de tout coeur fidèle à Rome, il aurait voulu conjurer? Quelle tragédie enfin plus émouvante et plus douloureuse que cette crise d'âme et de conscience qui déchira sa vie?

A l'envisager dans son ensemble, la vie de saint Augustin apparaît comme une lutte spirituelle, un combat. C'est le combat de tous les instants, l'incessante lutte que dramatisaient tous les poètes d'alors et qui est l'histoire du chrétien de tous les temps.

C'est aussi l'histoire d'un intellectuel, d'un mystique, d'un homme de prière et de méditation, d'un docteur et d'un saint, comme celle d'un homme d'action méticuleux, d'un génie universel.

(1) Un volume de 320 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: 1.50; par la poste: $1.60.

En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

La famille est menacée

La famille canadienne est sérieusement menacée par le fléau du divorce. Des statistiques récentes indiquent une recrudescence alarmante des permis de divorce accordés par les cours civiles du Canada depuis le début de la guerre. En 1943, la moyenne des divorces par cent mille de population se répartissait comme suit: Nouvelle-Ecosse, 12; Saskatchewan, 20.7; Nouveau-Brunswick, 24.6; Ontario, 31.7; Manitoba, 38.2; Alberta, 51.1, et Colombie canadienne, 97.4. Le Québec et l'Ile du Prince-Edouard, qui obtiennent les permis de divorce par le Sénat canadien, ont eu la plus bas pourcentage, soit 2.6 et 2.2 respectivement.

Les autorités de la Colombie canadienne expliquent l'augmentation des divorces de leur province par le fait que la population, durant les trois dernières années, a augmenté de 10.97 pourcent. En Saskatchewan, l'on ne peut invoquer cette raison, puisque durant la guerre la population a diminué. Cependant le nombre des divorces a grossi graduellement. En 1938, soit en temps de paix, les cours civiles signaient 120 permis de divorces. Voici maintenant la moyenne des divorces pour cette province durant les années de guerre: 127 en 1940, 151 en 1941, 209 en 1942 et, selon des statistiques non officielles, 229 en 1944. Certaines autorités légales croient que le départ de plusieurs pères de famille, qui ont quitté la Saskatchewan pour travailler dans les usines de munitions des autres provinces, est une des causes principales de la recrudescence des demandes de séparations. Par ailleurs, l'abondance de l'argent a permis à un certain nombre d'époux et d'épouses de réclamer devant les tribunaux une séparation qu'ils convoitaient depuis longtemps, mais qu'ils ne pouvaient demander avant la guerre.

Les cours du Manitoba ont accordé 316 divorces en 1944 en regard de 215 en 1938. A. J. Christie, régistraire de la cour, prétend que les séparations occasionnées par la guerre seraient la cause majeure des divorces. "La dislocation des foyers par l'absence des hommes, enrôlés dans l'armée ou dans les usines de munitions, est un des facteurs du divorce," dit-il.

Quoiqu'il en soit, les divorces ont augmenté d'une façon déconcertante durant les dernières années. En 1944, la Colombie canadienne enregistrait 1,006 divorces et l'Ontario, 1,560. La moyenne totale des divorces au Canada, en 1943, représentait **31.1** pour-cent par mille personnes.

Comme le démontrent, hélas, trop clairement les chiffres que nous venons de citer, le chancre du divorce ronge en pleine chair l'unité sociale, la famille. L'un des tristes effets de la guerre aura été de multiplier chez nous la fréquence des séparations qui disloquent le lien matrimonial, favorisent l'immoralité et compromettent sérieusement l'éducation des enfants. Le mal atteint directement le mariage sur lequel repose la famille. Or la famille, fondée par Dieu, fait la force ou la faiblesse de la société. Les désordres et les ruptures de familles ont leurs répercussions, leurs contre-coups nécessaires dans la société. Aussi les institutions qui légalisent le divorce font un tort inestimable à leur pays. Malheureusement, à la suite de bien d'autres gouvernements, nos autorités civiles tolèrent, approuvent les tribunaux qui accordent, pour des motifs futiles, ridicules, des centaines, des milliers de divorces par année.

Ces tribunaux, et indirectement les autorités civiles qui les instituent, s'arrogent des droits qui dépassent leurs attributions. "Le contrat matrimonial étant fondé sur la constitution de la nature humaine et ayant pour but principal la perpétuité de l'espèce, est de droit naturel, dit le R. P. Gaston Sortais, S.J., dans son Traité de Morale. Il est donc antérieur et supérieur au droit civil et politique. Par conséquent l'Etat n'a aucune autorité pour légiférer sur le contrat conjugal envisagé dans ses conditions essentielles, parce qu'il n'en a pas sur le droit primordial qu'on nomme droit naturel."

La législation qui légalise le divorce, légalise par le fait même le désordre et menace sérieusement les meilleurs intérêts de la société. Une telle législation ouvre la porte à toutes sortes d'abus qui préparent une génération de dévoyés, de désaxés chez lesquels se recrutera la troupe des criminels, des bandits et des meurtriers. Car les enfants, qui auront été victimes des mésintelligences et de la séparation des parents, grandiront sans affection et le coeur vide de tous sentiments nobles. Enfants de malheureux, ils feront le malheur du milieu où ils vivent, parce que leur éducation aura à peu près été complètement manquée.

Donc les tribunaux qui accordent des divorces concourent au maintien d'une triste école d'immoralité.

J. V.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

S. Exc. Mgr G. Cabana est allé administrer la confirmation à Red Lake et y visita la mission. Cet endroit est desservi par le R.P. Benoit, O.M.I.

• • •

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Maurice St-Cyr, ancien élève du Petit Séminaire, en route pour l'Ouest. M. St-Cyr est actuellement vicaire à la paroisse St-Edouard, de Montréal.

• • •

M. l'abbé Pierre Picton, curé de Ste-Elisabeth, est de retour à St-Boniface après avoir subi une sérieuse opération à Rochester. M. Picton se sent beaucoup mieux et est en pleine voie de rétablissement.

• • •

Il y a eu 32 ans le 25 juillet que S. Exc. Mgr A. Béliveau a été sacré évêque des mains de S. Exc. Mgr A. Langevin, dans la cathédrale de St-Boniface. Ad Multos Annos!

A la cathédrale

Nouvel autel

On lance une souscription en faveur d'un nouvel autel pour la cathédrale. Cet autel n'est qu'une partie du plan total, car on veut refaire le sanctuaire tout entier. Les architectes Lemieux, de Montréal, ont fait un plan s'harmonisant avec le style et l'architecture de la cathédrale. On a tiré copie de ce plan et on l'a distribué aux paroissiens, leur demandant leur contribution.

On sait le besoin d'un autel et d'un sanctuaire pour la gloire et l'honneur de notre église-cathédrale. On a utilisé l'autel actuel après la construction, mais ce n'était là qu'une mesure temporaire et on espérait pouvoir construire un autel convenable, mais cette entreprise fut toujours renvoyée à plus tard. Le temps semble venu de mener la chose à terme et on demande à la population de St-Boniface de contribuer à l'endroit de cette oeuvre.

Triduum

Il y a à la cathédrale un triduum en l'honneur de sainte Anne. Le R.P. Jean Tétrault, des Pères Blancs, en est le prédicateur. Le Révérend Père a prêché mardi, mercredi et jeudi soir. Jeudi a lieu une communion générale des Dames de Ste-Anne. Le R.P. Tétrault fera, dimanche prochain le 29 juillet, le sermon sur les missions d'Afrique.

Reprise des cours de tissage

Cours de tissage

On annonce la reprise des cours de tissage pour le mois de septembre. Le premier cours aura lieu dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, rue Lydia. Le cours durera de cinq à six semaines. On est prié de donner son nom à la Société d'Enseignement Postscolaire, 140, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone: 203 119.

Inscription au Collège de St-Boniface

Les parents de St-Boniface qui désirent placer leurs enfants au Collège, en septembre prochain, sont priés de faire application cette semaine. On accepte les élèves qui ont terminé leur grade cinq avec une forte moyenne, ainsi que les élèves du sixième et du septième grade. On pourra s'adresser au Père Préfet du Collège, tous les jours (sauf le dimanche) de 9 h. 30 à 11 h. 45 a.m.; de 3 h. à 5 h. 30 p.m., et le soir de 7 h. à 9 h.

(Communiqué)

En Allemagne



Le général Joseph Koenig, chef de la résistance française à Bir Hakeim, au cours de la campagne d'Afrique, en 1942, a été nommé commandant en chef des troupes françaises d'occupation en Allemagne. Il succède au général de Lattre de Tassigny.

Koenig était commandant des forces françaises de l'intérieur. Le général Paul Legentilhomme, qui a joué un rôle prépondérant dans la libération de Madagascar, succède au général Koenig.

Comité central des Dames de la paroisse

Les dames et les demoiselles du V.A.D., de St-Boniface, ont répondu généreusement à la demande d'aide pour la "Red Cross Lodge", où elles secourront nos soldats blessés revenus du front, et qui sont hospitalisés à Deer Lodge.

• • •

Le comité des dames, sur la demande de M. E.-A. Poulain, a bien voulu accepter la charge de la campagne du "Norwood et de St-Boniface Anti-Mosquito Tag Day" qui a eu lieu le 14 juillet. Mmes J.-B.-T. Hébert, J.-C. Mouard et J.-A. Lane remercient sincèrement les jeunes Guides et toutes les jeunes filles qui ont aidé à faire de cette campagne un succès. Nous remercions aussi toutes les personnes qui les ont encouragées par leur obole. Voici les noms des jeunes filles qui ont accordé leur aide: Alice St-Hilaire, Patricia Brodeur, A. Rowan, D. DeGuypère, M. Toupin, J.-A. Mouard, L. Filteau, G. Comeau, L. Langevin, A. Soulodre, D. Comeau, R. Soulodre, P. Langevin, Y. Pichette, T. Mager, S. Bergeron, Mlle Brunet, L. Bibeau, C. Bibeau, L. Lalonde, A. Jobin, H. Valcourt, G. Valcourt, L. Lamarche, C. Joyal, C. Hébert.

Mme J.-A. LANE.

Réformes dans le système d'éducation à Harvard

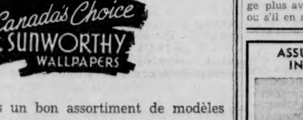
CAMBRIDGE, Mass. — L'université Harvard, reconnue pour être plutôt traditionnaliste, modifiera sous peu, dit-on, d'une façon assez substantielle, son système d'éducation, en vigueur depuis plus d'un demi-siècle.

Un comité de 12 membres a rendu publiques les conclusions de deux années d'étude sur le sujet.

Les réformes proposées sont les suivantes: en général on mettra davantage l'accent sur la formation générale et un système d'élections libres.

Le rapport du comité suggère un curriculum central fait d'anglais, de sciences, de mathématiques et de "sciences sociales"; il propose également que tous les étudiants choisissent un minimum de six cours sur les 16 du programme de la formation générale. De ces dix cours, l'un devra être en humanités, un autre en sciences sociales et un troisième en sciences naturelles.

POTSDAM — Le général Charles de Gaulle n'assiste pas à la conférence des Trois ici, a-t-on annoncé officiellement. On ne sait pas encore si le chef français assistera aux délibérations à un stage plus avancé de la conférence, ou s'il en sera totalement exclu.



A L'HOTEL DE VILLE

50 maisons de guerre pour la ville de Saint-Boniface

La question des logements de guerre fut de nouveau longuement discutée à l'assemblée du Conseil de Ville lundi dernier. La décision qui avait été prise il y a quinze jours, de ne pas accepter l'offre du "Wartime Housing", a été rétractée à une assemblée spéciale du Comité de Construction, et ce changement fut ratifié par le Conseil, après un chaud débat. M. l'échevin Hébert a demandé qu'en acceptant l'offre du Gouvernement, demande soit faite pour que les entrepreneurs locaux obtiennent une partie des contrats de construction. Ces maisons devant toutes être construites avant l'hiver, il est probable que l'entrepreneur du Wartime Housing ne pourra qu'être heureux de l'aide apportée par ceux-ci.

Les échevins Hansford et Marion ont fait remarquer qu'ils n'étaient nullement en faveur de ces constructions, mais que forcés par les circonstances actuelles, ils se voyaient tenus de voter en faveur de cette motion, qui fut finalement approuvée par un vote de 7 à 2 (un échevin absent). L'avocat de la Ville, M. Brock, est autorisé à signer les contrats avec les entrepreneurs du Gouvernement.

L'évaluateur, M. Leclerc, a proposé quelques sites favorables à ces constructions, qui seront au nombre de cinquante pour commencer, et partagées également entre les deux districts scolaires. Ces lots sont situés sur les rues Aulneau, Dollard, Archibald, Bristol et Dupont. Le projet sera étudié de nouveau par les échevins des quartiers intéressés.

• • •

Son Honneur le Maire MacLean s'est élevé contre le projet d'achat d'un excavateur à l'usage du département des travaux publics. Il fit remarquer qu'une dépense de dix à quinze mille dollars n'est guère justifiable à l'heure actuelle, surtout pour une machine qui ne servira que rarement. Le Conseil a voté en ce sens.

• • •

On approuva en deuxième lecture le bill réglant les heures de vente des postes d'essence. Les jours de semaine, la fermeture se fera à 7 h. p.m., le samedi à 9 h., et le dimanche à midi. Cette loi demeure cependant à l'étude avant d'être approuvée en troisième lecture.

• • •

La Compagnie Winnipeg Electric a refusé pour le moment la requête du comité de transport voulant que la route des autobus de St-Boniface s'étende jusqu'à la rue Ellice. La compagnie affirme qu'à l'heure actuelle elle manque d'autobus, plusieurs étant en réparation.

Petites Notes

M. Denys Brunet, de Port Arthur, Ont., est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Godias Brunet.

• • •

M. et Mme Henri Couture, de Garry, Indiana, sont en visite pour trois semaines chez M. et Mme Lucien Couture et leurs autres parents de St-Boniface.

• • •

Le sous-officier breveté Jean-Maurice DesRosiers, fils de M. et Mme Edmond DesRosiers, 215, rue Roger Norwood, est arrivé à Winnipeg par le train de la Croix-Rouge le 24 avril dernier. Il est actuellement à l'hôpital de Deer Lodge.

Tombé malade à Gibraltar, il fut transporté par avion en Angleterre où il fut hospitalisé à Cardiff, South Wales, pendant deux mois. Il revint au Canada sur le vaisseau Lady Nelson.

Le sous-officier DesRosiers, de l'aviation, fit du service aux Bahamas, en Irlande du Nord, en Angleterre, à Gibraltar, au Maroc français, en Afrique du Nord.

Il s'enrôla dans l'aviation en 1941, à l'âge de 18 ans. Il fut sansfiliste dans les avions Mitchell, Liberators et les bombardiers Halifax.

• • •

Mme Emile Trudeau, de Los Angeles, Calif., est en promenade depuis lundi dernier chez Mme Joseph Bélanger, de 506, rue Aulneau.

• • •

M. et Mme Lucien Couture recevaient en l'honneur de M. et Mme Alfred Couture, de Chicago, Ill., de M. et Mme Armand Couture, d'Ottawa, de M. et Mme Antonio Couture, de Kenora, de Mme Henri Couture, de Garry, Ind., de Mme R. Poposki, d'Angola, Ind., et de Mme Napoléon Champagne, de Los Angeles, Calif.

38 invitées prirent part à cette réception.

• • •

Le canonnier Roland-Albert Brûlé est en congé chez sa mère, Mme Pariseau, de la rue St-Jean-Baptiste, pour quelques semaines.

• • •

L'aviateur-chef René-J. Heyser, de 385, rue de la Morénie, est de ceux qui sont venus en congé de 30 jours avant de repartir pour le Pacifique.

Est aussi en congé en même temps que son frère, le canonnier Georges-R. Heyser, du Camp Shilo. Il passera une quinzaine chez les siens.

Tous deux sont fils de M. et Mme E.-A. Heyser, de 385, rue de la Morénie, où ils passent leur vacance.

• • •

M. et Mme Alfred Couture, de Chicago, Ill., passent une vacance de deux semaines chez leurs parents et amis de St-Boniface.

• • •

Mme Emile Trudeau est venue par avion de Los Angeles, Calif., en visite chez ses parents de St-Boniface, les familles Trudeau et Bourdon.

A son retour, elle s'est arrêtée à Vancouver, C.B., où elle rend visite à l'une de ses soeurs.

• • •

Mme A. Bourbonnière, de 154, rue Bertrand, est partie à St-Hyacinthe, P.Q., où elle passera un mois. Elle est accompagnée de son neveu, Raymond Lemay.

80,000 Allemands mis sous arrêt

FRANCFORT — Un demi-million de soldats américains ont arrêté plus de 80,000 personnes et fouillent toutes les maisons de la zone américaine d'occupation de Francfort, apprend-on.

C'est probablement le plus grand raid qui ait été effectué.

Les Américains cherchaient des armes, des munitions et autres instruments dangereux. Plusieurs des personnes arrêtées étaient membres des S.S. et étaient recherchées comme criminels de guerre.

Les 15,000,000 d'Allemands de la zone d'occupation ont été pris par surprise et ont été effrayés, mais ils n'ont offert aucune résistance.

Seulement deux d'entre eux ont tenté de s'échapper et au moins un a été tiré à mort.

Décès

Mme Georges CRAIG

Le 13 juillet dernier, mourait à l'hôpital de St-Boniface, après une longue et pénible maladie, Mme Agnès-Marie Craig, née Daignault.

Née à St-François-Xavier il y a 41 ans, du mariage de M. Emilien Daignault et Sarah Hogue, et élevée dans la pieuse atmosphère d'une famille profondément chrétienne, elle sut y puiser la force nécessaire pour supporter saintement l'épreuve et faire le suprême sacrifice.

La défunte laisse dans le deuil son époux et trois enfants en bas âge, ses vieux parents, trois frères: Philippe, de Ste-Anne, Ephrem, de St-Boniface, et Ernest, outre-mer, et quatre soeurs: Mme Julien Richard, de St-François-Xavier, Mmes Félix Roque et Léo McCaughan, de Ste-Anne et Mme Henri Morin, de Winnipeg.

Le service funèbre eut lieu en l'église St-Ignace, le 16, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient ses deux frères, Philippe et Ephrem et ses quatre beaux-frères, MM. J. Richard, F. Roque, H. Morin et L. McCaughan.

La maison Barker avait charge des funérailles.

• • •

Mme François MAHE

Mme François Mahé, née Evelyne Gougeon, est décédée le vendredi 20 juillet, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 32 ans.

Survivent à la défunte son époux et un fils; son père, M. Elie Gougeon, et 4 soeurs: Berthe (Mme A. Arnal), Elisabeth (Mme A. Paillé), Denise (Mme E. Kerouack), toutes de St-Boniface, et Marie (Mme M. Bond), de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale le lundi matin 23 juillet.

Etaient porteurs: MM. Alphonse Arnal, Alphonse Paillé, Athanase Gougeon, Augustin Mahé, Joseph Mahé et Louis Gougeon.

L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface.

La maison Desjardins avait charge des funérailles.

Mon Guide au Cinéma

The Unseen	I
Swing Hostess	I
The Scarlet Clue	I
Slightly Terrific	I
Belle Starr	I
The Clock	II
The Woman in the Window	II
Brigham Young	II
Tonight and Every Night	III
Delightfully Dangerous	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Trésor trouvé dans la villa de Darnaud

PARIS — La police militaire française a trouvé un trésor de 25 millions de francs ($125,000) dans la villa de Joseph Darnand, l'ancien chef de la milice de Vichy récemment arrêté en Italie et accusé de trahison.

Cet argent faisait apparemment partie du fonds destiné à l'entretien des forces armées de la collaboration, disent les autorités.



Déclaration du Maréchal Pétain

(Suite de la première page)

une action nécessaire et salutaire. Oui, l'armistice a sauvé la France et a contribué à une victoire alliée, en assurant une Méditerranée libre et l'intégrité de l'empire.

Le pouvoir m'a alors été légalement conféré et reconnu par tous les pays du monde, du Saint-Siège jusqu'à l'Union soviétique. J'ai usé de ce pouvoir comme d'un bouclier pour protéger le peuple français.

Pour le peuple français, je suis allé jusqu'à sacrifier mon prestige. Je suis resté à la tête d'un pays sous l'occupation. Se rendra-t-on compte de la difficulté de gouverner sous de telles conditions?

Chaque jour, le couteau sur la gorge, j'ai combattu l'ennemi. L'histoire dira exactement comment j'ai réussi à vous épargner, alors que mes adversaires ne pensent qu'à me reprocher ce qui était inévitable.

"J'ai combattu l'ennemi"

L'occupation m'a forcé à épargner l'ennemi, mais je ne l'ai épargné que pour vous épargner jusqu'à ce que notre territoire soit libéré.

L'occupation m'a aussi forcé contre ma volonté et contre mes sentiments de dire des choses et d'accomplir certaines actions qui m'ont fait plus souffrir que vous. Mais, devant les demandes de l'ennemi, je n'ai rien cédé qui était essentiel à l'existence du pays.

La France libérée peut changer de mots et de noms. Elle construit et ne peut bâtir utilement que sur les fondements que j'ai posés.

Quant à moi, je ne pensais qu'à l'union et à la réconciliation des Français. Je vous l'ai dit une autre fois, l'autre jour, lorsque les Allemands m'emmenèrent prisonnier, parce qu'ils me reprochaient de ne pas avoir cessé de les combattre et de ruiner leurs efforts.

Loyauté de plusieurs Français

Je sais qu'en ce moment, si certaines personnes ont oublié, depuis que je n'exerce plus le pouvoir, ce qu'elles ont dit, écrit ou fait, des millions de Français pensent à moi qui m'ont donné leur confiance et me sont restés loyaux.

Ce n'est pas à ma personne qu'ils donnent leur confiance et leur loyauté, mais pour eux, comme pour plusieurs autres dans le monde, je représente une tradition, qui est celle de la civilisation française et de la tradition chrétienne, confrontant les excès de toutes tyrannies.

En me condamnant, vous condamnerez des millions d'hommes dans leur espoir et leur foi. Ainsi, vous augmenterez et prolongerez la discorde en France, qui a besoin de se retrouver à nouveau, de reprendre la place qu'elle occupait avant parmi les nations.

Mais ma vie a peu d'importance. J'ai fait à la France un cadeau de ma personne. C'est à cet instant suprême que mon sacrifice ne doit pas être plus longtemps mis en doute.

"Que ma condamnation soit la dernière"

Si vous me condamnez, que ma condamnation soit la dernière et qu'aucun autre Français ne soit condamné ou emprisonné pour avoir obéi aux ordres de son chef légal.

Mais je dis, devant tout le monde: vous condamnerez un innocent tout en croyant parler au nom de la justice et c'est un homme innocent qui porterait le fardeau, parce qu'un maréchal de France ne demande miséricorde à personne.

Votre jugement sera révoqué par celui de Dieu et de la postérité. Ceux-ci suffiront à ma conscience et à ma mémoire. Je m'en remets à la France.

Nouveau président à "Dalhousie"

HALIFAX — Le bureau des gouverneurs de l'Université Dalhousie a annoncé la nomination de M. Alexander E. Kerr, principal du "Pine Hill Divinity College", d'Halifax, au poste de président de l'Université. M. Kerr succède à M. Carleton Stanley, dont la démission a été annoncée le printemps dernier. Les "divergences d'opinions" du bureau des gouverneurs et du président avaient causé la démission de ce dernier.

TURIN — Marcelle Soleri, 63 ans, ministre italien du Trésor, est décédé subitement lundi à Turin.

Soleri, qui était une figure dominante dans la politique italienne, s'était retiré sous le régime fasciste mais revint récemment à la vie publique comme membre prédominant dans le nouveau parti libéral.



A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Laurier

Notre pique-nique annuel eut lieu le 5 juillet et fut, grâce à une température idéale, un très beau succès. Un autre tournoi de balle au camp auquel prirent part 12 équipes, eut lieu le 26 juillet.

• • •

Tous les membres de notre club de couture se sont rendus à l'exposition de Dauphin, le mardi 10 juillet. Il y avait parade à laquelle prenaient part 58 clubs dont 650 enfants, le plus grand rassemblement de ce genre au Canada. Ceci était dû à la générosité de la Compagnie Eaton de Winnipeg et sous la direction de Mlle McConnell, du Département d'Agriculture.

• • •

M. et Mme Robert Deprés et Mlle Suzanne Marcoux, de Norwood, étaient en visite de quelques jours au presbytère.

• • •

Mme G. Aubin, de Montréal, est en visite pour quelque temps dans sa famille.

• • •

Mlle E. Pineau et Mme E. Delaurier sont allées faire un séjour à Clear Lake.

• • •

M. et Mme Erg. Assailly ont fait une visite de quelques jours chez leurs enfants, M. et Mme O. Berthelette, à Binscarth. M. et Mme P. Jeannotte ont visité plusieurs de leurs parents à l'Ie-des-Chênes, Winnipeg et Binscarth.

Baptême

Le 10 juillet était baptisée Marie-Berthe-Dolorès, fille de Wilfrid Gamache et de Georgiana Berthelette. Parrain, Lucien Berthelette, oncle de l'enfant; marraine, Anita Gamache, soeur de l'enfant.

• • •

Mme Gabriel Deremiens et ses enfants ont quitté définitivement Laurier pour s'installer à Brandon.

Baptême

Baptisé le 22 juillet, Réginald-Guy-Joseph, fils de Maurice Gamache et d'Anne-Marie Boisvert. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Gamache, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Alexina Boisvert est partie pour Winnipeg afin d'assister à la convention des maitres de postes.

Sainte-Anne-des-Chênes

Noces d'argent

Le soir du 23 juin, tous les parents se réunirent à la résidence de M. et Mme Philias Maurice, pour fêter leur 25ème anniversaire de mariage.

L'aînée des filles lut une adresse et de beaux cadeaux furent offerts aux jubilaires. Un des frères de M. Maurice envoya un bouquet de 25 roses pour l'occasion.

Le héros de la fête remercia en termes émus ses enfants et parents. Tous se quittèrent enchantés d'une si belle soirée et en offrant leurs meilleurs voeux aux heureux jubilaires.

Le 24 juin, dimanche matin, à 9 heures, une messe fut célébrée à cette occasion par le R.P. W. Sicotte, O.M.I., ami de la famille.

Etaient présents au choeur, leur fils, le Frère Louis Maurice, de Lebret, le R.P. A. Girard, O.M.I., de Gravelbourg, et le R.P. E. de l'Etoile, C.SsR., curé de Ste-Anne.

De nombreux parents et amis y assistèrent.

La Salle

Le 16 juillet dernier, à l'école Barkham, M. Gabriel Forest fut élu commissaire par acclamation, pour remplacer Mme M.-A. Lemaire qui finissait son terme.

AVIS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

Si vous n'avez pas encore engagé votre institutrice pour le prochain terme, veuillez en avertir immédiatement le Secrétariat de l'Association et lui envoyer une autorisation pour lui permettre de vous trouver une institutrice enseignant avec permis.

Il est de toute nécessité que les commissions scolaires qui ont déjà engagé leurs institutrices nous fassent parvenir le nom de celles-ci le plus tôt possible.

La Secrétaire générale.

(Communiqué)

Sandilands

Décès

Dimanche soir, le 10 juin, M. Edouard Freynet mourait paisiblement.

Après une longue maladie de six mois M. Freynet est décédé entouré de sa famille et assisté sur son lit de mort par le R.P. Jobin, O.M.I.

M. Freynet demeurait dans la petite mission de Sandilands depuis plusieurs années. C'est là qu'il a dépensé ses énergies pour sa famille, pour la foi, en recevant chez lui les missionnaires, pour notre langue, en s'occupant avec ses quelques parents de trouver des institutrices canadiennes-françaises. Parmi ce petit groupe de Canadiens, M. Freynet était toujours le premier conseiller, comme le père du village.

Le mercredi 13 juin à dix heures, à La Broquerie, le R.P. Jobin chanta le service, assisté de M. le curé Roy et de M. l'abbé Lafrenière, de Ste-Geneviève, comme diacre et sous-diacre. M. C.-N. Dupas dirigeait la chorale. Portaient la dépouille mortelle: M.M. Joseph Balcaen, Georges Laurencelle, Eugène Laurencelle, Elas Gauthier, beaux-frères du défunt, M. Gustave Dubois, son cousin, et M. Arthur Boily, son gendre.

Lui survivent: son épouse, Rosa Laurencelle, six filles: Fabiana, (Mme Art. Boily) Lucille, Liliane, Denise, Béatrice, Yolande; un fils Gérald.

Remerciements

La famille Freynet et la famille Laurencelle remercient tous ceux qui leur ont témoigné une si grande sympathie et ont rendu de si nombreux services à l'occasion de leur grand deuil.

Dunrea

Le R.P. A. Paradis est venu rendre visite à son père et à ses autres parents. Mlle Valérie, sa soeur, est aussi pour quelques semaines parmi les siens.

• • •

Le marin Roland Garand, qui était outre-mer depuis près de deux ans et qui s'est enrôlé pour la guerre du Pacifique, doit passer quelques mois dans sa famille. Sa soeur, Solange, de Winnipeg, est aussi en vacances.

• • •

Hervey Shipley, agent de gare, est en congé chez ses parents, M. et Mme Shipley.

• • •

M. le Curé et sa mère sont allés rendre visite à M. et Mme C. Isabey, de Sioux Lookout.

• • •

Le docteur Roy, son épouse et le petit Germain, sont partis en vacances.

Saint-Laurent

Décès

Mlle Blanche Coutu, fille de feu M. Alexandre Coutu et de Mme Coutu, est décédée le vendredi 20 juillet au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 27 ans.

Les funérailles eurent lieu à St-Laurent le lundi 23 juillet.

Survivent à la défunte: 4 frères, William, et Edmond, de St-Laurent, Robert, de Winnipeg, et le soldat David, de l'armée outre-mer; 4 soeurs: Mme James Beare (Rosanna), de Neche, N.D., Mme Ernest DeLaronde (Bernadette) de Winnipeg, Mme Jacques Guiboche (Amanda), de St-Laurent, et Mme J. Brisseau, de l'Alberta.

• • •

Le dimanche 22 juillet, M. André Gaudry est décédé à l'hôpital de St-Boniface. Il était âgé de 63 ans.

Le service funèbre eut lieu en notre église paroissiale, le mardi matin 24 juillet.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Alfred, de St-Boniface, et une soeur Alexina, de Winnipeg.

La maison Desjardins, de St-Boniface, avait charge des funérailles.

Saint-Eustache

De retour

Le soldat Ernie Houle est de retour dans sa famille après un long service outre-mer.

Visiteurs

Mlle Gisèle Létourneau, fille de M. et Mme Dominat Létourneau, membre du corps féminin de l'armée, est venue la semaine dernière passer ses vacances chez ses parents.

• • •

Mme Léo Bernardin est actuellement en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Henry Bernardin.

• • •

Mlle Clairina Allarie, employée au Sanatorium de St--Boniface, est de passage pour quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Napoléon Allarie.

Pique-nique

Nous aurons notre pique-nique annuel le dimanche 5 août. Il y aura partie de balle au camp, courses de chevaux et à pieds, boxe, et cinéma, sans compter d'autres attractions intéressantes. Les visiteurs trouveront sur le terrain liqueurs douces, crème glacée, etc. Le dîner et le souper seront servis par les dames de la paroisse.

Sainte-Claire

Pique-nique

Nous venons d'avoir notre dixième pique-nique annuel, comme toujours, sous la présidence de M. le Curé. Le succès est magnifique. L'on a encore établi un record.

Mariages

Le 2 juillet, M. Ernest Lachance, fils de M. Alphonse Lachance, unissait sa destinée à celle de Mlle Emma Langan, fille de M. et Mme Joseph Langan.

• • •

Le 18, était célébré le mariage de M. Maxime Burwash, fils de M. et Mme Nelson Burwash, avec Mlle Olivine Bouvier, fille de M. et Mme Delphis Bouvier.

Baptêmes

Marie-Hélène, enfant de M. et Mme Patrice Bouvier. Parrain, Donald Davey; marraine, Rita Burwash.

• • •

Joseph-Damase-Ephrem, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Bouvier. Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Carrière.

• • •

Joseph-Henri, fils de M. et Mme Louis Vermeylen. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Langan.

• • •

Marie-Irène-Thérèse, enfant de M. et Mme Hubert Laviolette. Le parrain a été Stéphane Lafontaine, et la marraine, Delphine Lafontaine.

• • •

Marie-Thérèse-Florence, enfant de M. et Mme Joachim Larocque. Parrain, Fortunat Bouvier; marraine, Louise Larocque.

Décès

Le 7 juillet, eurent lieu les funérailles de M. Antoine Laplante, décédé à l'âge de 87 ans. Il était l'époux de Marie-Rose Dunn.

Né à Olga, North Dakota, il vint à Ste-Claire en 1910. C'est encore un ancien et un de nos bons vieux qui disparaît.

Il laisse dans le deuil, son épouse et ses enfants: Mme Antoine Larocque (Delphine), Maxime, Norbert, Patrice, et Mme Alex. Laliberté (Lucie), de notre paroisse, Joseph, à Medecine Hat, Mme Ladouceur (Agnès), de Cavalier, North Dakota, Mme Getz (Nellie), de New Jersey, et Philias, en Angleterre.

Fête en l'honneur de l'hon. et de Mme Sauveur Marcoux

[Suite de la première page]

letier, Doria Phaneuf et une foule d'autres citoyens.

La réunion était présidée par M. le docteur Paul L'Heureux, du département de la Santé Publique.

Bienvenue

M. Alfred Lagimodière, préfet de la municipalité Taché, souhaita la bienvenue aux visiteurs et dit sa joie de se voir associé à cette fête. M. l'abbé A. d'Eschambault fut ensuite invité à dire quelques mots. Il remercia M. Marcoux des bons services rendus à l'Eglise durant son séjour à la Chambre. S. Exc. Mgr G. Cabana, n'ayant pu être présent, avait exprimé ses voeux par lettre et avait envoyé deux chapelets aux jubilaires. M. d'Eschambault exprima les sentiments de Leurs Excellences et du clergé. On remarquait parmi le clergé, le R. P. L. Mailhot, S.J., recteur du Collège, le R. P. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats, MM. les abbés A. d'Eschambault, D. McDougall, L. Rivard en plus du R. P. M. Caron, S.J., et des prêtres de la paroisse, Mgr J.-C. Saint-Amant et M. l'abbé C. Désorcy, qui est actuellement vicaire à Lorette.

Hommage à la famille

M. Norman, ancien préfet de la municipalité et conseiller, fut ensuite invité à dire quelques mots et s'en tira avec beaucoup de bonne grâce. Il parla surtout de la vie familiale de M. et Mme Marcoux et rendit hommage à cette dernière. Il rappela les services rendus par M. Marcoux comme préfet de Taché. M. le sénateur Howden félicita Lorette d'avoir produit un homme aussi intègre et dit que l'honneur en était à toute la paroisse et à toute la région. M. Fernand Viau, nouveau député de St-Boniface, rendit hommage à l'hon. M. Marcoux et dit toute sa joie de se trouver mêlé à cette fête qui dépasse les cadres de la paroisse. M. Henri d'Eschambault, président de la Société St-Jean-Baptiste, rappela les nombreux services rendus par M. Marcoux dans une foule de domaines, et lui exprima la reconnaissance de toute la population pour le bien qu'il a fait comme député et ministre.

Témoignage de M. Garson

L'honorable M. Garson, premier ministre du Manitoba, invité à parler, dit toute l'admiration qu'il avait pour M. Marcoux et rappela comment M. Marcoux avait représenté les siens avec dignité et savoir-faire. Il fit l'éloge de l'intégrité de M. Marcoux, de sa prudence et autres qualités civiques. Il associa aimablement le nom de Mme Marcoux à ces félicitations et ces voeux. Un fils des jubilaires leur lut ensuite une adresse bien sentie et leur présenta au nom des enfants et parents un superbe service de coutellerie. M. Garson leur avait présenté un magnifique service à thé en argent, au nom des amis et concitoyens.

Allocution de Mgr St-Amant

Mgr J.-C. Saint-Amant, invité à prendre la parole, montra en M. et Mme Marcoux des modèles de vie familiale et félicita M. Marcoux d'avoir su conserver l'amour de la terre et d'avoir rendu des services aussi éminents. L'honneur qui revient à Lorette, dit Mgr Saint-Amant, s'étend à tous les compatriotes de M. Marcoux.

Réponse de M. Marcoux

Le héros de la fête répondit en termes émus. Il remercia ses enfants et fit l'éloge de la compagne de sa vie. Il redit sa bonne volonté de servir les siens au sein du ministère tant qu'il y serait et qu'il ferait toujours son possible pour faire comprendre notre point de vue dans le domaine de la controverse. Il est souvent possible, dit M. Marcoux, de faire accepter ses points de vue en essayant de les expliquer et les faire comprendre. Il arrive aussi qu'il faille recourir à un compromis, et souvent c'est là la seule solution possible.

Ce que M. Marcoux n'a pas dit et ne pouvait dire c'est le nombre de services continuels qu'il rend aux siens comme membre des diverses commissions et comme conseiller prudent et sage. Cette manifestation a démontré en quelle estime on tient M. Marcoux un peu partout, et que ses compatriotes lui sont reconnaissants des services rendus. Le comité a d'ailleurs reçu une foule de lettres et communications venant de condisciples et amis de M. Marcoux exprimant leurs voeux et leur regret de ne pouvoir être présents.

La Liberté et le Patriote est heureuse de s'associer à ce concert de louanges et d'offrir elle aussi ses hommages et ses voeux à ce bon ouvrier et à Mme Marcoux, sa digne et fidèle compagne.

M. et Mme Marcoux ont cinq enfants dont Mlle Blanche, l'aînée, est bien connue au Manitoba français, où elle dirige les cours d'art ménager, à domicile.

Saint-Adolphe

Le 21 juillet au soir, à la résidence de Mme Joseph Legal, avait lieu un shower organisé par les amies de Mlle Marie-Ange Legal, dont le mariage avec M. Louis de Gonzague Chaput sera célébré prochainement. La future épouse reçut de nombreux ustensiles de cuisine en pyrex.

Un délicieux goûter fut servi aux invitées qui étaient au nombre d'une quarantaine.

Scarth

Un beau témoignage d'estime a été rendu le 18 juillet à la mémoire de Mme Victor Druwe, née Marie Vasar, décédée à l'hôpital général de Winnipeg, le 16, après une longue et pénible maladie. Elle était âgée de 63 ans.

Elle laisse dans le deuil une fille, Jeanne (Mme Maxime Gilliard), de Belleview, et deux fils, Jean et Charles, de Grande-Clairière.

Le service a eu lieu dans l'église de Grande-Clairière. Il fut chanté par M. l'abbé L. Paulhus. Un grand nombre de parents et d'amis, dont plusieurs venus de très loin, assistaient aux funérailles.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Grande-Clairière.

Les porteurs furent: MM. René Bauche, Gustave Boulanger, Amédée Boulanger, Léon Cancade, Léon Mahy, Frank DeCork.

• • •

Le soldat Robert Renard, du Camp Shilo, est en congé de trois mois chez ses parents, M. et Mme Clovis Renard.

• • •

Sont en visite chez M. et Mme D. Doucette, de Virden, Mlle Agnès Doucette, de Laurier, et Mlle Alice Léonard, de St-Boniface.

• • •

M. et Mme Maxime Gilliard et leur famille et Mlle Antoinette Rogg, de Belleview, étaient en visite dimanche dernier chez M. et Mme I. Kernel, ainsi que Mlle Mae Kelly.

Sainte-Agathe

Naissance

M. et Mme Edmond Lemoine (née Thérèse Fenez) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur premier enfant, à l'hôpital de la Miséricorde, le 19 juillet. Il fut baptisé sous les noms de Joseph-Emile-Auguste, à la chapelle de l'hôpital, par le R.P. Aurèle Lemoine, O.M.I. M. et Mme Auguste Brémaud, oncle et tante de l'enfant, furent parrain et marraine. Mme Martial Fenez était porteuse.

Réunion des Indiens du Canada en septembre

OTTAWA — On apprenait ces jours derniers qu'aux prochaines réunions des tribus indiennes du Canada, les 120,000 Indiens canadiens s'uniront pour ne faire entendre qu'une voix unanime.

Les Indiens, au cours d'une conférence en septembre, discuteront l'établissement d'un représentant exécutif national des tribus, de l'Atlantique au Pacifique, qui passeront en revue les problèmes indiens communs avec les autorités du gouvernement du Dominion.

La conférence a été convoquée par la fraternité indienne de l'Amérique du Nord, un organisme qui a originé en Colombie canadienne et a reçu un appui substantiel des Indiens des Prairies. Les émissaires de la fraternité ont récemment visité les tribus de l'Est et les porte-parole ont dit que 200 à 300 Indiens assisteront à la conférence.

On discutera la suggestion de donner le droit de vote aux Indiens et tout comme leurs frères aux Etats-Unis, de reviser la Loi des Indiens et des mesures additionnelles de soins médicaux et d'allocations pour les vieillards et les infirmes.

INDEMNITE DE GUERRE

LONDRES — L'**Exchange Telegraph** a appris de Helsinki qu'aux termes de l'accord conclu le 19, la Finlande versera à la Russie une indemnité de guerre de $50 millions or, pendant l'année qui commencera en septembre prochain.

Pèlerinage à Ste-Anne des Chênes

LE DIMANCHE 29 JUILLET

HEURES DES OFFICES

Messes—A 6 h. 30, 7 h. 30, 9 h.
Grand'messe à 11 heures. (En plein air, si possible).
Célébrant: Mgr J.-C. St-Amant.
Prédicateur: le R. P. Latour.

Confessions—De 6 h. à 11 h.

Communions—Avant et pendant les messes, à l'église.

Vénération de la relique—Après la messe de 9 h.; après la grand'messe; après le dernier exercice de 2 h. 30.

Dernier exercice du pèlerinage—A 2 h. 30 (A l'extérieur, si possible) Chants à Sainte Anne — Bénédiction des objets de piété — Instruction — Salut du T. S. Sacrement.

INFORMATIONS

1. Pour les automobiles — Un lieu de stationnement, avec gardien, en avant de la salle paroissiale.
2. Objets de piété et souvenirs en vente au couvent (Entrée donnant sur le grand chemin).
3. Repas et lunches — a) Le restaurant et l'hôtel donneront l'accommodation possible.
   b) A la salle paroissiale on servira café, sandwiches, soupe, etc.
4. Messe en plein air—L'entrée du terrain se trouve entre l'église et le couvent (Une banderole indicatrice coupe le chemin).

PÈLERINAGE À STE-ANNE DES CHÊNES, LE DIMANCHE 29 JUILLET

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saskatoon

C'est avec regret que nous avons vu partir Mme Marchand qui nous a quittés pour Vancouver, où elle doit rejoindre son mari qui vient de s'y installer.

• • •

Un groupe de dames de la paroisse se réunit chez Mme Marchand. Mme J. Brault, la présidente, exprima le regret de tous à l'occasion du départ de Mme Marchand et elle lui présenta un joli souvenir.

• • •

A la veille du départ de M. et Mme A. Longtin pour Kinderley, M. et Mme A. Couture recevaient chez eux un groupe de joueurs de bridge. Il y eut chants, musique et un goûter fut servi.

Etaient présents: le R.P. Mallin, M. et Mme J. Brault, M. et Mme O. Loiselle, M. et Mme A. Legars et Mme Marchand.

• • •

M. et Mme Longtin et leur famille nous quittent tous les ans pour passer l'été sur leur belle ferme à Kinderaley mais chaque automne nous anticipons leur retour et l'aide efficace qu'ils apportent à notre paroisse.

Mariage

Le jeudi 12 juillet en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, le R.P. Mallin bénissait le mariage de Roméo-Joseph Chaput, de Saskatoon, avec Mlle Rose Sosnowski, de Prud'homme. Leurs témoins furent M. Pierre Baudet et Mlle Tilly Kondre, tous deux de Prud'homme.

• • •

Nos félicitations à M. Adrien Legars qui vient de remporter la coupe du "Grand Challenge de la Baie d'Hudson" au tournoi provincial du Lacon Bowling, qui eut lieu à Saskatoon les 1er, 2 et 3 juillet. Ce n'est pas la première fois que M. Legars remporte des honneurs aux quilles: en 1939 il remporta le championnat amateur provincial à Régina.

• • •

M. et Mme David Rainville sont revenus d'un voyage chez leurs parents à Montréal.

• • •

Dimanche les membres du Cercle d'Etude et quelques amis allèrent à Beaver Creek en piquenique. M. Jacques Caillé conduisit nos jeunes à cette partie de plaisir qui fut un grand succès.

Y prirent part: Mlle Masson, organisatrice, Mlles Paulette Legars, F. Couture, Jeanne Brault, Thérèse Brault, Denise Couture, Thérèse Masson et Jeannine Legars, MM. Hector Balthazar, H. Richard, E. Dubar, Frank Thiberge et Robert Brault.

Nos remerciements à M. Caillé et à Mlle Masson, et nos félicitations à cette dernière pour son dévouement et son zèle envers notre Cercle d'Etude.

Prud'homme

Nous sommes heureux de revoir Mme Henri Marcotte de retour dans sa famille, après avoir passé plusieurs mois au Sanatorium de Saskatoon.

• • •

Du 24 au 29 juin nous avons eu une retraite paroissiale, prêchée par deux Pères Rédemptoristes.

• • •

En vacances dans leur famille, Mlles Yvette Lepage, Lucille Marcotte, Alma Baril; nos collégiens Raymond Marcotte, Antoine Lepage, Louis St-Arnaud.

• • •

M. et Mme Lucien Chalifour, de Léoville, en promenade chez M. et Mme J.-B. Grimard.

• • •

Mme Ernest Marcotte et sa fille, Lucille, ont passé quelques semaines à St-Boniface.

• • •

Le soldat Jean Bandet est dans sa famille pour six mois.

• • •

M. Daniel Painchaud, de Quill Lake, chez ses grands-parents, M. et Mme D. Labelle.

• • •

M. et Mme Louis Blanchette et leurs enfants, de Jackfish, chez M. et Mme W. Marineau.

• • •

Mme Loïse Cyr et son petit garçon, chez M. et Mme L.-A. Lafrenière.

Baptême

Le 17 juin, à M. et Mme Léon Beauregard (Maria Hounget) est né un fils, Raymond. Parrain, M. François Hounget; marraine, Mme Moïse Marcotte.

Willow-Bunch

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que Willow-Bunch possède maintenant son magasin coopératif.

L'idée d'entr'aide fraternelle et de coopération charitable lancée, développée et entretenue par notre florissante Caisse populaire fait son chemin et arrive à des résultats concrets comme le prouve l'achat du grand magasin à rayons de M. Hector Beaulne, qui fut ouvert au public le 19 juillet, sous le nom de Magasin Coopératif.

Le nouveau gérant est un ancien commis, M. Philippe Bélisle. Félicitations et voeux de succès.

M. Bélisle a comme assistants, M. et Mme Crowe, de Saskatoon. Mme Crowe est canadienne-française. Ils resteront parmi nous pour quelques semaines.

• • •

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M. Latour, nouvel assistant-gérant, canadien-français, à la Banque de Commerce.

Ce sont là des preuves qu'on reconnaît nos droits comme Canadiens français. Il faut manifester maintenant notre appréciation par des actes.

• • •

Mlle Jeannine Bruneau, employée à l'hôpital de Régina, est chez ses parents, M. et Mme Osias Bruneau.

• • •

M. Sinaï Beausoleil est parti pour un voyage dans l'Est.

Baptême

Le lundi 16 juillet, M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, vint baptiser un de ses petits neveux, Lionel-Joseph-Robert, fils de Ronald Provost et de Réjeanne Mondor. Parrain, M. l'abbé Mondor, remplacé par Lionel Rodrigue; marraine, Estelle Provost.

Dollard

Mlles Jeannette et Lucille Fontaine, de Kimberley, C.B., sont venues rendre visite à leurs oncles et tantes.

• • •

Mlle Marguerite Desjardins, de St-Victor, est en visite chez ses parents.

• • •

Nous apprenons la mort de Mme Duwez, anciennement de Dollard, qui fut enterrée le 14 juillet à Val Marie où reside son fils, Georges.

• • •

Mlles Sylvie et Alice Pattyn sont venues passer quelques jours chez leur père.

• • •

Mme Raymond Maurice, de Ste-Anne des Chênes, Man., est en visite chez sa belle-soeur, Mme Aurèle Arcand.

• • •

Le dimanche soir 15 juillet, nous avons eu le bonheur d'avoir notre évêque parmi nous, S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., qui vint confirmer nos enfants. Son Excellence était accompagnée de M. l'abbé S. Morin, chancelier du diocèse, et de deux séminaristes. Le lendemain, Monseigneur partait pour Eastend.

Lac Pelletier

Gaston et Madeleine St-Denis sont allés rejoindre leurs parents à Montréal.

• • •

M. Achille Chabot, de l'armée active, est revenu d'outre-mer. Il est en vacance chez ses parents.

• • •

M. et Mme David Monette sont revenus enchantés de leur voyage dans l'Est.

• • •

M. Aristide Anvoas qui avait été blessé accidentellement par une balle, est sorti de l'hôpital et se remet de ses blessures.

• • •

Le séminariste B. Métivier ainsi que sa belle-soeur, Mme Métivier, de Pintendre, P. Q., sont en promenade chez M. Cléophas Métivier.

Val Marie

Mme Clémence Duez est décédée à St-Hubert, à l'âge de 65 ans. Elle fut inhumée à Val Marie le 14, à 10 heures. Le service funèbre fut chanté par M. le Curé. Le chant était sous la direction des Soeurs de l'Assomption. Une foule nombreuse accompagna le corps jusqu'à sa dernière demeure. Les porteurs furent: MM. L. Denniel, E. Toupin, A.-L. Lemire, J. Perreault, C.-A. Brodeur et Jean Cornet. M .A.-M. Dunand portait la croix.

Mme Duez laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Georges, chef de gare à Val Marie.

Mariage

En l'église de la Nativité de la sainte Vierge, le 16, eut lieu le mariage de M. Jean Cornet, fils de M. et Mme Léon Cornet, avec Mlle Germaine Rémillard, fille de M. et Mme Philippe Rémillard, de Gravelbourg. M. le Curé leur donna la bénédiction nuptiale. Le chant et la musique ont été exécutés par les enfants du couvent, sous la direction des religieuses. L'église était décorée pour la circonstance.

Après la cérémonie, les invités au nombre de 28, se rendirent à Swift Current où un banquet fut servi au restaurant Peccadelli. M. le Curé offrit ses meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux. Le soir, M. et Mme Cornet prenaient l'autobus pour Banff. Ils résideront à Val Marie.

• • •

Le 15 courant, une trentaine de familles accompagnèrent M. le Curé à Ponteix, à l'occasion du pèlerinage annuel.

• • •

M. Adélard St-Jean est allé à Swift Current rencontrer son beau-frère, M. Ternier, de Vancouver.

• • •

Louis Wanlin a passé quelques jours à Swift Current, pour affaires.

• • •

Mme H. Laprise avec son fils, Georges, et sa fille, Florette, sont partis pour Maïta, Montana, où ils séjourneront quelques jours.

Visiteurs

Mme Bernadette Tessier, avec son époux, sont en visite chez leurs parents et soeurs.

Mlle Lise Lacoursière, de Ponteix, chez M. J. Perreault.

La famille Guay, de Canut, chez M. G.-E. Duez.

M. et Mme Kalvin Erne, chez M. K. Erne.

Maurice Clément, autrefois de Val Marie, est en visite chez ses oncles.

M. et Mme Belonie Bibeau et leurs deux filles sont partis pour Québec visiter parents et amis.

Naissance

Joseph-Jean, fils de M. et Mme Jean Perreault, de Hillandale.

Les travaux de notre futur hôpital sont commencés.

Mme Eugène Toupin est partie pour St-Boniface, où elle a assisté à l'enterrement de sa mère, Mme R. Lavoie.

Saint-Victor

Mariage

Le 12 juillet dernier avait lieu dans notre église le mariage de Mlle Liliane Beauchesne, fille de M. Ovila Beauchesne, avec M. John Pedruski, actuellement dans l'armée.

Après le mariage M. le curé adressa la parole en français et en anglais.

• • •

Notre pique-nique eut lieu sur le terrain "bois des érables" le dimanche 8 juillet.

Comme toujours, il y eut diner et souper au bois; dans l'après-midi ce fut une réunion familiale, pourrait-on dire, où les gens en profitèrent pour se rencontrer et s'entretenir ensemble. Vers 6 heures, tous s'acheminèrent vers le village où une joute de balle-molle avait été organisée entre des équipes voisines.

Les vues animées annoncées pour ce même soir ne purent être montrées malheureusement, après beaucoup de dérangement de la part de M. le curé et des organisateurs.

Notre pique-nique fut un vrai succès. A l'an prochain!

• • •

M. le curé Vachon, de Coderre, et Mlle Cécile Nadeau étaient en visite chez M. le curé.

• • •

M. Arthur Vallée, agent d'élévateur à Pickthall, est maintenant rendu à son nouveau poste à Verwood.

• • •

Mme Philippe Gaudry est à Régina pour quelques jours.

• • •

Mme Laurent Collin et ses deux fillettes rendirent visite à la soeur de Mme Collin, Mme A. Chabot, de Ferland.

• • •

Le dimanche 15 juillet eut lieu le pique-nique de l'école Montcalm. Plusieurs du village s'y rendirent.

Bellegarde

Baptêmes

Le 15 juillet, Adrienne-Marie-Angéla, fille d'Arthur Moreau et de Julie Fourny. Parrain et marraine, Gilbert Mahin et Adrienne Mahin, née Moreau.

• • •

Le même jour, Paulette-Elisa-Marie, fille de Wilfrid Cop et d'Irma Petit. Parrain, Fernand Petit; marraine, Elisa Petit, née Demetz.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph George, de Frys, ont fait un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, en bas de Québec. Ils se déclarent enchantés de leur voyage.

• • •

Le jeune Lucien Antoine, fils de M. et Mme Lucien Antoine, en travaillant sur les chemins avec un tracteur et un des nouveaux outils qu'on appelle "Soil Movers", a été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves. En déchargeant cet outil, une fausse manoeuvre fit que le jeune homme reçut un coup assez violent dans le dos. On lui donna les premiers soins à l'hôpital, puis il revint chez lui. Après un repos de plusieurs semaines, on espère qu'il sera complètement rétabli.

• • •

Le jeune Revet, fils de M. et Mme Gaston Revet, est tombé sur une fourche et s'est blessé; son état est assez satisfaisant.

• • •

Mme Albert Hardy (Geneviève Moreau) est en traitement à l'hôpital de Régina; elle doit revenir ces jours-ci.

• • •

Notre chemin qui va d'ici au no 13 est enfin recouvert de gravier. C'est une grosse amélioration dont toute la paroisse profitera. Le mille au sud du village doit aussi recevoir du gravier, mais les travaux sont arrêtés momentanément, parce que plusieurs camions ont besoin de réparations.

• • •

M. Ovila Poirier est allé à Portage la Prairie et à Winnipeg, pour affaires.

Ferland

M. et Mme Joseph Couture sont arrivés de l'est, après y avoir passé six semaines. Bienvenue à Mme Couture qui demeurera parmi nous à l'avenir. Une agréable soirée eut lieu en leur honneur, où ils reçurent de nombreux cadeaux des parents et amis de la paroisse et des environs.

M. le curé Brouillard et plusieurs de ses paroissiens sont allés au pèlerinage à Ponteix, dimanche dernier.

• • •

Mme Laurent Collin de St-Victor, et ses deux fillettes sont chez Mme Antonin Chabot, soeur de Mme Collin.

• • •

M. et Mme Donat Audette, de Val Marie, chez M. Noé Chabot.

Londres —Le ministère de l'aviation rapporte que les raids alliés à Berlin ont coûté $70,000,000 et 14,000,000 d'heures de travail à une manufacture d'appareils électriques.

Saint-Hubert

M. Frank Flick vient de nous revenir de Timmins, avec sa femme et ses quatre enfants. C'est le dernier contingent de ceux qui nous avaient quittés il y a une dizaine d'années.

Nos soldats

M. Urbain Brûlé est venu passer quelques jours dans sa famille.

• • •

M. Albert Langan, après trois ans passés au-delà des mers, nous arrive d'Europe. Il y a fait pendant un an la campagne d'Italie, et a fini la guerre en Hollande. Il a passé le reste du temps en Angleterre avant l'invasion d'Italie, et après la fin de la guerre. Il a eu l'insigne honneur de se trouver à Rome pour la grande audience donnée aux soldats canadiens par Notre Saint-Père le Pape Pie XII. Il garde de cet événement le plus vif et le plus doux souvenir. Il s'est réengagé pour la guerre du Japon. Il va donc passer un mois ici avant de gagner le Pacifique.

Mariage

Le samedi 14 juillet, avait lieu le mariage de M. Léon Beaujot, fils de M. Félicien Beaujot et de Bertheline Sénéchaud, avec Mlle Dorothée Mullie, fille de M. Paul Mullie et de Julienne Smets. Le garçon d'honneur était Albert Beaujot et la fille d'honneur, Mlle Marie-Anne Gatin. Mme Emile Gatin touchait l'orgue et Mlles Gatin ont chanté la messe avec divers cantiques et autres chants, qui ont grandement contribué à rehausser l'éclat de cette belle cérémonie. Nous avons été heureux de revoir ici, à cette occasion, Mme Julien Mullie, d'Arborfield, avec plusieurs de ses garçons, ainsi que M. Laforge et Mme Laforge (Marie-Louise Mullie), aussi d'Arborfield. M. et Mme Ernest Gatin, de Régina, étaient là aussi avec leurs enfants. Les deux époux vont résider à St-Hubert, sur la ferme que M. Léon Beaujot avait achetée l'hiver dernier de M. Alfred Elkington.

Pique-nique

Par un temps idéal, notre pique-nique a eu lieu le mardi 10 juillet. Malgré certains contretemps, l'assistance a été nombreuse et le résultat financier très satisfaisant.

Notre église

Dans deux semaines, selon toute apparence, les travaux de l'intérieur de notre église seront finis, et nous pourrons y entrer de nouveau pour les offices des dimanches.

• • •

M. Joseph Girard est en train de bâtir une petite addition à sa maison.

• • •

Mme Albert Marchand, de Forget, a passé une dizaine de jours à l'Hospice, pour aider les Révérendes Soeurs durant leur retraite.

• • •

Mme Edmond Dunand, de la Colombie-Britannique, est en visite à St-Hubert, pour plusieurs semaines.

St-Hilaire-de-Cochery

M. et Mme Gaston Tinant, de Clyde, Alta, étaient de passage parmi nous pour offrir leurs voeux de fête à leur mère, Mme Léon Tinant, qui célébrait ses 95 ans.

• • •

L'officier d'aviation Théodore Desrosiers est revenu d'outre-mer bien content d'être sur le sol canadien une fois de plus.

• • •

Les vacances ont ramené bien des nôtres; nos institutrices, Mlles Alice Ferland, Jacqueline Desrosiers, Geneviève et Thérèse de Moissac, Fernande Blouin et nos écoliers, Marguerite de Bussac, Rose Gamache, François de Bussac, Laurent Marien et Paul de Moissac.

• • •

Un groupe d'amis s'est réuni chez M. et Mme R. Ferland le 1er juillet pour offrir un petit souvenir à leur fille, Thérèse, qui s'en va à Nicolet faire son noviciat.

• • •

Notre dernière assemblée s'est tenue chez M. Lortie. L'assistance était nombreuse. Après le chant de "O Canada", Mme Lortie, aidée de sa fille, Hélène, servit un délicieux goûter. La prochaine assemblée se tiendra chez M. Ferland.

• • •

M. et Mme T. Martin, A. Martin et sa fillette, Monique, et A. Bissonnette, ont été voir leur famille à Dumas, Mutrie et Storthoaks. Par la même occasion, Mme T. Martin a ramené sa fille, Fernande Blouin, qui enseignait à Storthoaks.

AVIS SPECIAL AUX COMMISSAIRES D'ECOLE

Nous serions heureux d'insérer dans un cadre toutes les annonces concernant les demandes pour institutrices au prix de $1.00 du pouce, par insertion.
Prix minimum, $1.00.

L'Ecole Joeville no 4867 demande institutrice bilingue. Grades I à VIII. Salaire, $1,000.00 à $1,200.00. 16 à 18 élèves. Commencera le 28 août. S'adresser à **M. J.-T. Létourneau, secrétaire, Lisieux, Sask.** 5-17C

Le district scolaire Glendale no 1085 demande institutrice, capable d'enseigner le français, de préférence. Commencera le 13 août. Salaire, $1,000.00 à $1,200.00, selon qualifications. Logis partiellement meublé, chauffage et eau fournis en échange de l'entretien de l'école. S'adresser à **M. H. D. Smith, secrétaire-trésorier, St-Louis, Sask.** 27-14C.

ON DEMANDE
Une institutrice bilingue expérimentée, pour l'école St-Louis no 728. Ouverture des classes: à la fin d'août. Salaire, $1,200. S'adresser à **M. Allyre Boutin, secrétaire - trésorier, Cantal (Via Alida), Sask.** 29-14P.

ON DEMANDE
Pour l'école Tulip no 4629, située à 5 milles du village de Delmas, une institutrice bilingue ayant diplôme de 1ère classe. 12 à 15 élèves. Salaire, $1,200.00. S'adresser à **M. Antoine Richard, secrétaire, Delmas, Sask.** 28 T.F.

Le district scolaire no 1377 demande deux institutrices qualifiées: une pour enseigner aux grades élémentaires, jusqu'au grade V. Salaire, $1,050. L'autre pour grades secondaires, jusqu'au grade VIII. Salaire, $1,200. Payés chaque mois. Ecoles près de l'église. S'adresser à **M. Arthur Bouvier, secrétaire-trésorier, San Clara, Man.** 31-16P.

Phippen

M. et Mme Ephrem Langevin, Mlles Lucille Langevin et Ceona McCarthy, de Ponteix, Sask., étaient en visite récemment chez M. et Mme Philippe LaRose.

• • •

M. et Mme Philippe LaRose et leur bébé, Rita, sont partis en vacances de deux semaines. Ils rendent visite à M. et Mme Wilfrid Langevin, de Lintlaw, Sask., et ils séjourneront quelques jours au Lac Greenwater.

• • •

M. Jack O'Brien, de Saskatoon, remplace M. LaRose à la gare locale.

Saint-Isidore-de-Bellevue

Mariage

Le 17 juillet eut lieu le mariage de M. Léo Lacoursière, de Delmas, avec Mlle Jeanne Gaudet, de cette paroisse. Les témoins étaient M. Walter Lacoursière, frère du marié, et M. Lucien Gaudet, père de la mariée. Le garçon et la fille d'honneur étaient Henri Gaudet et Louise Gaudet. M. et Mme Léo Lacoursière demeureront à Delmas.

• • •

Mlle Emma Gareau, institutrice à Sandall, est arrivée dans sa famille pour ses vacances. Elle a passé deux semaines avec sa soeur, Mme Léon Lavigne, à Meota.

40e pèlerinage annuel à St-Laurent de Grandin, Sask.

Une foule très nombreuse est venue chanter les gloires de Marie, à l'occasion du 40ème pèlerinage annuel en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Le 15 juillet, vers midi, les pèlerins venant de toutes parts de la Saskatchewan arrivèrent à St-Laurent de Grandin, Sask., pour chanter les gloires de Marie, pour la remercier des grâces obtenues par son intercession, pour implorer sa protection.

La grotte, sans apparât durant tout le reste de l'année, était décorée de verdure, de roses, de pivoines et de banderoles. Bougies, cierges, lampions brûlèrent sans interruption devant la première statue de Notre-Dame érigée à l'endroit même où le Frère Piquet, O.M.I., venait prier avec les enfants métis, il y a 60 ans, devant une petite image de Lourdes.

Manifestation de foi

Les pèlerins descendirent vers la grotte et les confessions commencèrent. 14 prêtres entendirent les confessions en français, anglais, cris, allemand, polonais, ukrainien, jusqu'à une heure avancée de la nuit pour reprendre leur tâche dès 5 heures du matin.

A 4 h. 30 du matin, le 16 juillet, les messes commencèrent; la communion fut distribuée à plus de 2,600 pèlerins.

A 7 heures les Indiens chantèrent l'"Ave Maria"; le R. L. Chataigner, O.M.I., célébra pour eux et leur parla en cris.

A 8 heures, M. l'abbé J. Cybart dit la messe pour les Polonais et prêcha un magnifique sermon.

A 9 heures, ce fut la messe des Allemands durant laquelle le R. P. P. Engele, O.M.I., prêcha.

A 10 heures, S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert, descendit à la grotte, et prit place au trône, au chant des multiples Ave Maria. Mgr Baudoux, P.D., curé de Prud'homme, assisté comme diacre du R. P. L. Pilon, O.M.I., curé d'Albertville, et comme sous-diacre du R. P. Tétreault, Père Blanc d'Afrique, chanta la grand'messe.

Sermons

Le R. P. J.-M. Lafrance, O.P., supérieur de Prince-Albert, donna le sermon français et commenta cette pensée: "A Jésus par Marie par le Rosaire". Le R. P. T. Kennedy, O.M.I., de Saskatoon, donna le sermon en anglais.

A 1 h. 30, la procession se mit en marche, les Indiens en tête, suivis des pèlerins de langue polonaise, allemande, anglaise, française. Tous chantent l'Ave Maria, de Lourdes. Ce sont les enfants de Marie de la paroisse de St-Laurent qui portèrent la statue de Notre-Dame de Lourdes, précédant le Très St-Sacrement porté par Mgr Baudoux, assisté des RR. PP. Lafrance, O.P., et Piché, O.M.I. La foule, aux accents pieux et à pas lents, s'était groupée au haut de la colline près du reposoir.

La procession se mit en marche de nouveau vers la grotte, où les malades impatients, attendaient, comme autrefois, le passage de Jésus.

Pour la 40ème fois, à son pèlerinage annuel, Notre-Dame de Lourdes a réuni autour d'elle une foule toujours plus nombreuse de prêtres et de pèlerins de toutes langues.

Membres du clergé

Voici les noms des membres du clergé présents au pèlerinage: S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert, Mgr Maurice Baudoux, P.D., curé de Prud'homme, R. P. T. Kennedy, O.M.I., de Saskatoon, MM. les abbés J. Cybart, Grimard, Houle, les RR. PP. Oblats Paul Piché, principal de l'école de Lebret, G.-M. Latour, principal de l'école St-Michel, G. Labonté, principal de l'école d'Hobbéma, Alta, A. Allard, de Meadow Lake, D. Dubuc, de Cochin, A. Paradis, de Delmas, P. Engele, de Battleford, L. Godbout, d'Aldina, C. Chataigner, G. Roussel, A. Campagna, J. Lynch, L. Pilon, R. P. William, O.S.B., J.-M. Lafrance, Charest, O.P., Frère Ange, O.P., Père Tétreault, P.B., R. P. J. L. Healey, C.SS.R., R. P. E. Touchet, de Duck Lake.

La Charte ne vaut pas la Ligue

DUBLIN — Le premier ministre de Valera a déclaré que du premier coup d'oeil, la charte des Nations-Unies ne lui semblait pas devoir avoir plus d'influence que la ligue des Nations et que les petites nations n'auraient pas l'influence qu'elles avaient dans la ligue.

L'ouvrier américain est mieux traité

[Suite de la première page]

sie est deux, trois et souvent dix fois supérieur à celui d'un chef d'usine du Canada ou des Etats-Unis, est surveillé constamment par la Guépéou—police secrète soviétique—dont on ne saurait trouver d'équivalent que dans la Gestapo allemande. Et la presse soviétique parle maintenant tous les jours de nouveaux "millionnaires" en U.R.S.S., millionnaires qui, comme chefs d'usine, ont accumulé des salaires fantastiques, étant à peu près totalement exempts d'impôts, alors que les petits salariés devaient se contenter d'une maigre pitance, toujours sous la menace d'incarcération pour "sabotage" en cas de mécontentement du maitre.

Voilà un aspect général de la situation ouvrière en Russie. Il est nécessairement très incomplet.

Capitalisme sans âme

Evidemment, certains chefs d'usine ont commis des injustices envers la classe ouvrière, en se prêtant à la dictature capitaliste que les Russes sont justement à expérimenter sous un autre nom et tout en condamnant en principe ce qu'ils font dans la pratique. L'U.R.S.S. a formé contre les ouvriers un capitalisme sans âme encore plus inhumain que nos capitalismes démocratiques les plus condamnables.

"Staline les paie selon ce qu'ils valent", mais quelle valeur ont-ils, les ouvriers russes de la masse, ceux qui ne sont pas du Parti, qui n'ont pas droit à l'instruction supérieure, qui n'ont pas le sang bleu de la nouvelle aristocratie soviétique des chefs d'usine et des ingénieurs, où se recrutent les "nouveaux millionnaires"?

Tout ne peut être mauvais dans un système. La Russie a tenté une expérience qui a du bon et qui a d'ailleurs réussi aux Etats-Unis et dans certaines usines canadiennes, l'expérience de la méthode d'encouragement—"incentive system", dit-on en Amérique—grâce à laquelle l'ouvrier a une part des profits de la compagnie.

Il est entendu que cette participation aux profits a grandement contribué à mettre sur pied l'industrie soviétique, bien que les meilleurs ouvriers russes n'y donnent que dans la proportion d'une demie ou des deux tiers le rendement des ouvriers moyens américains ou canadiens.

Moyens de tromper l'ouvrier

Cependant, l'auteur ajoute: "On aurait tort de conclure que l'ouvrier russe tire beaucoup de sa participation aux profits de l'industrie. Car, aussitôt que quelques ouvriers ont réussi à augmenter leur rendement, les standards attendus de chaque ouvrier sont élevés selon la pire tradition de 'l'exploitation capitaliste'. On en trouvera la preuve bien nette dans le fait que, de 1934 à 1940, en dépit d'un formidable effort de productivité, le revenu personnel de l'ouvrier moyen n'a pas augmenté du tout."

Nous résumons forcément les faits racontés dans l'article de M. Drucker et celui-ci n'a forcément considéré qu'un aspect de l'expérience sociale soviétique.

.. **Ces quelques idées nous permettent toutefois d'entrevoir les maux causés par l'introduction de l'Etat dans le bureau du patron, dans l'usine et dans l'union ouvrière, de l'Etat qui s'accompagne toujours, dans ses interventions contre la liberté des personnes, d'une Guépéou ou d'une Gestapo à côté de laquelle les contremaitres d'usine font certes figures d'anges.**



Se présentant comme le soldat William Walker, de l'armée américaine, l'homme qui parait sur cette photo se livra aux Russes dès leur arrivée à Berlin. Il leur déclara qu'il avait été fait prisonnier par les Allemands et qu'il avait réussi à se sauver. Il fut reçu avec enthousiasme par les Russes. On découvrit plus tard qu'il était un espion allemand, et que son nom véritable était Karl Horst Wacker.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve à Lisieux, Sask.

Le jeudi 7 juillet 1945, restera comme une des dates les plus illustres de l'histoire de notre sanctuaire.

Son Eminence le cardinal Villeneuve, en tournée de repos dans l'Ouest, est venue, en compagnie de S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, Man., et de S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, faire un pèlerinage à la "Petite Sainte" de Lisieux.

Son Eminence, alors évêque de Gravelbourg, avait inauguré le pèlerinage de Lisieux, Sask., le 3 octobre 1930. Elle s'est dite heureuse de revenir à Lisieux, quinze ans après, et de constater les développements marquants de ce Sanctuaire, incendié en 1939 et relevé de ses cendres plus majestueux qu'avant l'épreuve.

Son Eminence a parlé de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avec une piété entraînante, avec une conviction impressionnante et une onction qui réchauffait tous les coeurs. Sainte Thérèse elle-même semblait se réjouir de paroles si belles tombées de la bouche d'un personnage si illustre.

Elections cet automne en Colombie Britannique

VICTORIA — On croit que le gouvernement de coalition du premier ministre John Hart va choisir une date en octobre ou au début de novembre pour la tenue des élections générales en Colombie-Britannique. Le sergent d'armes du parlement, le capitaine W. R. Webster, est occupé à préparer les mesures nécessaires pour que puissent voter tous les militaires qui se trouvent dans d'autres provinces canadiennes ou ailleurs.

La vie dans un camp de concentration russe

[Suite de la première page]

tard déportés en Russie. Depuis lors, on n'entendit jamais plus parler d'eux".

Les autorités russes furent impitoyables particulièrement envers les chefs d'unions ouvrières.

Cette persécution se continua longtemps après que les Russes furent précipités dans la guerre par l'invasion des Allemands. Même après le Traité polono-russe en 1941, les chefs des unions ouvrières furent arrêtés et fusillés, comme le prouvent les cas du docteur Henryk Ehrlich et de Viktor Alter.

Voici un aperçu sur la "vie" dans un camp de concentration soviétique:

"Après leur journée de travail dans les prisons russes, les internés, dans la boue jusqu'aux genoux, — laquelle se démêle dans les huttes pendant la journée,— couchent tout habillés (ne pouvant ainsi jamais faire sécher leurs vêtements) sur des planches de bois nu, sans matelas ni couvertures. Comme le scorbut aigu et l'avitaminose se développent fréquemment chez les prisonniers, leur corps devient couvert d'abscès et de blessures qui ne guérissent jamais. Ceux de ces prisonniers qui furent libérés après le Traité polono-russe du 30 juillet 1941, portent des cicatrices de ces ulcères, qui ne disparaitront jamais de toute leur vie. Chaque jour dans les camps, les victimes meurent gelées, ou à la suite de pneumonie, de maux d'estomac, tel que le 'ponos' (dysenterie)."

Là où la situation des prisonniers était la plus pénible et où les cas de mortalité se multipliaient, c'était dans les camps situés sur la rivière Kolyma, à l'est de la Sibérie, et près de la rivière Yenisei. Dans cette dernière région, personne ne peut survivre plus de deux ans; c'est pourquoi l'on "repeuple" ces camps de nouveaux prisonniers à tous les deux ans. De plus, les victimes n'ont aucun espoir de pouvoir s'évader, parce qu'il n'y a aucune communication avec l'extérieur, et si jamais les internés essayaient de s'échapper, ils mourraient de froid ou de faim.

Dans ces camps, disséminés tout le long de la section de route qui s'étend au nord de l'U.R.S.S., on exila des Polonais par centaines et par milliers. Après l'accord avec la Russie, la majorité de ceux qui vivaient encore furent libérés. Mais il en restait encore environ 40,000. Il est impossible de leur envoyer aucun secours et leur sort nous est encore inconnu. Cependant on nous assura qu'au début de septembre 1941, environ 6,000 Polonais se trouvaient encore dans les camps près de la rivière Kolyma.

Les enfants

Le sort des enfants polonais était tout aussi tragique. Mme Dangerfield affirme que:

"La situation où se trouvent les enfants polonais est indescriptible. Dans le but de leur faire faire de fausses déclarations au sujet de leurs parents ou de leurs amis, on les faisait mourir de faim dans des prisons, et on les fouettait brutalement. Quelques-uns furent mis en liberté, à condition qu'ils agiraient comme espions et qu'ils dénonceraient les autres, sinon ils étaient menacés d'être incarcérés et torturés de nouveau. Un grand nombre d'autres jeunes gens et d'enfants furent déportés en Russie, et l'on n'en a plus entendu parler.

"De plus, quelques tout jeunes bambins furent emprisonnés avec leur famille, la plupart du temps avec leur mère. La situation dans laquelle se trouvaient ces petits et la nourriture qu'on leur donnait n'était pas suffisante. Puis les plus jeunes furent séparés de leurs mères et déportés dans des orphelinats russes situés dans l'Union Soviétique, tandis que les parents ignoraient absolument où leurs enfants avaient été amenés."

En Ontario

Toronto

Mariages

THEIS-COLEMAN

Il y a quelque temps, en l'église du Sacré-Coeur de Toronto fut célébré le mariage de Mlle Antoinette Coleman, anciennement de Frenchville, Sask., avec le sergent Peter Theis, d'Admiral, Sask.

Donnée en mariage par son oncle, M. Osias Bourgeois, la mariée était revêtue d'une longue robe de satin et dentelle blanche. Elle avait un long voile et couronne. Elle portait un bouquet de roses "American Beauty".

Les filles d'honneur, Mlles Irène Coleman, soeur de la mariée, et Mlle Thérèse Bourgeois, sa cousine, étaient vêtues de longues robes de couleur rose et bleue respectivement, avec voile de même teinte. Elles portaient toutes deux un bouquet de roses et de marguerites.

Les garçons d'honneur étaient Patrick Coleman, frère de la mariée, et le sergent R. Scott, de l'armée canadienne.

M. l'abbé Bouvier touchait l'orgue.

Après la cérémonie, à laquelle le R.P. Lamarche officia, les invités se rendirent chez la mère de la mariée, où un repas fut servi. Mlle Thérèse Bourgeois et Jeanne Avola, étudiantes au Conservatoire, égayèrent la soirée par des chants et de la musique.

• • •

ROWAN—PAINCHAUD

En l'église du Sacré-Coeur de Toronto, le samedi 7 juillet, eut lieu le mariage du soldat Frank Rowan, du R.C.A.S.C., stationné au Camp Borden, avec Mlle Délia Painchaud, fille de M. Ernest Painchaud, de Léoville, Sask.

La mariée était revêtue d'une longue robe [illegible] bleu, avec accessoires blancs.

La fille d'honneur, Mlle Cécile Painchaud, portait une toilette rose avec accessoires blancs.

Un déjeuner fut servi chez Mme J. Hircum. De nombreux amis des nouveaux époux y prirent part.

M. et Mme Rowan partirent ensuite en voyage aux chutes Niagara.

• • •

Les enfants de l'école du Sacré-Coeur sont presque tous partis en campagne pour leurs vacances.

Pinewood

Baptême

Le 24 juin, Joseph-Honoré-Théodore-Laurent, né le 2 juin, fils de Joseph Tétreault et d'Anna Séguin. Parrain et marraine, Théodore Séguin et Louise Tétreault, oncle et soeur de l'enfant.

Mariages

Le 19 juillet, avait lieu le mariage de Gilbert Jolicoeur, fils de M. et Mme Ferdinand Jolicoeur, avec Mlle Lilianne Koplar, fille de M. et Mme George Koplar.

• • •

Le même jour, avait lieu aussi le mariage de Laurent Jolicoeur, fils de M. Ferd. Jolicoeur et de Lucie Larocque, avec Mlle Thérèse Côté, fille de M. Victor Côté et d'Exilda Bouchard. M. le curé Moreau leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe à laquelle les nouveaux époux reçurent la sainte communion. Durant la cérémonie, la chorale des jeunes filles chanta l'hymne "Veni Creator" et des cantiques appropriés.

Décès

Le 2 juillet est décédé à l'hôpital d'Emo, Roger, enfant de M. et Mme Antonio McCarthy. Il n'avait que quinze mois. Les funérailles ont eu lieu le 4 juillet à 10 heures. Les porteurs furent: Alphonse Langlais, Eugène Tétreault, Urgel Legros et Gérard Sanche, élèves de l'école du village. Norbert Sanche portait la croix de procession. Nos sincères condoléances aux parents.

• • •

Le 17 juillet, M. Albert Desaulniers eut un accident mortel à son moulin à scie, sur la rivière des Pins, près du village de Pinewood, lorsque, manquant le pied en manoeuvrant la machine, il eut l'abdomen contusionné par un billot. Etant de forte santé, il ne perdit pas connaissance, mais il constata aussitôt la gravité de l'accident. Il se fit transporter à l'hôpital La Vérendrye à Fort Frances, où, malgré les soins de la science médicale, il est décédé le jeudi matin 19 juillet, à l'âge de 38 ans, après avoir reçu les derniers sacrements.

Les funérailles eurent lieu le vendredi matin 20 juillet, à 10 heures, en présence d'une nombreuse assistance. M. le curé A. Moreau chanta la messe et l'absoute. M. Camille Legros fit la quête.

Les porteurs étaient ses frères et beaux-frères: Jean-Baptiste, Lucien et Moïse Desaulniers, Philias, Théophile et François Landry.

M. Marcien Sanche conduisait le deuil.

Lui survivent: son épouse, née Alféda Landry, trois filles: Lucille (11 ans), Alice (9 ans), Louise (6 ans); deux soeurs: Mme Eugène Lambert et Mme Alex. Brémault, et un autre frère, Joseph Desaulniers, qui demeure en Colombie-Canadienne.

Visiteurs

Le Rév. Frère René, de Montréal, est arrivé chez son père Joseph René, pour quelques jours de vacances.

• • •

Mlles Fernande et Rhéa Larocque de l'hôpital La Vérendrye, en congé chez leurs parents, M. et Mme Ernest Larocque.

• • •

M. et Mme A. Gosselin et Mme E. Trudel, de St-Malo, Man., étaient dernièrement de passage chez leur soeur, Mme Salomon Decaire.

• • •

Les soldats Georges et André Paquette d'outre-mer, en congé chez leurs parents, M. et Mme D. Paquette.

• • •

M. et Mme Joseph Lacelle, du Lac Pelletier, Sask., étaient de passage au presbytère et chez S. Decaire, D. Asselin et J.-H. Sanche.

• • •

M. et Mme Léon Sanche, de Rouyn, Québec, ont passé quelques jours chez M.M. Jean-N. et Marc Sanche.

EXAMENS

Les quatre élèves de langue française qui ont écrit leurs examens d'entrée bilingues pour la province d'Ontario, ont passé avec honneur. Ce sont Mlles Jeannine Larocque, Thérèse Tétreault, Rita Bullee et M. Lorenzo Legros.

Un musicien entre chez les Bénédictins

MONTREAL — M. Oscar O'Brien, musicien bien connu du public comme compositeur et directeur du "Quatuor Alouette", est entré chez les Bénédictins de St-Benoît-du-Lac et il a reçu l'habit de l'Ordre, dimanche dernier le 22 juillet, des mains du Très Révérend Père Dom Georges Mercure, prieur du monastère.

Bien que faisant face désormais à de nouvelles obligations, Oscar O'Brien conserve toute sa sympathie au célèbre quatuor auquel il a donné, pour la gloire de notre pays, une belle orientation artistique.

Des soeurs brunes nazies à l'oeuvre

BERNE, Suisse—Il a été clairement établi que les gardes-malades que l'on trouva en devoir, lors de la découverte, par les troupes américaines, de l'établissement d'extermination de Kaufbeuren étaient des "soeurs brunes" nazies et non pas des religieuses, comme le disait une dépêche de presse.

Dans cet établissement, des centaines d'Allemands furent mis à mort par les Nazis. Les victimes de ces horreurs étaient des personnes présumées souffrantes de déficiences mentales ou de déformations physiques.

On a fait remarquer que le terme de "soeurs" était appliqué par les Nazis à des gardes-malades.

Les Russes nomment de nouveaux chefs

MOSCOU — Une dépêche de l'agence Tass en provenance de Berlin rapporte que les autorités de l'armée rouge ont nommé deux nouveaux chefs en Saxe et en Thuringe. Les nouveaux chefs sont Friederich Gruebener et le Dr Paul.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Canadiens français de l'Ouest!

N'écrivez qu'EN FRANÇAIS au bureau des Allocations familiales

et

Exigez qu'on vous réponde EN FRANÇAIS.

Les Allocations familiales relèvent du Fédéral. Nous avons donc le droit d'exiger du français.

•

En plus de faire reconnaître le FAIT FRANÇAIS d'un bout à l'autre du pays vous aiderez les vôtres à obtenir leur part d'emplois dans les Services fédéraux.

Il y a divergence d'opinion sur le parti catholique allemand

LONDRES — Un collaborateur de CIP qui a passé six semaines dans le territoire occupé par les Britanniques en Allemagne occidentale signale que le clergé catholique de la Rhénanie a bien pris soin de ne pas se mêler des nouveaux développements politiques. Souvent, en particulier dans les petites localités, on a offert à des prêtres le poste de maire. Autant que sache notre collaborateur, tous ont refusé.

Le gouvernement militaire allié n'a pas encore autorisé la formation de partis politiques mais on discute beaucoup de l'opportunité de reformer, quand la chose sera possible, l'ancien parti du Centre qui, sans être un parti confessionnel par son nom ou sa constitution, est presque exclusivement composé de catholiques. Il n'a jamais compté plus que 2 protestants parmi ses députés et il y avait très peu de protestants et de Juifs sur ses comités. Le maire de Cologne, le Dr Konrad Adenauer, et ses amis favoriseraient la reconstitution du parti du Centre. D'autre part, la plupart des chefs des anciens syndicats chrétiens et une grande partie du clergé y seraient opposés. L'abbé Robert Grosche, l'un des doyens du clergé de Cologne et conseiller très influent de Mgr Frings, a fait savoir clairement qu'il ne verrait pas d'un bon oeil la formation d'un nouveau parti du Centre par crainte de compromettre l'Eglise dans les questions politiques. L'abbé Grosche a maintes fois déclaré qu'un parti Social-chrétien, formé de catholiques et de protestants et sans attaches confessionnelles, serait de beaucoup préférable. L'abbé Grosche et d'autres disent qu'il serait utile d'essayer un système de deux partis dont l'un serait un grand parti travailliste et l'autre, un parti plus conservateur. Si ni l'un ni l'autre n'étaient antireligieux ou anticatholique, point ne serait besoin d'un parti catholique, a dit l'abbé Grosche.

La discussion des futurs développements politiques, selon notre collaborateur, n'est jusqu'à maintenant que d'un caractère local. Les gens de Cologne, par exemple, savent très peu ce qui se passe dans les villes voisines comme Duesseldorf et Dortmund. Ils ne savent presque rien de ce qui se passe ailleurs en Allemagne et dans le monde.

Il semble que le gouvernement provincial de la Rhénanie, qui doit être constitué à Bonn sous la direction de l'ex-gouverneur, le Dr Fuchs, membre de l'ancien parti du Centre, n'était pas encore en fonction au début de juillet. Les milieux bien informés croient que le Dr Fuchs sera aidé d'un conseil consultatif comprenant, par exemple, le maire Adenauer de Cologne (qui appartenait au parti du Centre) et le maire Brist de Solingen (qui appartenait au parti social-démocrate).

Cérémonies dans une ville de la Rhénanie

LONDRES — Des milliers de catholiques ont rempli l'église Notre-Dame à Andernach-sur-le-Rhin pour accueillir le R. P. Maurus Muench, o.s.b., à son retour du camp de Dachau. Prédicateur célèbre, les Nazis l'avaient arrêté parce que ses sermons exerçaient une influence "dangereuse."

Quelques jours plus tard, la population accueillait le Dr Sauerborn qui venait reprendre son poste de directeur de l'hôpital d'Andernach après que les Nazis l'eussent mis à pied douze ans auparavant.

Vers le même temps, les Soeurs de Saint-Charles-Borromée célébraient le centième anniversaire de leur arrivée à l'hôpital comme infirmières. Le régisseur du district, Doetsch, présida une cérémonie à laquelle assistèrent les représentants des autorités pour exprimer leur gratitude à la communauté. Semblable cérémonie, ont déclaré les personnes qui ont pris part à la manifestation, n'aurait jamais pu avoir lieu sous le régime nazi.

Protestations contre l'abolition des subsides

PARIS—Une dépêche de l'Agence de presse française mande que les cardinaux et archevêques français se sont rencontrés à Paris et ont émis une protestation contre la récente décision du Gouvernement français d'abolir les subsides aux écoles paroissiales. Les cardinaux et les archevêques se sont dits fort inquiets à la pensée que des milliers d'écoles élémentaires, qui comptent environ un million d'écoliers, devront peut-être fermer leurs portes en octobre à la suite de la décision du Gouvernement d'abolir les subsides à compter du 15 juillet. Le maintien des subsides, ont dit les prélats, "garantirait aux parents le droit de donner à leurs enfants une éducation chrétienne dans les écoles de leur choix."

A RADIO-CANADA



Lou Snider, qui fut pendant quelque temps dans l'Aviation Royale Canadienne, est de nouveau au service de Radio-Canada. Il dirige actuellement "Contrasts in Rhythm" le dimanche soir à 7 h. 30 pour Radio-Canada.

Deux fondateurs du mouvement jociste morts à Dachau

NEW-YORK — On vient de nous apprendre que Paul Garcet, un des trois fondateurs du jocisme en Belgique, est mort dans l'affreux camp de concentration de Dachau, avec son ami Fernand Tonnet, dont CIP (Presse 25 juin) a déjà rapporté le décès. Un autre catholique éminent mort à Dachau est le chanoine Questiaux, de Namur. Fernand Tonnet fut le premier président et Paul Garcet le premier trésorier de la J.O.C.

Un des meilleurs amis de Fernand Tonnet, dans une lettre à un des membres de CIP à New-York, écrit: "Je viens d'apprendre avec une grande peine la mort de notre excellent ami Fernand Tonnet. C'était dans le sinistre camp de Dachau, comme on vient de me l'annoncer, où il est décédé dans le courant de février dernier. Je n'ai pas d'autres détails, mais on ne devine que trop aisément ce qui s'est passé, dans la moins douloureuse des hypothèses: notre ami, de santé ébranlée, n'aura pu résister au régime. Douloureuse fin, mais **in gloria.** Dieu aura récompensé le sacrifice qu'il aura fait de sa vie, et c'est moins prier pour lui que le prier que nous devons faire".

Fernand Tonnet et Paul Garcet furent parmi les premiers collaborateurs du Père Cardijn, avant la première Grande Guerre. Quand, après de longues et multiples expériences, la J.O.C. fut fondée dans sa forme finale en 1925, ils devinrent ses principaux chefs, avec Jacques Mert, le seul fameux "trio" à survivre à la guerre. Tonnet et Garcet servirent dans le mouvement pendant à peu près dix ans.

M. Rougier soutient qu'il y a eu un pacte Pétain-Churchill

[Suite de la première page]

lemagne et d'équiliber la politique européenne en général, il ne faut pas s'étonner que les deux pays soient loin d'être prêts à signer d'entente ou à conclure de traité.

Il est vrai que bon nombre de Français souhaitent à tout prix le retour à la politique traditionnelle de soumission discrète aux intérêts britanniques, mais il semble que le gouvernement et la grande majorité des partisans de de Gaulle ne souhaitent conclure d'alliance qu'en traitant d'égal à égal avec Londres et moyennant la reconnaissance des intérêts français dans l'industrie allemande. Ces Français veulent que l'on détache définitivement de l'Allemagne le Ruhr et la Rhénanie et que l'on prévienne la résurrection de la puissance industrielle de tout le pays. Ils ne sont pas prêts non plus à oublier que la France est un pays continental et à engager leur pays dans le **Western Bloc** dont on projette la formation en Angleterre. L'expérience de Syrie les porte de plus à se méfier de la Grande-Bretagne et à douter de ses intentions à l'égard de l'empire français.

Pétain-Churchill

Y a-t-il eu ou non un pacte Pétain-Churchill? Dans une déclaration de quelque 4,000 mots, la **Foreign Office** de Londres répond que non tout en reconnaissant qu'il y eut des négociations entre les deux gouvernements à l'automne de 1940, mais M. Louis Rougier, philosophe français réfugié aux Etats-Unis et auteur du livre qui a provoqué la réponse britannique, soutient toujours qu'il a bel et bien servi d'intermédiaire entre Pétain et Churchill, et incidemment seulement entre Churchill et le général Weygand. Dans l'entrevue qu'il a donnée aux journalistes, M. Rougier a continuellement référé à son livre et expliqué que ce document originairement intitulé, d'après le **Foreign Office**, "Entretien avec Weygand" était en réalité intitulé "Entretien avec Churchill". M. Rougier a ajouté qu'il faisait soumettre le document à un procédé qui devrait révéler le mot qu'il avait rayé à l'encre noire, pour ne pas éveiller les soupçons du photographe qui en a préparé des copies au photostat.

Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'il y a eu des négociations entre les gouvernements de Vichy et de Londres, même s'il n'y a pas eu d'accord formel et officiel et il semble que le maréchal Pétain avait des raisons de dire le 8 juin dernier "que M. Churchill ou le gouvernement britannique pourrait prononcer le mot qui montrerait sous son vrai jour toute sa conduite en qualité de chef du gouvernement de Vichy".

Le procès de Pétain

Bien que l'Assemblée consultative ait exprimé à l'unanimité la semaine dernière le voeu que le procès du maréchal Pétain soit ajourné au 14 août et ait lieu au Sénat, le gouvernement a décidé que le procès commencerait lundi au palais de justice, même si tous les journalistes qui le désiraient ne pouvaient y assister.

De Gaulle et l'Assemblée

Le projet de referendum du général de Gaulle n'a pas eu l'heur de plaire à l'Assemblée consultative nationale, dont la Commission pour la réforme de l'Etat a renvoyé à l'unanimité au gouvernement, pour étude supplémentaire, le bill relatif à cette mesure. Bien que le gouvernement ne soit nullement responsable à l'Assemblée, on croit qu'il pourra difficilement ignorer ses vues et cherchera vraisemblablement un compromis.

Problèmes économiques

Il est désormais officiel que le général de Gaulle rendra visite au président Truman, à Washington, peu après le retour de ce dernier de Potsdam. On ne parle guère des fins de son voyage, mais il est vraisemblable que les questions économiques tiennent une grande place dans les pourparlers des deux hommes d'Etat. Les Français espèrent en attendant que les Américains persuadent les Anglais de forcer les Allemands à extraire de la Ruhr du charbon pour eux. Ils savent que les Britanniques contrôlent presque toute la production du charbon du continent et disent que le sort de la population européenne au cours de l'hiver prochain est entre les mains de la Grande-Bretagne.

Léopold III

Le retour du roi Léopold dans son pays est depuis plusieurs semaines en Belgique l'objet de discussions acrimonieuses, qui ont eu la semaine dernière leurs répercussions au parlement de Bruxelles. Le gouvernement du premier ministre socialiste Van Acker a d'abord accepté la démission des six ministres du parti conservateur catholique et présenté ensuite son projet de loi interdisant au roi Léopold de revenir en territoire belge sans le consentement du parlement. La mesure fut adoptée par une forte majorité à la Chambre des députés et par un vote de 77 à 58 au Sénat.

Le roi Léopold avait envoyé au parlement un message dans lequel il refusait d'abdiquer avant que le peuple ait l'occasion de se prononcer au cours d'élections régulières et constitutionnelles. Quelques jours après, il accordait une entrevue à un journaliste américain et lui expliquait qu'il s'était rendu aux Allemands "parce qu'il croyait qu'il devait rester avec son peuple et que lui étant en Belgique, les Allemands imposeraient au pays un gouvernement militaire au lieu d'un gouvernement civil".

Le débat a repris vendredi dernier sur la crise politique provoquée par le refus du roi, crise qui "paralyse les affaires de l'Etat et qu'il faut surmonter le plus tôt possible" prétend le premier ministre Van Acker.

Le chef du parti catholique a demandé de nouveau un referendum sur le retour du roi et accusé les socialistes de craindre l'opinion publique. Les partisans du roi sont d'avis que soixante pour-cent au moins des citoyens belges souhaitent son retour sur le trône.

Le prince Charles, frère du roi, qui était à la tête du gouvernement belge de Londres, reste régent dans l'intervalle, puisque le prince héritier Baudouin, fils de Léopold, n'a encore que quinze ans.

Ordination du onzième prêtre indigène au Basutoland

ROMA, Maseru (Basutoland). — Le 19 mars 1945, S. Exc. Mgr Bonhomme, o.m.i., vicaire apostolique du Basutoland, ordonnait prêtre le 11e séminariste indigène ayant fait ses études au Petit et Grand Séminaire de Roma, Basutoland. Depuis les 21 ans de sa fondation (2-2-24), ce séminaire destiné aux aspirants au sacerdoce du Basutoland, 2 pour le Kronstad, I pour le Kimberley, I pour le Bindbock. Actuellement, une quinzaine de grands séminaristes se préparent au sacerdoce (6 seront ordonnés d'ici 2 ans) ainsi qu'une soixantaine de petits séminaristes. Ces vocations sacerdotales et celles du Séminaire indigène d'IXORO, Natal, sont l'espoir de l'Eglise au Sud-Afrique.

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat et Institut agricole

En cette quatrième semaine de juillet, quand une semaine nous sépare du grand pèlerinage diocésain annuel en l'honneur de St-Joseph, poursuivons l'explication sommaire des oeuvres principales de la Maison Saint Joseph, à titre de centrale de prières et achevons la troisième catégorie, savoir: **l'assurance pour les biens de la terre.**

L'assurance? La Maison Saint Joseph n'est pas une compagnie d'assurance. Elle n'est donc pas "une société (à police et à prime) qui garantit pécuniairement ses membres contre les risques d'incendie, d'accident, d'inondation, de naufrage, etc, etc,"—Elle promet, cependant; elle garantit, elle assure ses membres contre les dommages auxquels sont constamment exposés tous les biens de la terre. Son assurance, toutefois, la certitude de ses promesses, la valeur de sa garantie ne tiennent pas à la richesse monnayée de sa propre fortune ni à la solidité de ses stocks de réserve. Son assurance, et celle qu'elle offre, elle la puise dans sa foi en la protection de saint Joseph envers ceux qui l'invoquent.

Les avantages non limités de son assurance, elle les paye indubitablement à tous ceux qui croient et proclament que Dieu a placé Saint Joseph à la tête de la sainte Famille afin qu'il pourvût Jésus et Marie de tous les biens de la terre indispensables à toute vie humaine. Ces avantages lui paraissent tellement considérables que la Maison Saint Joseph s'est donné pour mission de rappeler aux chrétiens cette prérogative unique du charpentier de Nazareth à l'égard du Sauveur du monde et de sa Mère.

En effet, puisque la grâce ne détruit pas la nature, mais la perfectionne seulement, il s'ensuit que saint Joseph a travaillé parfaitement pour nourrir, vêtir, couvrir Jésus et Marie pour pourvoir à tous les besoins corporels du Verbe Incarné et de sa Mère. De plus, parce que la gloire du paradis ne détruit pas la nature non plus que la grâce, mais qu'elle les couronne seulement et les béatifie, il s'ensuit encore que saint Joseph continue dans le ciel à être le père nourricier de Jésus, l'Epoux de Marie, le Chef de la Sainte Famille. Il occupe donc dans le séjour des bienheureux, la première place après la sainte Vierge. N'en reste-t-il pas moins, pour l'éternité, l'ancien charpentier de Nazareth, le pauvre courbé sur son labeur quotidien? Jésus et Marie en oublient-ils, là-haut, les services que Joseph leur a rendus en ce monde? Certainement non; mille fois non. De ce fait actuel et de sa vie sur terre, avons-nous le droit de penser que saint Joseph s'intéresse de façon particulière aux travailleurs de la terre d'où chacun doit tirer sa subsistance, à la sueur de son front.

Le coeur de saint Joseph est aussi bon que Jésus est capable de faire un coeur bon à un homme; sa puissance a été telle qu'il a commandé au Maître de la vie et de la mort. Coeur et puissance n'ont sûrement pas diminué sous la couronne d'immortalité. Nous en concluons que saint Joseph nous aime; et nous garantissons qu'il veut nous aider en tous nos besoins de l'âme et du corps. Par ailleurs, Dieu pour notre salut, ayant attaché ses grâces à notre prière et à nos sacrifices, nous ne devons pas être surpris que saint Joseph aussi accorde sa bienveillance et réserve ses principales faveurs à ceux qui l'implorent par la prière et le sacrifice.

La Maison St-Joseph vous dit donc: Faites des sacrifices en l'honneur de saint Joseph et soyez assurés que vos prières seront exaucées. A la manière de Jésus, saint Joseph vous montre les pauvres comme d'autres lui-même. Voilà donc le grand moyen de toucher son coeur et de mettre sa puissance à votre disposition. Vous voulez qu'il vous protège... un peu? Promettez de donner un verre d'eau à un orphelin. Vous souhaitez une large protection contre la sécheresse, la grêle, la gelée, la rouille, l'inondation des champs, etc., promettez de fournir quelques bons repas aux orphelins de la Maison St-Joseph. Saint Joseph vous en récompensera au centuple. C'est la mesure de Dieu, et saint Joseph n'en connaît pas d'autre.

L'assurance des biens de la terre de la Maison St-Joseph vous est ouverte. A vous d'en profiter. Cette assurance ne trompe personne. Elle est plus solide que n'importe quel trust. Sa caisse est entre les mains du grand argentier de Dieu.

Résultats des examens de français de la Saskatchewan

Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan

Remarques

La note attribuée à chaque élève représente la moyenne obtenue pour les différents sujets de l'examen.

Aux grades supérieurs: 9, 10, 11 et 12, il faut obtenir 60% au moins pour passer. Sont **promus avec honneur** ceux qui passent dans **tous** les sujets et qui obtiennent 70% ou plus de moyenne.

Sont simplement **promus** ceux qui obtiennent moins de 70% de moyenne ou qui n'échouent pas en plus de deux sujets. La lettre qui suit le nom indique le sujet manqué.

Aux autres grades: 4, 5, 6, 7 et 8, il faut une moyenne de 50% pour passer. Sont **promus avec honneur** ceux qui obtiennent 70% ou plus. Sont simplement **promus** ceux qui obtiennent une moyenne variant de 50 à 69.

Catégories—Appartiennent à la catégorie "A", les élèves des couvents et des écoles à trois classes ou plus. Appartiennent à la catégorie "B", les élèves des écoles à une ou deux classes.

Revision des copies—Les élèves qui le désirent peuvent faire recorriger leurs copies à condition d'en faire la demande au Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask., avant le premier octobre et de joindre à leur demande la somme de soixante-quinze sous par sujet dans le cas des grades supérieurs (9, 10, 11 et 12) et de cinquante sous par sujet dans le cas des autres grades.

Les Lauréats de 1945

Grade 12—Annette LABRECQUE, couvent de Duck Lake.

Grade 11—Angèle COQUET, couvent de Prud'homme.

Grade 10—Rita GAUDET, école du village de Domrémy.

Grade 9—Laurentie ROUSSEL, couvent de St-Louis.

Catégorie A

Grade 8—Thérèse GALLAIS, école du village de St-Brieux.

Grade 7—Marie BANDET, école du village de Prud'homme.

Grade 6—Marguerite ISABEY, couvent de Wauchope.

Grade 5—Monique GRAVEL, école de la ville de Gravelbourg.

Grade 4—Yvette FORCIER, école de la ville de Gravelbourg.

Catégorie B

Grade 8—Georges FAUCHER, école Joeville, Lisieux.

Grade 7—Angèle MONIN, couvent de Bellegarde.

Grade 6—Réjeanne GEORGE, couvent de Bellegarde.

Grade 5—Jeanne d'Arc LEFEBVRE, école du village de Dollard.

Grade 4—Nathalie PAULHUS, couvent de Bellegarde.

GRADE 12

PROMUS AVEC HONNEUR

Annette Labrecque, Vil., Duck Lake	93
Marie-Blanche Joanis, Vil., Prud'homme	92
Jeanne Roy, Vil., Duck Lake	91
Cécile Labrecque, Vil., Debden	90
Denise Blondeau, Vil., Domrémy	88
Françoise Gravel, Vil., Gravelbourg	87
Célia Brazziel, Vil., Gravelbourg	87
Thérèse Gagnon, C., Ponteix	86
Adeline Paquette, Vil., Duck Lake	86
Pauline Blanchard, Vil., Coderre	85
Huguette Houle, Vil., Duck Lake	85
Paulette Savard, Vil., Debden	85
Hélène Desnoyers, Vil., Coderre	84
Alice Morin, Sion, Prince-Albert	84
Lucile St-Arnaud, Vil., Prud'homme	84
Ida Tarnow, Vil., Gravelbourg	84
Laurette Dubé, Vil., Prud'homme	83
Fernande Préfontaine, C., Laflèche	83
Angèle Mailhiot, Vil., Gravelbourg	83
Suzanne Gaudet, Vil., Duck Lake	82
Armande Côté, Vil., Périgord	82
Marie Ferré, Tilly, St-Brieux	80
Gérard Bandet, Vil., Prud'homme	78
Alice Bertrand, C., Ponteix	78
Yolande Gaudet, Vil., Domrémy	77
Jeanne Manègre, C., North Battleford	76
Denise Ethier, Vil., Duck Lake	76
Jeanne Goulet, Vil., Dollard	74
Georges Blain, Vil., Debden	74
Thérèse Soucy, Vil., Gravelbourg	74
Denise Lalonde, Vil., Gravelbourg	72
Jeanne Liboiron, Vil., Gravelbourg	70

PROMUS

Yvette Auger (LF), Cécile Beauchemin (D), Laurette Blouin, Lucienne Bonneville, Thérèse Dunand, Rita Landry (C), Thérèse Leclair, Thérèse Lepage (D), Marie-Jeanne Prince (C), Pauline Prince (C).

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 100% .... Françoise Gravel
Langue Française: 98% .... Annette Labrecque
Composition: 85% .... Marie-Blanche Joanis
Littérature: 98% .... Annette Labrecque

GRADE 11

PROMUS AVEC HONNEUR

Angèle Coquet, Vil., Prud'homme	89
Agnès Fagnou, Vil., St-Brieux	86
Marguerite Sylvestre, C., Forget	86
Marcel LeBlanc, Vil., Gravelbourg	85
Anita Begrand, Vil., Duck Lake	85
Louise Hamel, Vil., Prud'homme	84
Lucille Dupuis, Vil., Duck Lake	83
Marie-Thérèse Grenier, Vil., Duck Lake	82
Laura Duperreault, C., Willow-Bunch	81
Cécile Gauthier, Vil., Gravelbourg	80
Marguerite Balthazar, Vil., Willow-Bunch	80
Bruno Demers, Vil., Debden	80
Anna Cyrenne, C., Laflèche	79
Marie Liboiron, C., Ponteix	79
Marie Rohel, Tilly, St-Brieux	78
Marie Savard, Vil., Debden	77
Eugène Rousset, Vil., Duck Lake	77
Claire Sirois, Vil., Duck Lake	77
Irène Bonneville, Vil., Gravelbourg	77
Angela Gobeil, C., Laflèche	76
Marie Aubin, Vil., Duck Lake	76
Cécile Piché, Vil., Gravelbourg	75
Yvette Prince, Vil., Delmas	74
Marguerite Hamel, Vil., Gravelbourg	73
Irène Bisson, C., Laflèche	73
Jeannine Dupuis, C., St-Louis	73
Laurette Couture, C., Ponteix	71
Cécile Viens, Vil., Duck Lake	70

PROMUS

Elizabeth Bauer, Monique Bienvenue (C), Béatrice Boucher, Claire Bujold (L), Yolande Campeau (C, L), Odélie Chabot (D), Yolande Chabot (L), Jacqueline Corneau (LF), Thérèse Despins (C, L), Alix Godbout (C, L), Marie-Rose Goddu (C, L), Julienne Hamel (L), Jeanne Kerwiche (LF, L), Carmen Laberge (L), Rita Labrosse (LF, L), Lucille Lafrance (L), Fernande Larose (L), Irène Larose (C, L), Marguerite Laventure (L), Hortense Leblanc (D, L), Henriette Lecorre (L), Liliane Legault (LF, L), Marie-Anne Lemieux (D, L), Blanche Matte (D, L), Alice Paquette (C), Isabelle Paquette (L), Aline Poupart (C, L), Lorraine Régnier (C), Lucie Souchotte (D, L), Lucienne Sylvestre (L).

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 100% .... Marguerite Sylvestre
Langue française: 91% .... Marguerite Sylvestre
Composition: 91% .... Louise Hamel
Littérature: 91% .... Angèle Coquet

GRADE 10

PROMUS AVEC HONNEUR

Rita Gaudet, Vil., Domrémy	92
Thérèse Bandet, Vil., Prud'homme	91
Isabelle Mahé, Vil., Duck Lake	89
Thérèse Sanche, Vil., Duck Lake	88
Thérèse Isabelle, Vil., Lisieux	88
Lorraine DeBlois, Vil., Willow-Bunch	88
Edmée Lamontagne, Vil., Lisieux	86
Annette Poisson, Vil., Coderre	86
Rita Duquette, Vil., Prud'homme	86
Pauline Sweeney, C., North Battleford	85
Juliette Marquis, Vil., Dollard	85
Rita Lanovaz, Vil., Duck Lake	85
Irène Fournier, Vil., Ferland	84
Thérèse Gorieu, Vil., Duck Lake	84
Eveline Lamontagne, Vil., Lisieux	84
Mildred Viens, Vil., Duck Lake	84
Aline Belcourt, C., Ponteix	84
Thérèse Goutier, Vil., Prud'homme	83
Hermine Dubois, Vil., Coderre	83
Colette Orieux, Vil., Prud'homme	83
Benoit Perret, Vil., Duck Lake	83
Laurent Beaulne, Vil., Willow-Bunch	83
Marcella Labrecque, Vil., Debden	82
Eveline Lacoursière, Vil., Delmas	82
Dorothée Dupuis, Vil., Duck Lake	82
Germaine Audette, Vil., Gravelbourg	82
Roseline Gaudet, Vimy Ridge, Butte-du-Paradis	81
Murielle Savard, Vil., Debden	81
Annette Préfontaine, Vil., Lisieux	81
Jeanne d'Arc Bourgeois, Vil., Gravelbourg	80
Marie-Jeanne Fex, C., Forget	80
Juliette Lanouette, Vil., Prud'homme	80
Robert Roset, Vil., Duck Lake	80
Rosalie McCaffrey, Vil., Léoville	80
Solange Champigny, Vil., Willow-Bunch	79
Kathleen Viczko, Vil., Prud'homme	79
Roseline Dessert, Vil., Marcelin	79
Xavier Messier, Vil., St-Front	78
Madeleine Ethier, C., St-Louis	78
Thérèse Héroux, Vil., Prud'homme	78
Ida Bertrand, C., Ponteix	78
Aline Lacoursière, Vil., Delmas	77
Gertrude Gallais, Vil., St-Brieux	77
Jeanne Piché, Vil., Gravelbourg	77
Bernadette Bourgeois, Vil., Gravelbourg	77
Hélène Dupuis, Vil., Duck Lake	77
Rolande Bissonnette, Vil., Willow-Bunch	76
Céline-Yvonne Dubreuil, Miora Lake, St-Brieux	76
Emilienne Esquirol, C., North Battleford	76
Fernande Ranger, Lacombe, St-Brieux	76
Marie-Paule Toupin, Vil., Val-Marie	76
Charles Boyer, Vil., Duck Lake	75
Lucille Coderre, Vil., Coderre	75
Lucille Gaudet, Bellevue, Bellevue	75
Geneviève Forseille, C., St-Louis	74
Cécile Campeau, Vil., Ponteix	74
Gabrielle Gatin, Vil., St-Hubert	74
Madeleine Châtelain, C., Ponteix	74
Gertrude Desautels, C., Ponteix	72
Antoinette Gauthier, C., Forget	72
Jeanne Bonneau, Vil., Gravelbourg	71
Thérèse Fontaine, Vil., Prud'homme	71
Arthur Dinelle, Dinelle, St-Denis	71
Rose Blain, Vil., Mattes	71
Lucienne Fau, Lacombe, St-Brieux	70
Rita Chicoine, C., Forget	70
Thérèse Parent, Sép., Battleford	70
Jeanne Poirier, Vil., Coderre	70

PROMUS

Diane Arguin (LF), Lucille Beaulieu (D), Adrienne Belcourt (LF, C), Ida Bernier (LF), Lucille Bleau (D, LF), Kathleen Bolton (LF), Lucien Bourret (LF), Edna Caza (D, LF), Léonel Dionne (D, L), Thérèse Fafard (LF), Marie-Claire Fauchon, Thérèse Faurit, Alice Fournier (LF), Denise Fournier (LF), Thérèse Houde (LF), Maurice Istace (LF, C), Lucien Labbé (LF, L), Jeanne Lafrance (LF), Rita Lafrenière, Camille Lajeunesse (LF, C), Rolande Marchildon, Violette Monvoisin (D, C), Lucile Neefs (LF, L), Laurette Patenaude (D), Marie Pérault (D, C), Olive Pérault (D, C), Alice Piché (LF), Fernand Quessy (D, C), Suzanne Rémillard, Catherine Rousseau (C), Gérald St-Arnaud (C), René Sirois (LF), Gaytonne Vandale (L), Hervé Willett (D, LG).

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 100% .... Juliette Marquis
Langue Française: 92% .... Thérèse Isabelle
Composition: 90% .... Thérèse Bandet
Littérature: 97% .... Mildred Viens

GRADE 9

PROMUS AVEC HONNEUR

Laurentie Roussel, C., St-Louis	89
Marie-Ange Pelletier, Vil., Duck Lake	88
Doris Receveur, Vil., Duck Lake	87
Lorette Pelletier, Vil., Duck Lake	87
Jeannine Dorion, Vil., Delmas	85
Cécile Grégoire, Vil., Lisieux	84
Claire Allard, Vil., Willow-Bunch	84
Jacqueline O'Neill, Vil., Duck Lake	82
Berthe Bellanger, Ottawa	81
Gertrude Gareau, Gaudet, Bellevue	81
Olive Craig, Vil., Marcelin	80
Thérèse Blaquière, C., North Battleford	80
Louise Bénard, C., Ponteix	79
Roberte Duval, St-Isidore, Bellevue	79
Thérèse St-Pierre, Sion, Prince-Albert	79
Solange Therrien, Vil., Willow Bunch	78
Suzanne Baribeau, Vil., Domrémy	78
Marie-Paule Béliveau, C., Ponteix	78
Roger Lalonde, Vil., St-Victor	78
Cécile Bissonnette, Vil., Willow-Bunch	78
Yolande Couture, Vil., Willow-Bunch	77
Brigitte Deshaye, C., Laflèche	76
Léona Desjardins, Vil., Marcelin	76
Jeannine Lavoy, Vil., Delmas	76
Yvette Thibault, C., Ponteix	76
Colette Dion, Vil., Albertville	74
Yvonne Hénault, C., Forget	74
Caroline Boucher, Vil., Marcelin	74
Léonette Leblanc, Vil., Gravelbourg	73
Maurice Creurer, Lacombe, St-Brieux	73
Thérèse Georget, Vil., Domrémy	73
Céline Gauthier, Vil., Duck Lake	72
Alain Fagnou, Vil., St-Brieux	71
Thérèse Lalonde, Vil., Duck Lake	71
Alice Choque, Vil., Debden	71
Thérèse Roy, C., Laflèche	70
Gertrude Prince, Vil., Delmas	70
Gérard Lépine, Vil., Marcelin	70

PROMUS

Marie-Thérèse Anctil (L), Hubert Arsenault (D), Thérèse Auriat (L), Lillianne Baribeau (LF, L), Joseph Barnabé (C), Guy Bazinet (C), Réjeanne Beauchesne (D), Armand Bernier (D, L), Léo Bessette (D, L), Louise Bilodeau (D), Henriette Blanchard (C), Henri Blondeau (L), Marie Blondeau (D), Lucille Blouin (D, C), Raymond Bonneau (L), Aline Boucher (D), Madeleine Boucher (D, C), Thérèse Boulanger (D, L), Gérard Bourgeois (D, C), Aurore Brin (D), Yvette Brisebois, Albert Bujold (L), François de Bussac (D), Gabrielle Cadrain (LF), Nelda Caplette (D, C), Simone Chalifour (D, LF), Irène Chevrier (C), Germaine Chorel (LF), Madeleine Claude (C), Bernadette Cloutier (C, L), Pauline Douville (D, C), Carmen Ducharme (D), Marguerite Duret (C, L), Lillianne Fiset (C), Cécile Forget (D, L), Thérèse Gagné, Frieda Gaudry (D), Thérèse Gauthier (C), Thérèse Gauthier (D, C), Elisa Gervais (D, C), Thérèse Havelange (D, L), Dolorès Houle (C), Bérengère Hudon, Jeanne Huel (C), Addée Jalbert (D, L), Paul-Emile Jullion (L), Jeannine Lalonde (L), Marie Lamontagne (C, L), Yvonne Lanovaz (D), Jeanne Lavigne (C, L), Cyprien Leblanc (D, C), Mary Michalchuk (D), Emilienne Morin (D, C), Marthe Morin (D), Thérèse Morin (D), Valmont Pelletier (D, C), Pauline Perrault (C, L), Geneviève Polard (D, C), Lorraine Préfontaine (C, L), Françoise Prince (D, C), Gisèle Raymond (D, L), Thérèse Riguedelle (D), Vivian St-Laurent (D, L), Bernadette Savard (D), Marielle Théoret (D), Solange Toupin (D, C), Liliane Tremblay (L), Mona Wilton (LF).

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 97% .... Jeannine Dorion
Langue Française: 94% .... Marie-Ange Pelletier
Composition: 84% .... Louise Bénard
Littérature: 93% .... Cécile Grégoire

Examens partiels

Grade 12—Marcelle Beauregard.
Grade 11—Sophia Boyer, Yvon Piché (LF), Benoit Rompré.
Grade 9—Laura Barsalou (LF, L).

Examens supplémentaires

Grade 12—Emilienne Gaudet.
Grade 11—Alice Demay, Elodie Hamel.
Grade 9—Elodie Hamel, Dieudonné Prince (C).

GRADE 8A

PROMUS AVEC HONNEUR

Thérèse Gallais, Vil., St-Brieux	85
Evangéline Boutin, C., Forget	81
Origène Leblanc, Vil., Domrémy	80
Joyce Dionne, Vil., Prud'homme	80
Florence Couture, C., Forget	79
Robert Demers, Vil., Debden	79
Maurice Minne, C., Laflèche	79
Simone Boscher, C., St-Louis	79
Antonio Gaudet, C., St-Louis	76
Alice Raymond, Vil., Prud'homme	76
Emile Courchêne, Vil., Duck Lake	75
Solange Lavoie, Vil., Debden	74
Georgina Patenaude, Vil., Prud'homme	74
Cécile Carfantan, Vil., St-Brieux	73
Eveline Gaucher, Vil., Coderre	73
Madeleine Saint-Denis, Vil., Val-Marie	73
Jeanne Fortier, Vil., Duck Lake	72
Blanche Béland, Sion, Prince-Albert	72
Rita Bienvenue, Vil., Duck Lake	71
Jeannine Archambault, Vil., Duck Lake	71
Yolande Blanchard, Vil., Coderre	70
Géraldine Doucet, Vil., Duck Lake	70
Gabrielle Bouillet, Vil., Duck Lake	70
Jeanne Ruest, Vil., Val-Marie	70
Cordélia Bouvier, C., Forget	70
Gloria Renard, C., Wauchope	70
Robert Roy, Vil., Willow-Bunch	70

PROMUS

Angèle Aubin, Yvette Beauchesne, Jeanne Beaulieu, Alice Bégin, Gisèle Belair, Novia Bessette, Marguerite Binette, Marie Blanchard, Alice Blais, Lilianne Bonneville, Rose Bourassa, Lucienne Bourgeois, Jeannine Brassard, Grégoire Bremner, Jeannine Caillé, Robert Charlebois, Léa Chalifour, Charles Campagne, Alice Casavant, Françoise Casavant, Hélène Clément, Denis Courchêne, Jeannette Cyr, Eva Cyrenne, Thérèse Delaye, Lucienne Demers, Thérèse Desautels, Raymond Desjardins, Omer Dessert, Rita Dozois, Sylvia Dumonceaux, Marguerite Dumont, Claude Duperrault, Pierre Fradette, Maurice Faurit, Cécile Forest, Laurette Forget, Réal Gagné, Gérard Gaucher, Micheline Gervais, Joséphine Goueffic, Marie-Anne Hamel, Rita Hamel, Yvette Houle, Joseph Jeanneau, Guy Juneau, Patsy Kouri, Marguerite Lacoursière, Marcel de Laforest, Roland Lagassé, Denis Lagimodière, Eileen Lalande, Aurore Laprise, Marie-Marthe Laprise, Robertine Lavoie, André LeBlanc, Robert Lefebvre, Germaine Legault, Thérèse Legault, Aline L'Heureux, Denise Lemieux, Lilianne Lemire, Robert Lemire, Maurice Lépine, Rose Mailhot, Odilon Mailhot, Solange Marchand, Dolorèse Martin, Norman Martin, Marius O'Shaughnessy, Rita Peters, Alice Poulin, Estelle Préfontaine, Aline Prince, Alphonse Prince, Georgette Rais, Alain Renaud, Thérèse de Repentigny, Lorraine Richard, André Rondeau, Marcel Savard, Thérèse Tétrault, Geneviève Thille, Fernande Vallée, Yvette Vanier, Florence Vérot, Yvonne Vinet.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 97% .... Maurice Minne
Langue Française: 84% .... Robert Demers
Composition: 91% .... Thérèse Gallais

GRADE 8B

PROMUS AVEC HONNEUR

Georges Faucher, Joeville, Lisieux	88
Hélène Dansereau, Sép., Vonda	84
Rita Fournier, Vil., Ferland	84
Lorette Hamonic, Lacombe, St-Brieux	84
Laurence Paulhus, C., Bellegarde	82
Agnès Dubois, St-Edmond, Storthoaks	82
Liliane Ferré, Tilly, St-Brieux	82
Thérèse Ferré, Tilly, St-Brieux	80
Victor Auriat, Vil., St-Front	79
Murielle Sirois, Sép., Vonda	78
Madeleine Dubé, Vil., Périgord	78
Marcel Delisle, Bernadette, Victoire	77
Léona Monin, St-Maurice, Bellegarde	77
Antoinette Morin, Vil., Albertville	77
Conrad Leclerc, Vil., Vawn	77
Angélina Boutin, Cantal, Cantal	76
Marthe O'Reilly, Maisonneuve, St-Victor	76
Laurent Coquet, Tilly, St-Brieux	75
Céline Creurer, Lacombe, St-Brieux	75
Nicole Préfontaine, Vil., Lisieux	75
Paul Arsenault, Vil., Périgord	74
Lilianne Chicoine, Vil., Storthoaks	73
Irénée Gaudet, St-Isidore, Bellevue	73
Charles Goulet, Vil., Albertville	73
Ovide Boyer, St-Louis-de-Langevin, St-Louis	72
Roberta Neefs, Vil., Hoey	72
Alain Lépine, Argonne, Hoey	71
Bernadette Fortier, Vil., Mattes	71
Laurianne Grenier, Bellevue, Bellevue	71
Dorice Quessy, Vil., St-Front	70

PROMUS

Hélène Abily, Yvonne Allard, Luce Arcand, Anita Baribeau, Rita Bernatchez, Aline Blais, Juliette Blanchette, Adrien Boire, Alice Bourret, Irène Brière, Annette Brisebois, Roméo Brisebois, Louise Caplette, Marguerite Caron, Gabrielle Châtelain, Paul Choquette, Simone Chorel, Laurette Cloutier, Noëlla Cloutier, Roland Colliou, Rose-Marie Contois, Denise Delisle, Daniel Dinelle, Marthe Dubé, Simone Dufault, Laurette Dufour, Béatrice Ethier, Yvon Gatin, Adolphe Gaudet, Léona Gaudet, Raoul Gaudet, Rolande Gaudet, Aldéa Gauthier, Lorraine Goulet, Doris Goyer, Lillian Joanis, Malvina Jordens, Georgette Laberge, Alice Le Strat, Alice Manègre, Pauline McCaffrey, Yvette Neefs, Anna Olinick, Bertha Paradis, Béatrice Piché, Bernard Préfontaine, Léonel Rainville, Léona Rioux, Marie-Thérèse Thériault, Gilles Tremblay, Lionel Trottier, Thérèse Turgeon.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 95% .... Victor Auriat
Langue Française: 88% .... Laurence Paulhus
Composition: 95% .... Madeleine Dubé

GRADE 7A

PROMUS AVEC HONNEUR

Marie Bandet, Vil., Prud'homme	93
Marie-Anne Paquette, Vil., Debden	84
André Dupuis, Vil., Duck Lake	83
Cécile Lanovaz, Vil., Duck Lake	83
Aline Labrecque, Vil., Debden	82
Marie Hudon, C., St-Louis	81
Jeanne Raboud, Vil., Willow-Bunch	81
Louise Boulanger, Vil., St-Brieux	81
Alescina Fortin, Vil., Coderre	81
Laurette Prince, Vil., Duck Lake	80
Marie-Ange Schmitt, Vil., Domrémy	79
Blandine Tremblay, C., St-Louis	79
Antoine Coquet, Vil., St-Brieux	77
Jeannine Fradette, Sép., Radville	77
Aline Perret, Vil., Duck Lake	77
Jackie Betemps, Vil., Domrémy	77
Estelle Bouvier, C., Laflèche	77
Thérèse Farand, Sép., Radville	77
Annette Pinsonneault, Vil., Gravelbourg	77
Marie-Ange LeBlanc, Vil., Domrémy	76
Jeanne Parent, Vil., Léoville	76
Fernand Beaudet, Vil., Coderre	76
Roger Longpré, Vil., Gravelbourg	76
Alain Charbonneau, Vil., Gravelbourg	75
Suzanne Gervais, Vil., Duck Lake	75
Suzanne Gagnon, C., Ponteix	75
Blanche Lévesque, Vil., Prud'homme	75
Diana Paulhus, Sép., Radville	75
Louise Rousseau, Vil., Marcelin	75
Hector Hudon, C., St-Louis	74
Kenneth Ashby, Vil., Duck Lake	73
Marguerite Boulanger, Vil., St-Brieux	73
Vivian Fisher, Vil., Duck Lake	73
André Parent, Vil., Domrémy	73
Denise Boyer, Vil., Duck Lake	72
Alfred Langlois, Vil., Domrémy	72
Marguerite Legault, Vil., Gravelbourg	72
Louise Paradis, C., Forget	72
Lucille Chalifour, Vil., Léoville	72
Madeleine Georget, Vil., Domrémy	72
Doris Bonneau, Vil., Willow-Bunch	72
Fernande Bourlon, Vil., Ponteix	72
Claire de Montigny, Vil., Val-Marie	72
Gilles Verrette, Sép., Battleford	72
Joseph Baril, Vil., Prud'homme	71
Lucien Leray, Vil., St-Brieux	71
Maurice Hamel, Vil., Marcelin	71
Annette Béchard, C., Laflèche	71
Yvonne LeTilly, Vil., Willow-Bunch	71
Dolorès Parent, Vil., Léoville	71
Armande de Montigny, C., Ponteix	70
Dorraine Bonneau, Vil., Willow-Bunch	70
Louise Couture, Vil., Willow-Bunch	70
Raymond Duey, Vil., Val-Marie	70
Bernadette Mercier, C., Ponteix	70
Lilliane Vallée, Vil., Willow-Bunch	70

PROMUS

Bibianne Anctil, Noëlla Balaux, Marcel Bazinet, Germaine Beauregard, James Betemps, Joseph Bonneau, Juliette Bonneau, Pauline Bonneau, Florence Bouffard, Laurette Bourassa, Berthe Brière, Charlotte Brière, Marcella Caharel, Rose Campeau, Pierrette Corneau, Denise Courchène, Ginette Courchène, Yvonne Craig, Maurice Cyr, Alice Deault, Yolande Dinelle, Hervé Douville, Joseph Duda, Juliette Dudragne, Laurent Dumont, Violette Fiset, Shirley Fisher, Roger Forest, Thérèse Gagné, Roland Granger, Lucille Grégoire, Sylvester McGoey, Alice Labrecque, Gérard Lacoursière, Rita Lafrenière, Priscilla Lamarre, François Lanovaz, Juliette Larivière, Noëlla Larose, Juliette Legault, Cécile Lemire, Norbert Lepage, Hélène LeTilly, Lucien Levasseur, Irène Liboiron, Marie-Claire Liboiron, Réjane Lizée, Lorraine McLean, Gordon McLeod, Hélène Monette, René de Montigny, Cécile Monvoisin, Solange Nadeau, Léonel Paquette, André Pelletier, Wilfrid Pelletier, Dolorès Phaneuf, Hélène Piché, Thérèse Piché, Thérèse Pinsonneault, Cécilia Raby, Annie Reiter, Yvonne Richard, Agnès Rodrigue, Rachel Rodrigue, Gertrude Rouleau, Pauline Rouleau, Laurent Ruel, Irène Sincennes, Evelyn Tarnou, André Tauriac, Jean Toupin, Alfred Vandall, Laurier Voz.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 98% .... Marie Hudon
Langue française: 93% .... Marie Bandet
Composition: 92% .... Marie Bandet

GRADE 7B

PROMUS AVEC HONNEUR

Angèle Monin, C., Bellegarde	87
Raymonde Côté, Vil., Périgord	86
Rose Beaudoin, Vil., Albertville	85
Pauline Sévigny, Vil., Mattes	84
Jeanne Grégoire, Vil., Lisieux	82
Rodrigue Dion, Vil., Albertville	81
Réal Préfontaine, Vil., Lisieux	81
Thérèse Croteau, Sép., Courval	80
Thérèse Lefebvre, Vil., Dollard	79
Jean-Paul Isabelle, Vil., Lisieux	79
Hélène Dumais, Vil., Mattes	78
Sarah Marion, Sép., Wolseley	78
Yolande Loiselle, Sép., Vonda	76
Marie-Anna Poirier, C., Bellegarde	76
Claire Hamel, St-Cyril, St-Hippolyte	75
Thérèse Grimard, Buffer's Lake, Prud'homme	74
Joséphine Guigon, Argonne, Hoey	73
Gérald Pouliot, Vil., Mattes	73
Evelyn Trottier, Vil., Hoey	73
Arthur Laventure, Witchekan-Lake, Laventure	73
Monique Piché, Vil., Albertville	73
Lorraine Blanchette, Jackfish-Creek, Jackfish	73
Lorette Dechief, Vil., Forget	73
Donald LeBlanc, Ethier, Domrémy	73
Roger Quessy, Vil., St-Front	73
Robert Cyrenne, Notre-Dame-Est, Ponteix	71
Doriss Happ, Vil., St-Front	71
Adrienne Bandet, Buffer's Lake, Prud'homme	71
Guy Houle, St-Isidore, Bellevue	71
Laurette Dansereau, Sép., Vonda	70
Richard Favreau, Treasure, Zénon-Park	70
Armande Como, La Plaine, Duck Lake	70
Marcelle Ethier, Gaudet, Bellevue	70

PROMUS

Jean Allard, Rina Arguin, Léo Ashby, Paul Ashby, Florence Beauchesne, Germaine Beauchesne, Murielle Beaulieu, Etiennette Bédard, Priscilla Belhumeur, Adrienne Bergeron, Augustin Bernatchez, Germaine Bernier, Roland Bertrand, Armelle Blanchette, Agnès Bonneville, Lucienne Boulet, Lillian Boutin, Antoinette Brin, Marcel Brisebois, Helen Brodeur, Raymond Bujold, Hervé Caron, Armand Carrier, Louis Caza, Jeannine Chabot, Wilfrid Chicoine, Gaston Coderre, Marie-Ange Como, Lucienne Couëslan, Hélène Dartige, Marguerite Denis, Fernand Desharnais, Elie Dion, Georges Dion, Annette Donais, Dolorès Donais, Jane Doskotch, Camille Doucette, Philippe Duret, Oscar Fauchon, Raoul Ferraton, Aline Fournier, Lucille Fournier, Victor Gatin, Luc Gaudet, Denise Gauthier, Denise-Germaine Gauthier, Angelina Goyer, Anita Guillemin, Lorraine Heatcoat, Sarto Houle, Jeannine Hudon, Antonine Jalbert, Sylvia Kowalczyk, Lucie Labbé, Madeleine Lachambre, Carmen Lalonde, Marcelle Lapierre, Emile Lavoie, David Letourneau, Marion Longphee, Emile Marchildon, Ernest Marquis, Roger Marquis, Lucienne Millette, Rosaire Monette, Simone Monette, Alphonse Moreau, May Pellerin, Noéma Pellerin, Daniel Pelletier, Irène Pérault, Jeanne Pérault, Jean Percival, Anita Perras, Lillian Phaneuf, Claude Préfontaine, Paul Provençal, Aline Richaud, Raymond Robert, Denise Robin, Gilberte Roy, Robert Roy, Ramona Roy, Rémi Sauvé, Yvette Tessier, Gisèle Tremblay, Jean-Guy Tremblay, Lucile Trottier, Antonio Vallée, Gérard Vallée, Gloria Vandale, Doreen Willett.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 98% .... Claire Hamel
Langue Française: 89% .... Raymonde Côté
Composition: 90% .... Raymonde Côté

Remerciements

A l'occasion de la publication des résultats des examens de français, l'**Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan** renouvelle ses remerciements:

a) à ses Bienfaiteurs, de la province et de l'extérieur, qui, par leur générosité, rendent possible la tenue de ces examens annuels;

b) au Personnel Enseignant de langue française qui, pour enseigner le français aux petits Franco-Canadiens de la province, doit s'imposer tous les jours un surcroit de travail considérable;

c) à tous ceux qui s'occupent de l'organisation des examens dans nos paroisses: comités paroissiaux de l'A.C.F.C., organisateurs locaux, surveillants; à ceux qui prêtent leur concours pour transporter les enfants aux centres d'examens, etc.;

d) aux Correcteurs: Religieuses, Institutrices et Instituteurs laïques et autres personnes qui, tous les ans en fin d'année scolaire, acceptent allègrement la tâche la plus ingrate de toutes: la correction de milliers de copies d'examens;

e) à l'administration et au personnel de **La Liberté et le Patriote** pour la généreuse hospitalité qu'ils donnent à l'organisation des examens dans les colonnes du journal malgré le surcroit de travail qui en résulte.

Peuvent concourir pour les trophées de l'A.C.F.C., les élèves dont l'école et la paroisse remplissent certaines conditions spéciales posées par les donateurs. Les sujets des concours sont certaines parties des examens annuels de français de l'A.C.F.C.

LES TROPHÉES

Trophée LEGER

Don du magistrat J.-T. Léger, pour succès aux grades supérieurs (9 à 12).

MARIE-BLANCHE JOANIS
couvent de Prud'homme

Trophée PERE BARBIER

Don du défunt Père Barbier, p.s.m., pour succès en composition française au grade 8 dans les écoles à plus d'une classe.

THERESE GALLAIS
école du village de St-Brieux

Trophée LOUIS DEMAY

Don de M. Louis Demay pour succès en composition française au grade 8 dans les écoles à classes uniques.

GEORGES FAUCHER
école Joeville, Lisieux

GRADE 6A

PROMUS AVEC HONNEUR

Marguerite Isabey, C., Wauchope 86
Jeanne Blondeau, Vil., Domrémy 85
Estelle Boucher, C., St-Louis 85
Suzanne Gauthier, Vil., Marcelin 85
Solange Blondeau, Vil., Domrémy 84
Marie-Louise Claude, C., Wauchope 84
Gabrielle Minne, C., Laflèche 84
Gérard Carfantan, Vil., St-Brieux 83
Jeanne Forcier, Vil., Gravelbourg 83
Monique Ménage, C., St-Louis 83
Joseph Rocher, Vil., St-Brieux 83
Solange Lépine, Vil., Marcelin 82
Noëlla Lemire, Vil., Val-Marie 82
Charles Lavigne, Vil., Val-Marie 81
Marcel Simonot, C., St-Louis 80
Lucienne Kenler, C., Wauchope 80
Monique Tremblay, C., St-Louis 80
Léa Forcier, Vil., Duck Lake 79
Anne-Marie Gallais, Vil., St-Brieux 79
Jean Van der Boer, C., Wauchope 79
Euphrasie LeSann, Vil., Duck Lake 79
Marie-Lourdes Robin, Vil., Marcelin 79
Doris Archambault, Vil., Duck Lake 78
Viviane Assié, Vil., St-Brieux 78
Cécile Cloutier, C., Ponteix 78
Simone Hudon, C., St-Louis 78
Claude Huot, Vil., Duck Lake 78
Hubert Brin, Vil., Coderre 77
Rose-Alma Dumont, Vil., Val-Marie 77
Noëlla Jézégou, Vil., St-Brieux 77
Jeannine Bouvier, Vil., Gravelbourg 77
Rose-Hélène Lemay, Vil., Gravelbourg 77
Anna Ban, Sép., Radville 76
Cécile Beaulieu, C., Wauchope 76
Sheila Kelly, C., North Battleford 76
Gaëtane Richard, Vil., Delmas 76
Omer Desjardins, Vil., Marcelin 76
Lucille Forgette, Vil., Gravelbourg 76
Paul Labonne, C., St-Louis 76
Yvette Huel, Vil., Coderre 75
Agathe Morin, C., Laflèche 75
Henriette Mailhot, Vil., Gravelbourg 75
Lucie Tremblay, C., St-Louis 74
Eveline Blérot, Vil., Domrémy 74
Lorraine Paquette, Vil., St-Brieux 74
Cécile Mahé, Vil., Duck Lake 73
Jeannine Poisson, Vil., Coderre 73
André Bourgeault, Vil., Marcelin 73
Philippe Bremner, Vil., Domrémy 73
Gilbert Périllat, Vil., Duck Lake 73
Marguerite André, C., Wauchope 73
Marie Lavoie, C., St-Louis 73
Maurice Vanier, Vil., Marcelin 73
Françoise Lefebvre, Vil., Mareclin 72
Lucille Moreau, C., Wauchope 71
Thérèse Carrier, Vil., Duck Lake 71
Majella Doucette, Vil., Duck Lake 71
Hélène Savard, Vil., Léoville 71
Marie-Claire Parent, Vil., Léoville 71
Jeannine Piché, Vil., Gravelbourg 70
Liliane Claude, C., Wauchope 70
Wilfrid Casavant, Vil., Marcelin 70
Dolorès Gagnon, Vil., Coderre 70

PROMUS

Robert Alix, Paul Archer, Armelle Auger, Roger Beauregard, Dorothée Bécotte, Léona Bécotte, Gisèle Belhumeur, Thérèse Béliveau, Edmond Beloin, Georges Beloin, Angèle Bénard, Fernand Binette, Fernande Binette, Angèle Blanchard, Claude Bleau, Wilfrid Bleau, Maurice Blouin, Marie-Rose Bonneville, Juliette Boucher, Claire Bourassa, Raymond Bourassa, Florence Bouvier, Juliette Bouvier, Jeannine Breton, Léonard Brin, Auguste Brodeur, Rose Brunet, Doreen Campbell, Georgette Caplette, Shirley Caplette, Emile Carignan, Robert Chalifour, Laurent Champigny, Anita Charbonneau, Marguerite Chevrier, Marguerite Colpron, Rita Corbeil, Maurice Côté, Raymond Courchène, Gilbert Couture, Solange Couture, Jeanne Cruywels, Thérèse Daoust, Stella Daoust, Fernande Delorme, Irène Delorme, Rolande Denis, Irène Desautels, Eva Dionne, Dominique Dubé, Guy Duperreault, André Duquette, Marie-Thérèse Fex, Lorraine Ferraton, Armande Fiset, Géraldine Fisher, Inez Fisher, Armand Fontaine, Laurent Fréchette, Lorne French, Roland Gaucher, Paul Gaudet, Cécile Gauvin, Yolande Giroux, Alva Godbout, Adeline Goddu, Gérard Houle, Georges Istace, Imelda Istace, Charles Kouri, Alphonse Labossière, Laura Labossière, Jules Lacoursière, Roger Lacoursière, Homer Lafrance, Vivianne Lafrenière, Marie-Ange Lagassé, Hélène Laître, Jean-Louis Lajeunesse, Bertha Laliberté, Angèle Lamy, Pauline Lanciault, Emma Langelier, Lucille Langevin, Dick Langlois, Dorothy Lapointe, Hilarion Laprise, Jeanne LeBel, Jeannine Leblanc, Maurice Lecorre, Alice Lefebvre, Jeanne Lemauviel, Marguerite Lemoal, Maurice Lepage, Alice Levac, Yvette L'Heureux, Collette Liboiron, Lucille Liboiron, Clarisse Lorrain, Roméo Martin, Céona McCarthy, Béatrice Mercier, Rose-Marie Mireaul, Denis de Montigny, Jeanne Nobert, Jeannine Nogue, Marguerite Parent, Bernadette Patenaude, Laurette Paul, Thérèse Poirier, Laurier Poulin, Marie-Claire Poulin, Edith Préfontaine, Lorraine Rail, Vivianne Rail, Marie-Joyce Rashly, Cécile Rivard, Thérèse Rivard, Guy Rivière, Yvonne Rivière, Léo Saint-Jean, Hannah Startup, Yvonne Tanguay, Lucien Therrien, Georges Thomarat, Thérèse Vadeboncoeur, Lucille Vernerey, Marie Viens.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 98% ..... Jeanne Forcier
Langue française: 88% ..... Suzanne Gauthier
Composition: 90% ..... Solange Blondeau

GRADE 6B

PROMUS AVEC HONNEUR

Réjeanne George, C., Bellegarde 95
Gracia Sabourin, Vil., Lisieux 93
Marie-Reine Lepage, Vil., St-Hippolyte 90
Solange Dion, Survivance, Ferland 89
Bernard de Margerie, Sép., Vonda 88
Béatrice Marquis, Vil., Dollard 87
Gertrude Lallier, Royer, Ponteix 86
Jeanne Arsenault, C., Rosetown 86
Sylvianne Gareau, Bellevue, Bellevue 86
Pauline Mondou, Sép., Viscount 86
Huguette Leclerc, Vil., Vawn 85
Alice Stévenot, Valroy, Dollard 84
Roland Martine, C., Bellegarde 84
Yvonne Wilson, C., Rosetown 84
Cécile Beaulac, Ormeaux, Victoire 83
Jeanne Painchaud, Vil., Albertville 83
Joseph Bonthoux, St-Jean-Baptiste, Titanic 83
Eveline Beaulac, Ormeaux, Victoire 82
Réal Topping, Bellevue, Bellevue 82
Hope Glogowski, Sép., Vonda 81
Alice Lamontagne, Vil., Lisieux 81
Louis Auriat, Vil., St-Front 81
Lionel Brunelle, Vil., Albertville 81
Lucienne Provençal, Royer, Ponteix 80
Marguerite Bouchard, C., Bellegarde 80
Dorothy Lavoie, Emilebury, Albertville 80
Lucien Brassard, St-Albert, Butte-du-Paradis 79
Emilia Perron, Vil., St-Hippolyte 78
Lucille Morin, Vil., Ferland 78
Irène Provençal, Royer, Ponteix 78
Jeanne Bissonnette, Maisonneuve, St-Victor 78
Dolorès Fauchon, Ferland, Ferland 78
Marie-Anne Hudon, La Marseillaise, Zénon-Park 77
Aurore Lamontagne, Vil., Lisieux 77
Guy Lepage, Sép., Vonda 77
Germaine Fortier, Vil., Vawn 77
Frances Baudais, Ethier, Domrémy 76
Emile Caza, Vil., Périgord 76
Gilles Gaudet, Gaudet, Bellevue 76
Rolande Sylvestre, C., Bellegarde 76
Colette Lalonde, Vil., St-Victor 76
Anita Lamontagne, Vil., Lisieux 76
Aurore Marchildon, La Marseillaise, Zénon-Park 76
Jeanne Pelletier, Ste-Thérèse, Domrémy 75
Doreen Lévesque, Upper-Wakefield, Montmartre 75
Juliette Bonneau, Ormeaux, Victoire 74
Thérèse Bussière, Casavant, St-Denis 74
Lucien Millette, St-Edmond, Storthoaks 74
Marie-Claire Béliveau, McPhail, Ponteix 74
Rita Bilodeau, Vil., Montmartre 74
Marcel Boire, Lefort, Gravelbourg 73
Pauline Provençal, Royer, Ponteix 73
Gérard Desharnais, McPhail, Ponteix 73
Léona Lavigne, Lavigne, Jackfish-Lake 73
Léon Parent, Vil., Mattes 73
Denise Provencher, Vil., Albertville 73
Eveline Fournier, Sép., Meyronne 73
Donat Jordens, Vil., St-Hubert 73
Raymonde Blain, Vil., Mattes 72
Hélène Dubois, St-Edmond, Storthoaks 72
Lorraine Lanovaz, La Plaine, Duck Lake 72
Blanche Carrier, Vil., Albertville 72
Angélina Dumesnil, Neville, Lac Pelletier 72
Albert Fournier, Vil., Ferland 72
Monique Gaudet, Bellevue, Bellevue 72
Agnès Stringer, Royer, Ponteix 72
Marie-Rose Turcotte, C., Bellegarde 72
Rollande Bernatchez, Treasure, Zénon-Park 71
Marie-Rose Boutin, Cantal, Cantal 71
Aimé Messier, Vil., St-Front 71
Jeanne Nault, Vil., St-Hippolyte 70
Cécile Saint-Jean, Sép., Biggar 70
Eveline Toupin, Vil., Montmartre 70
Jeannine Fournier, Vil., Ferland 70
Roger Lauzon, Ness, Jackfish Lake 70
Madeleine Monette, Neville, Lac Pelletier 70
Wilfrid Blérot, St-Edmond, Storthoaks 70
Anita Toupin, Vil., Storthoaks 70

PROMUS

Rheta Baribeau, Simone Beauchemin, Annette Beauchesne, Ernest Beaulieu, Gisèle Beaulieu, Edward Bédard, Joan Bédard, René Bénard, Thérèse Benoit, Ernest Bissonnette, Noël Blanchette, Georges Bonneau, Marlene Boucher, Jeannette Boutin, Napoléon Boutin, Gérald Boyer, Lorette Brassard, Irénée Brin, Laurette Brisebois, Joyce Bundy, Berthe Cadrin, François Cadrin, Bernadette Carignan, Lucien Caron, Marguerite Carrier, Rosaire Carrière, Laurette Chabot, Robert Chabot, Gérald Chicoine, Laurent Chrétien, Marguerite Couëslan, Raymond Dansereau, Aline Deault, Raymond Dellezay, Armand Desautels, Lucien Desautels, Estelle Deschamps, Valéda Desharnais, Claude Desrosiers, Angèle Detillieux, Gaston Detillieux, Laurent Dinelle, Léa Dion, Yvonne Dion, Evelyn Dionne, Roland Doré, Denise Doucette, Henri Dufault, Juliette Dufault, Claude Fauchon, Robert Fauchon, Roméo Fauchon, Rémi Ferraton, Roger Ferron, Willie Forget, Lucie Forseille, Loriane Fréchette, Aurore Gaudet, Gérald Gaudry, Jeannine Gauthier, Lauréanne Gauthier, Winora Goyer, Joseph Grenier, Julien Haudegand, Veronica Hébert, Robert Hétu, Charles Kambouroff, Marie-Rose Kenler, Orvin Kowalczyk, Armande Labrèche, Agnès Lafontaine, Rose-Hélène Lamotte, Pauline Lavigne, Emile Lehouillier, Agnès Lepage, Thérèse L'Heureux, Clément Marchildon, Benoit de Margerie, Thérèse Mercier, Albert Moyen, Bruno Painchaud, Léo Paquette, Archibald Pelletier, Camille Pelletier, Normand Pelletier, Lucien Perras, Lillian Polard, Carmelle Poulin, André Pouliot, Laurette Proulx, Aimé Racicot, Yvette Racicot, Jeanne Richard, Arsène Robert, Roger Rohel, Emile Samson, Gaston Syrenne, Thérèse Saint-Amand, Germain Thériault, Jeannine Toupin, Gaston Tremblay, Suzanne Tremblay, Armand Trumier, Gabrielle Turgeon, Marie-Laure Turgeon, Wilfred Turgeon, Simone Wilvers.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 100% ..... Réjeanne George
Langue française: 90% ..... Rolande Sylvestre
Composition: 98% ..... Réjeanne George

GRADE 5A

PROMUS AVEC HONNEUR

Monique Gravel, Vil., Gravelbourg 96
Claude LeBlanc, Vil., Domrémy 90
Laurette Martineau, C., Ponteix 87
Armande Samoisette, C., Laflèche 85
Laurette Hébert, C., Laflèche 35
Raymonde Assié, Vil., St-Brieux 85
Irène Bourassa, Vil., Gravelbourg 84
Cécile Bruneau, Vil., Léoville 83
Louise Dogniez, Vil., Prud'homme 82
Yvette Duperreault, Sép., Radville 82
Laurette Levac, Vil., Gravelbourg 82
Pauline Dagesse, Vil., St-Brieux 82
Agnès Raby, C., Montmartre 81
Louisa Bouffard, C., Ponteix 81
Pierrette Duperreault, Vil., Willow-Bunch 81
Raymonde Beaubien, C., Laflèche 80
Monique Massé, Vil., Gravelbourg 80
Wilfrid Dubé, Vil., St-Brieux 79
Yvette Doran, Vil., Gravelbourg 79
Cécile Therrien, Vil., Willow-Bunch 79
Alma McDougall, Vil., Duck Lake 79
Thérèse Gaucher, Vil., Coderre 78
Louise Grajczyk, Vil., Coderre 78
Yvette McGillis, Vil., Willow-Bunch 78
Yolande Blérot, Vil., Domrémy 78
Clara Bussière, C., Forget 77
Lucille Mireau, Vil., Prud'homme 77
Rosaleen Van der Boer, C., Wauchope 77
Simone Cloutier, C., Ponteix 77
Jeanne Fiset, Vil., Gravelbourg 77
Yvette de Montigny, C., Ponteix 77
Jeanne LaRochelle, C., Laflèche 76
Lucille Côté, Vil., Gravelbourg 76
Georgette Larivière, Vil., Gravelbourg 76
Fernand Lemoine, C., Montmartre 76
Pierre-Paul Morin, C., Montmartre 76
Yvette Brière, C., Laflèche 75
Paul Thomas, Vil., St-Brieux 75
Juliette Cramatte, C., North Battleford 75
Claire Thibault, C., Ponteix 75
Elisabeth Brûlé, C., Forget 75
Aurore Deaust, Vil., Gravelbourg 74
Jean Boulanger, Vil., St-Brieux 74
Liliane Chorel, C., Laflèche 74
Denis Dubord, Vil., Willow-Bunch 73
Denis Lafont, Vil., Duck Lake 73
Gemma Vadeboncoeur, Vil., Val-Marie 73
Pierrette Longpré, Vil., Gravelbourg 73
Roland Brassard, Sép., Battleford 72
Thérèse Campeau, Vil., Ponteix 72
François Gallais, Vil., St-Brieux 71
Rolande Lagassé, Vil., Gravelbourg 71
Madeleine Morin, C., Laflèche 71
Thérèse Entem, C., Ponteix 71
Gilbert Gaudry, Sép., Radville 71
Engelbert Dessailly, Sép., Radville 71
Hélène Lacharité, Vil., St-Brieux 70
Edith Jarton, Vil., Gravelbourg 70
Edouard Lacoursière, Vil., Marcelin 70
Louis Campagne, C., Wauchope 70
Jeannine Fortin, Vil., Coderre 70
Geneviève Hudon, C., Wauchope 70
Victor Renaud, Vil., Marcelin 70

PROMUS

Pierrette Ayotte, Cécile Baril, Carmelle Beaubien, Cécile Bélisle, Irène Béliveau, Alice Bert, Denise Blanchard, Nola Bleau, David Boisjoli, Léo Bonneau, Alphonsine Bonthoux, Paul Bouffard, Pierrette Bouffard, Gérard Brière, Gilles Brière, Raymond Brisson, Réal Bruno, Yves Buzit, Aurore Chalifour, Roland Chalifour, Denis Charlebois, Yvette Charlebois, Cécile Chorel, Joseph Comtois, Constance Craigen, Rita Deaust, Alice Délaye, Raymonde Denis, Louise Denniel, Paul Denniel, Jeannette Desjardins, André Dionne, Olivier Dionne, Juliette Doran, Lucille Douville, Stella Douville, Jeanne Dumonceaux, André Ethier, Georgine Ethier, Laurent Farand, Doris Fisher, Alice Forseille, Fernand Fortin, Denis Gagnon, Diana Galarneau, Léon Gaucher, Rachel Gaucher, Marguerite Gaudreault, Denise Georget, Liliane Gervais, Simonne Gervais, Alfred Goueffic, Julien Graitson, Marcel Graitson, Odelie Heisier, Alice Hoëhn, Carmen Huot, Aline Jalbert, Estelle Jalbert, Thérèse Jézégou, Irène Jodoin, Denis Labrecque, Juliette Lacoursière, Claire Lagassé, Edward Laitre, Jeannette Laroque, Henriette LeBel, Thérèse Leblanc, Annette Lechasseur, Marie Legault, Hélène Lemieux, Délima Lévesque, Colette L'Heureux, Thérèse L'Heureux, Yolande Liboiron, Irène Marcotte, Roger Marcotte, Aline Marleau, Thérèse Martin, Yvette Martin, Lucille de Montigny, Géraldine Murray, Hélène Orieux, Lionel Pelletier, Lucille Perrault, Estelle Phaneuf, Christianne Polard, François Poliquin, Lionel Poulin, Armand Préfontaine, Gérald Prince, Armand Prost, Elise Rogg, Rita Rousson, Laurette Roy, Antoinette Saint-Jean, Hélène Saulnier, Lionel Sincennes, Pauline Tardif, Simonne Vandervoorde, Clarence Vernerey, Roland Verrette, Malcolm Vinet.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 100% ..... Monique Gravel
Langue française: 97% ..... Monique Gravel
Composition: 90% ..... Monique Gravel

GRADE 5B

PROMUS AVEC HONNEUR

Jeanne d'Arc Lefebvre, Vil., Dollard 87
Jeannine Lemieux, Vimy Ridge, Butte-du-Paradis 82
Cécile Bourgeois, St-Maurice, Bellegarde 82
Rita Allemand, Valroy, Dollard 79
Denis Béchard, C., Rosetown 79
Fabien Gaudet, St-Isidore, Bellevue 79
Lucien Forseille, St-Louis-de-Langevin, St-Louis 78
Renaud Préfontaine, Vil., Lisieux 78
Lucienne Fournier, Vil., Ferland 76
Rolande Lemieux, Vimy Ridge, Butte-du-Paradis 76
Germaine Brunelle, Vil., Albertville 75
Thérèse Châtelain, Vil., Lebret 75
Rita McDougall, Oxford, St-Louis 75
Jacques Dallaire, Vil., St-Front 74
Georgette Dumaine, St-Edmond, Storthoaks 74
Albertine Lepage, Sép., Vonda 74
Mary Bruce, Bellevue, Bellevue 74
Germain Lavoie, Ile-à-la-Crosse 74
Lucille Brisebois, Sép., Meyronne 74
Hélène Tremblay, Sép., Courval 74
Denise George, C., Bellegarde 73
Jeanne Gratton, C., Rosetown 72
Blanche Lafrance, Vil., Dollard 72
Liliane Richard, St-Raymond, St-Front 72
Suzanne Begrand, St-Louis-de-Langevin, St-Louis 71
Daniel Brunelle, Vil., Albertville 71
Ernest Lamontagne, Vil., Lisieux 71
Jacqueline Paulhus, C., Bellegarde 71
Denise Dumesnil, Newville, Lac Pelletier 71
Lillian Warbeck, Vil., Montmartre 71
Aline Laventure, Beauvalon, Léoville 70
Jacqueline Malhomme, St-Cyril, St-Hippolyte 70
Bernard Ferré, Tilly, St-Brieux 70
Paul Piquette, Valroy, Dollard 70

PROMUS

Georgina Aguillon, Grace Ashby, Roland Auger, Hélène Bandet, Doris Beauchesne, Réjane Beaulieu, Roland Beaulieu, Rose-Alma Belisle, Jean-Paul Béliveau, Thérèse Blayone, Edouard Boyer, Elva Boyer, Trevor Boyer, Gilbert Bremner, Laura Bremner, Lucille Bujold, Raoul Cantin, Edward Carrier, Monique Choquette, Jeannine Colliou, Aline Como, Henri Coquet, Solange Cyr, Madeleine Cyrenne, Jacqueline Dallaire, Gabrielle Detillieux, Albert Dion, Laurent Dubois, Guy Duret, Jean-Baptiste Duval, Damien Ethier, Irène Faubert, André Fauchon, Roger Forcier, Simone Forget, Denise Gaboury, Emile Gaudet, Gérald Gaudet, Marguerite Gauthier, Marie Girardin, Irène Goulet, Jeannette Goyer, Jérôme Grégoire, Laurent Happ, Isabelle Hétu, Denis Laberge, Henri Laberge, Orilla Lacroix, Théobald Lafond, Dolorès Lalonde, Alida Laventure, Angella Laventure, Wilfred Laventure, Laura Lavigne, Raymond Leduc, Rita Leduc, Rita Lepage, Gilberte L'Heureux, Donna Longphee, Gisèle Magnan, Emile Magotiaux, Paula Martin, Roger Ménage, Gilbert Mercereau, Pauline Michalchuk, Françoise Monette, Aimé Morin, Yvette Moyen, Claire Nault, Marcel Nault, Olga Olenick, Simone Paradis, Evelina Pelletier, Léon Perras, Lucie Perras, Marie Perret, Rita Phaneuf, Céline Piché, Hélène Pinette, Noël Piquette, Stanislas Poirier, Cécile Richard, Yvonne Robitaille, Marielle Rompré, Annette Roy, Gabriel St-Hilaire, Théodore Théoret, Rose-Emma Thériault, Rose-Marie Tremblay, Ronald Trottier, Claude Vallée, Fernande Vandale, André Vermette, Georges Villeneuve, Rose-Hélène Wolensky.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 100% ..... Jeanne d'Arc Lefebvre
Langue française: 96% ..... Albertine Lepage
Composition ..... Non attribué

GRADE 4A

PROMUS AVEC HONNEUR

Yvette Forcier, Vil., Gravelbourg 92
Marcel Côté, Vil., Ponteix 90
Marie Ploquin, C., St-Louis 90
Carmel Lemieux, C., Willow-Bunch 88
Maurice Baubien, C., St-Louis 88
Joseph Ploquin, C., St-Louis 87
Jeannette Royer, C., St-Louis 86
Rita Côté, Vil., Ponteix 85
Camille Jézégou, Vil., St-Brieux 84
Lucille Phaneuf, Vil., Gravelbourg 84
Alida Charbonneau, Vil., Léoville 84
Norbert Freund, C., St-Louis 84
Lucille Bourdages, C., Willow-Bunch 83
André Casavant, Vil., Marcelin 83
Florilda McGillis, C., Willow-Bunch 82
Joseph Doderai, C., St-Louis 82
Jeanne d'Arc Roy, Vil., Gravelbourg 82
Yvonne Colleaux, Vil., Marcelin 81
Yvette Colleaux, Vil., Marcelin 81
Ghislain Bellavance, Vil., Delmas 81
Joseph Legault, Vil., Domrémy 81
Julienne Lizée, Vil., Gravelbourg 80
Juliette Poulin, Vil., Léoville 80
Dianne Tjader, Vil., Gravelbourg 80
Rupert Kuppenbender, Vil., Domrémy 80
Claire Goguely, Vil., St-Brieux 79
Adrien Ducharme, Sép., Radville 79
Priscilla Leblanc, C., St-Louis 79
Germaine Audette, C., Ponteix 79
Henri Tremblay, Vil., Marcelin 79
Thérèse Boisvert, C., Willow-Bunch 78
Dora Renaud, Vil., Marcelin 78
Yvette Sylvestre, C., Willow-Bunch 78
Ulrica Houde, Vil., Debden 78
Bernard Vandall, Vil., St-Brieux 78
Anna Labrecque, Vil., Debden 77
Denise Levasseur, C., St-Louis 77
Marcelle Richard, Vil., Delmas 77
Marie Bouliane, C., Willow-Bunch 76
Rita Chalifour, Vil., Léoville 76
Yvette Belhumeur, Vil., Léoville 76
Doris Lafrenière, C., Willow-Bunch 75
Rolande Trudeau, Vil., Ponteix 75
André Blondeau, Vil., Duck Lake 75
Claire Champigny, C., Willow-Bunch 74
Yvette Chalifour, Vil., Léoville 74
Lucien Rocher, Vil., St-Brieux 74
Renée Leblanc, Vil., Gravelbourg 73
Vivian Hetherington, C., Ponteix 73
Yvette Carfantan, Vil., St-Brieux 73
Marcel Thomas, Vil., St-Brieux 73
Jeannette Tremblay, Vil., Prud'homme 72
Alfred Blandin, Vil., St-Brieux 72
Annette Perrin, Vil., Duck Lake 72
Paul Roy, Vil., Delmas 72
Thérèse Schmitt, Vil., Domrémy 72
Yvette Thébaud, Vil., St-Brieux 72
Régis Renard, C., Wauchope 71
Evelyn Godard, Sion, Prince-Albert 70
Bernadette Rouleau, C., Ponteix 70
Guy Tourigny, Vil., Ponteix 70
Marie-Ange Gagné, Vil., Debden 70
Maurice Couture, Vil., Léoville 70
Stella Rodier, Sion, Prince-Albert 70

PROMUS

Laurette Archer, Diane Audet, Lucille Beaudoing, Bernadette Beloin, Lina Bernier, Odile Bouvier, François Briand, Laurent Brodeur, Bertha Bruneau, Loraine Bruneau, Denise Carignan, Maurice Carignan, Suzanne Carignan, Anita Charlebois, David Chatlain, Harvey Chatlain, Maurice Claude, Irène Côté, Simon Côté, Marcelle Couture, Georges Craig, Rita Crowe, Jean Daoust, Normand Délanoye, Sylvianne Delorme, Olivier Desautels, Eugène Desjardins, Liliane Desjardins, Lucille Dion, Maurice Dogniez, Lorraine Dumélie, Pauline Dumélie, Armand Dumonceaux, Aimé Duquette, Armande Dureault, Jean Dureault, Rose-Marie Dwyer, Margerite Fiset, Wilma Fisher, Lorraine Fossenier, Anne-Marie Fourny, Arthur Francoeur, Laura Ethier, Denise Gagné, Gertrude Gagnon, Edouard Gaillard, Alfred Galarneau, Gladys Gariépy, Annette Gaucher, Jeannine Gaudet, Bernadette Gouëffic, Bibiane Gouëffic, Juliette Goulet, Jacqueline Grajczyk, Aline Guillet, Camille Haegebaert, Marie Haegebaert, Miriam Harrison, Gérald Huel, Dora Huys, Guy Istace, Marielle Jean, Bernard Jeannotte, Marlene Laberge, Gérald Lachance, Albert de Laforest, Henri de Laforest, Daniel Laître, Céline Langelier, Louise Langelier, Hilda Laventure, Léona Leblanc, Marcel Leblanc, Edouard Lefebvre, Jules Légault, Léonard Legeault, Lionel Lemire, Lilliane Lespérance, Anita Liogier, Marie-Laure Mahé, Mary Lou Marceau, Rita Marcotte, Solange Martin, Arthur Melançon, Monique Morin, Earl Murray, Annie Nyman, Gabriel Paquette, Jeannine Paquin, Marie Paradis, Denise Paul, Gérald Paulhus, Lucienne Pelletier, Olive Peltier, Pauline Peltier, Dolorèse Perrault, Ronald Phaneuf, Gilles Piché, Roger Piché, Lillian Poirier, Lucille Poirier, Lucien Prince, Juliette Rivard, Albert Rodrigue, Régis Ross, Armand Roy, Marielle Roy, Bernard Saucier, Clément Savard, Stella Shewciw, Fern Taylor, Hélène-Anne Taylor, Jeannine Taylor, Marcel Thériault, Henri Therrien, Harvey Thibault, René Thibault, Jean Tonnellier, Yvonne Vandevoorde, Armand Vérot, Hélène Walter, Sidney Whittemore.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 97% ..... Ghislain Bellavance
Langue française: 95% ..... Joseph Legault
Composition: 90% ..... Carmel Lemieux

GRADE 4B

PROMUS AVEC HONNEUR

Nathalie Paulhus, C., Bellegarde 94
Yvette Préfontaine, Ormeaux, Victoire 89
Rose Frenette, Ormeaux, Victoire 88
Irène Sabourin, Vil., Lisieux 86
Hervé Choquette, Vil., Périgord 86
Claire Côté, Vil., Périgord 86
Jeannine Baillargeon, Lavigne, Jackfish-Lake 85
Thérèse Sabourin, Vil., Lisieux 84
Albert Delisle, Vil., Mattes 83
Jeanne Sabourin, Vil., Lisieux 83
Archille Beaulac, Ormeaux, Victoire 82
Elise Arsenault, C., Rosetown 77
Adèle Chorel, Vil., Gouverneur 77
Mariette Mondou, Sép., Viscount 77
Lucien Boyer, Vil., Hoey 76
Albert Létourneau, C., Rosetown 76
Thérèse Préfontaine, Ormeaux, Victoire 76
Eugène Monin, St-Maurice, Bellegarde 76
Denis Blais, Vil., Mattes 76
Etienne Paulhus, C., Bellegarde 75
Claude Lemoal, Ormeaux, Victoire 74
Aurèle Dufault, Vil., St-Front 74
Maria Paquette, Witchekan-Lake, Laventure 73
Betty Colpitts, St-Louis, Cantal 73
Olga Roufosse, Barrier-Lake, St-Front 73
Bibiane Tremblay, Bérubé, Victoire 73
Joseph Dartige, Vil., St-Hubert 72
Paul Létourneau, C., Rosetown 72
Emelya Bohonos, Vil., Montmartre 72
Blandine Robert, Ethier, Domrémy 72
Ghislaine Gaudet, St-Isidore, Bellevue 72
Aline Trumier, Ethier, Domrémy 72
Albert Parent, Vil., Mattes 71
Norbert Ferré, Tilly, St-Brieux 71
Jacqueline Gaudet, Bellevue, Bellevue 71
Robert Bussière, Vil., St-Front 71
Lina Cadrain, Jackfish-Creek, Jackfish 71
Monique Croteau, Sép., Courval 71
Albert Gatin, Vil., St-Hubert 71
Joséphine Bohonos, Vil., Montmartre 70
Jacqueline Dubé, Vil., Périgord 70
Florence Riendeau, Sép., Viscount 70
Lucille Bilodeau, Vil., Montmartre 70
Lorraine Fortin, Vil., St-Front 70
Henri Pouliot, Vil., Mattes 70
Clotilde Samson, Vil., St-Front 70

PROMUS

Yvette Auger, Lucille Ayotte, Béatrice Baillargeon, Guy Bandet, Rose Baron, Aurore Beaulieu, Ellen Bédard, Ernest Bergeron, Denis Bergot, Rolande Bergot, Rosalyne Bisson, Alphonse Blais, Raymond Blanchette, Marc Bonneau, Florence Bonneville, Maurice Bonneville, Laurent Boutin, Laurier Boutin, Claude Brassard, Emile Brisebois, Edouard Bruce, Eveline Bussière, Hélène Cadrin, Paul Carignan, Jean Caron, Rose-Anna Carrier, Omer Carrière, Lauriette Chabot, Marcel Chorel, Madeleine Cloutier, Lucille Coderre, Pauline Cyrenne, Edouard Desautels, Fernand Desautels, Etienne Detillieux, Louise Dion, Régis Dion, Florence Dosch, Marguerite Dubois, Jeannine Dufault, Yvonne-Marie Dufault, Alfred Dumais, Kenneth Farwell, Jean Fauchon, Isabelle Fontaine, Aimé Forcier, Antonio Fournier, Lorraine Fournier, Lucien Freçon, Vital Freçon, Emile Frérotte, Robert Gaboury, Charles Gareau, Diane Gaudet, Edouard Gaudet, Liliane Gauthier, Paul Gauthier, Pearl Gervais, Yolande Girardin, Doreen Goulet, Alex Hamel, Arthur Hamel, Gérard Hébert, Aimé Henri, Marguerite Henri, Gérard Hurion, Noëlla Lafond, Rolande Lafond, Olivette Larose, Corinne Lavigne, Marie Lavigne, Maurice Lavigne, Florence Lavoie, Félicien LeBlanc, Ernest Lemieux, Thérèse LeMoël, Albertine Lévesque, Berthe Magnan, Georgette Mahin, Raymond Maltais, Jean Marchildon, Joseph Marchildon, Odile Marchildon, Béatrice Massé, Léo McCaffrey, Emile Millette, Georgette Millette, Lucienne Monette, Juliette Morin, Annette Neider, Armande Neider, Lorraine Neider, Marcel O'Shaughnessy, Flore Painchaud, Eugène Pelletier, Léona Perras, Lorraine Perras, Bernard Perrault, Gracia Perrault, Lina Perrault, Hubert Piché, Henri Poirier, Marjorie Polard, Lauraine Poulin, Raymond Pouliot, Lucien Quessy, Viviane Régnier, Florent Riendeau, Louis Riendeau, Isabelle Rohel, Marcel Roussel, Denis Saint-Amand, Roger Saint-Pierre, Laurent Suteau, Florence Sylvestre, Zoël Sylvestre, Horace Syrenne, Odette Tessier, Louis Tisserand, Monique Tougas, Florence Toupin, Eléanne Tourigny, Lilianne Vaudrin, Georgette Wilvers.

PRIX PROVINCIAUX

Dictée: 98% ..... Hervé Choquette
Langue française: 92% ..... Nathalie Paulhus
Composition: 95% ..... Albert Delisle

Quelques chiffres

Nombre d'élèves qui ont subi les examens de français dans chaque grade, le 9 juin 1945.

Grade	Catégorie A	Catégorie B	Total	Pourcent.
4	263	274	537	23.56
5	192	183	375	16.45
6	218	220	438	19.22
7	144	163	307	13.47
8	158	109	267	11.72
9			132	5.79
10			106	4.65
11			71	3.12
12			46	2.02
GRAND TOTAL			2,279	100.00

LE BIENFAIT DES VACANCES

Qui n'a la goût de la campagne? Le bourgeois français faisait son rêve de prendre sa retraite dans une petite maison champêtre, avec un jardin et quelques bêtes. Plus heureux, combien d'entre nous organisent leurs fins de semaine estivale à la montagne, près d'un lac, ou au bord d'une rivière? Les mois d'été, c'est toute la ville qui s'en va au bois, je veux dire que toute la ville le voudrait. Ce goût de la nature chez les trop civilisés de l'élite et du peuple n'est-il pas comme un remords; n'avons-nous pas mauvaise conscience, parce que presque toute l'année nous tournons le dos à la nature et à ses lois, comme cet écrivain maladroit qui, en pleine Gaspésie, tournait le dos à la mer, pour s'attabler à sa machine et écrire, au cliquetis de ses touches, lorsque la vague calme léchait en susurrant la sable et les galets?

Les voyages redonnent de la vigueur

Ce goût de la nature qui entraîne au large de la campagne les citadins harassés se montre excellente école d'entraînement physique et moral. Le changement d'atmosphère accompagne un changement de vie. L'air du voyage, du petit voyage, renouvelle le climat enfumé et saturé des pièces cérébrales, de toute la maison de l'esprit. Il y a des frileux qui n'ouvrent pas les fenêtres à leurs poumons empoisonnés et qui laissent s'asphyxier sans plus d'inquiétude leurs puissances intellectuelles. Dans ce cas, une excursion aux champs fera double office. Le touriste, ne serait-il que touriste de fin de semaine, brise avec ses habitudes, il brise avec un confort trop routinier. Il s'était ankylosé dans le train-train des jours et des tâches et voilà que dimanche ou les vacances le délivrent. Un jour, une semaine, un mois, — s'il est chanceux — il mène une vie plus rude, et tant mieux pour son corps, tant mieux pour son esprit. Les voyages forment la jeunesse; ils reforment l'être tout entier. Les voyages à la campagne lui apprennent qu'il n'est pas seul sur la terre, que des hommes vivent une vie différente de la sienne.

Excursions en auto sur nos belles routes

Aujourd'hui, nous possédons des routes excellentes qui nous conduisent vers des paysages de toute beauté: lacs paisibles, coulées de sapins sombres sur les pentes et torrents qui zigzaguent et titubent d'une juvénile ivresse. Ces routes sont une invitation à l'auto mais l'auto ne doit pas rester un but, comme ce voyage immobile que décrivait l'humoriste français. L'auto n'est qu'un moyen de transport vers la marche, la natation, les exercices de la rame, qui dérouillent muscles et articulations, lorsque les poumons se gorgent d'air pur, que le sang se charge d'oxygène, que, sous l'action du soleil, la peau emmagasine des vitamines qui dispenseront de l'huile de foie de morue.

L'on ne quitte pas la vie pour aller s'asseoir avec un livre sous un arbre. On s'enfonce dans la campagne pour se retremper dans un bain d'enfance, pour s'enfoncer dans l'enfance du monde. Quitter la ville pour la campagne, c'est un peu le retour au paradis terrestre. Ce paradis n'est donné au corps que s'il le veut bien, et il ne prouve qu'il le veut que par ses efforts et ses mouvements. L'homme fatigué doit savoir que le jeu des muscles et des articulations entraîne une respiration et une ventilation plus naturelles des poumons qui chassent la lassitude. Un séjour à la campagne, comme on doit le faire, n'est qu'une suite de mouvements qui donnent une allégresse salutaire en même temps qu'une fatigue délicieuse aux muscles surmenés d'inactivité qui portait à faux.

L'air des villes est asphyxié

Le voyageur qui revient de la mer, atteint-il avec son train les approches de la grande ville qu'il se sent un peu oppressé. Il respire mal. "Suis-je enfant, se demande-t-il, que la nostalgie des fins de vacances m'étreigne ainsi le coeur?" Sans qu'il en ait conscience, c'est l'être tout entier qui se débat, qui essaie de s'exprimer. L'être humain aspire à la vie naturelle, et nos vastes cités, en dépit de tous leurs parcs et des larges boulevards, des avenues à perspectives interminables, nos villes sont comme ces maisons où toutes les ouvertures sont hermétiquement fermées. On y suffoque, pour ainsi dire, et c'est le corps, l'esprit du voyageur qui se révoltent, lorsque ses poumons, plus vifs que son observation, ont remarqué que la qualité de l'air n'était plus la même.

Prendre contact avec la nature

Il faut donc s'accorder de véritables vacances, des vacances en pleine nature — comme on met le cheval à l'herbe. Il faut revenir au pays natal. "Je n'ai pas le temps", fait celui-ci. "Impossible de laisser mes affaires", dit l'autre. La maladie les forcera bien tous deux à perdre ce temps précieux dont leur avarice mésusait et à laisser leurs affaires. Qu'ils pensent plutôt au visage rajeuni de leur confrère, lorsqu'il passe les limites de la banlieue. Déjà, il n'est plus le même. L'auto l'emporte par les champs, et il voudrait descendre, se dégourdir les jambes sur les mottes des sillons, grimper, comme à quinze ans, jusqu'au bosquet qui escalade la colline, sentir son pied rouler et glisser avec les pierres, les herbes et les brindilles lui chatouiller les mollets, une branche venir lui fouetter la face. A midi, lorsque le soleil dardera ses rayons les plus brûlants, l'on ira chez le paysan, dont on voit fumer le toit là-bas, l'on demandera à la ménagère de nous faire, des légumes les plus frais de son potager, une salade qu'on ira manger sous la feuillée.

Exercices des muscles

Les jeunes recrues n'ont pas la capacité de marche de leurs prédécesseurs. Nous avons recours aux sports et cette mode du sport indique plutôt un manque et une déficience chez nous: on se lance à corps perdu dans les sports parce qu'on avait oublié les lois du mouvement, et un sédentaire devient le spectateur enthousiaste des arènes comme la vieille fille lit des romans d'amour. Malheureusement, la mécanisation qui préside à la plupart des actes de notre vie n'épargne pas les sports. La machine inanimée tue la machine humaine, chef-d'oeuvre de la mécanique divine.

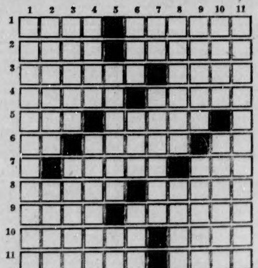
Beauté de la nature

Les excursions à travers la belle nature de Dieu offrent encore cet avantage de nous mettre en présence du beau, et le beau n'est-il pas un des attributs de Dieu? La nature est belle; beau aussi un corps sain au milieu de la nature. Le geste, l'attitude, sur l'herbe des champs, acquièrent une signification que la statuaire et les exercices du stade ne sauraient nous donner.

Pascal disait: "Pratiquez d'abord, la foi viendra ensuite". Allez aux champs et avec les leçons d'une vie plus saine, inconsciemment, vous atteindrez un sens plus pur de la beauté.

(Dr J.-A. MIREAULT)

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Salle de grandes dimensions — Couper en petits morceaux.
2—Grand lac américain — Reptile saurien de grande taille.
3—Dommage, dégât — Richesse.
4—Boisson fermentée — Femelles des canards.
5—Brut — Lie de nouveau.
6—Ile de l'Atlantique — Chaussure contre la boue — 3.1416.
7—Marches comme la cane — Unité de travail en mécanique.
8—Essentiellement pur — Petite pièce destinée à recevoir les visiteurs.
9—Greffa une ente sur — Etat d'une personne ayant perdu la vue.
10—Destiné à l'usage habituel — Orateur grec; eut pour élève Démosthène.
11—Fait demeurer — Chef-lieu de canton (Orne).

VERTICALEMENT

1—Qui herborise.
2—Charrue sans avant-train—Très petit golfe.
3—Ligne pour marquer la position du pont — Invoquât comme preuve.
4—Tragédie en cinq actes de Shakespeare — Action de mener des porcs à la glandée.
5—Qui administre les affaires d'autrui — Préposition: dans.
6—Synonyme de demoiselle — Saison — Qui n'est pas cuit.
7—Symbole chimique de l'argent — Claie pour égoutter les fromages.
8—De Cuba — Berger sicilien aimé de Galatée.
9—Aversion, répulsion — Choisisse.
10—Prince troyen — Homme changeant continuellement de manières, d'opinion.
11—Enseignées de nouveau.

Solution du problème précédent

T	R	I	C	H	E	■	M	A	L	T
R	E	L	I	E	R	■	A	G	I	R
A	N	O	N	■	E	P	U	R	A	I
N	E	T	T	E	■	O	R	E	N	S
S	■	E	R	G	O	T	■	S	E	M
P	D	■	A	R	S	I	S	■	S	E
A	R	E	■	E	T	E	U	F	■	G
R	A	P	I	N	■	R	E	A	G	I
E	P	I	L	A	T	■	T	R	E	S
N	E	C	E	S	S	I	T	E	N	T
T	R	E	S	■	E	M	E	T	T	E



NUMERO 29

Vous m'avez dit, Myrtô, que j'étais jaloux de l'affection de mon fils pour vous. C'est vrai... Mais surtout, je me révoltais devant ce charme qui attirait à vous tous les coeurs, devant la délicieuse simplicité, la bonté incomparable de cette petite âme vaillante... Et s'avez-vous de quoi je vous ai le plus admirée? C'est de votre bravoure, de votre intrépidité devant moi, qui ne voyais que fronts courbés et adhésions serviles à toutes mes volontés, celles-ci fussent-elles des injustices.

— Vous aviez pourtant bien envie de me chasser de Voraczy? dit Myrtô avec un doux sourire un peu malicieux. Sans Karoly...

— Myrtô, qu'ai-je été envers vous ce jour-là! Quelle dureté, quelle injustice! Mais je n'aurais pas eu le courage d'aller jusqu'au bout, même si mon petit chéri ne m'avait pas supplié pour vous. Dans ma colère, je vous revoyais si touchante, si maternellement tendre près de lui!... Non, vraiment, je crois que vous n'aviez rien à craindre... Et que dirai-je de ce que vous avez été pour moi, dans ces jours de douleur, de détresse épouvantable!... Près de lui, mon petit aimé, et après!... Mais j'ai compris seulement la profondeur, la puissance du sentiment qui remplissait mon coeur, le jour où je vous ai vue parée de fleurs, petite fée candide et radieuse... Et quelque chose s'est brisé en moi, car j'ai songé du même coup que je n'étais pas libre à vos yeux, que "l'autre" se mettait encore en travers du bonheur entrevu. J'ignorais, en effet, qu'elle fut morte. Le Père Joaldy a fini heureusement par deviner ce qui se passait en moi et m'a prévenu de l'événement. Voilà pourquoi vous m'avez vu à Noël, Myrtô... Et, quoi qu'il m'en coûtât, j'ai voulu ensuite renouer avec la société, redevenir jeune pour vous, reprendre intérêt à l'existence, aux milles détails de la vie, aux choses belles et bonnes que Dieu a semées dans le monde, et que je ne savais plus comprendre dans ma souffrance d'orgueilleux révolté... Oh! oui Myrtô, vous avez été pour moi une lumière, la pure, la rayonnante lumière destinée par la Providence à chasser les ténèbres de ma pauvre âme!

. . . .

Le soleil déclinant enveloppait de ses lueurs rosées les fiancés debout sur le péristyle du temple. Un calme impressionnant, presque religieux, régnait dans ce coin du parc qui avait été le lieu de prédilection du petit Karoly.

— Il est très doux, ne trouvez-vous pas, d'avoir échangé ici nos promesses de fiançailles, à cette place même qui nous rappelle un si terrible souvenir?... Oh! ma bien-aimée, qu'ai-je failli faire alors? Quand je pense à cette balle qui vous effleura...

— Laissez ces souvenirs, Arpad! dit-elle en posant doucement sa main sur le bras du prince. Dieu, dans sa bonté, a permis que tout tournât à votre bien... à notre bien... Mais je crois que l'heure avance, et bientôt on va venir à notre recherche, ne le pensez-vous pas?

— Oui, il faut retourner là-bas, dit-il d'un ton de regret. Aussitôt que ma mère sera seule, nous irons lui annoncer nos fiançailles... Et ce soir, nous les rendrons officielles dans tout Voraczy.

Ils descendirent les degrés et prirent lentement le chemin du château, Myrtô appuyée au bras de son fiancé... Le prince Arpad, de cette voix chaude et caressante qu'il avait autrefois pour son fils, rappelait les souvenirs des mois précédents, disait ses espoirs et ses craintes... S'interrompant tout à coup, il demanda:

— Mais maintenant, Myrtô, ne pouvez-vous apprendre à votre fiancé pourquoi vous pleuriez tout à l'heure?

Elle rougit, hésita un instant et répondit enfin d'une voix un peu tremblante:

— On venait de me dire... on croyait que Mme de Soliers...

Elle s'interrompit embarrassée... Le prince s'arrêta brusquement...

—Mme de Soliers?... Voulez-vous dire que quelqu'un ait eu la sottise de supposer que j'aie songé à elle?

— Oui, c'est cela...

Un léger éclat de rire s'échappa des lèvres du prince. Il saisit les mains de Myrtô en s'écriant avec une douce ironie:

— O ma chère petite aveugle, comment avez-vous pu croire une minute?... Voyons, quelque chose, dans ma conduite, vous a-t-il donné un seul instant à penser que j'aie eu pareille idée?

—Non, rien absolument/ c'est certain, dit-elle sans hésitation. Mais enfin, ce n'était pas chose invraisemblable... et elle était très aimable, très flatteuse...

— Oh! certainement! Elle laissait même voir un peu trop son désir de devenir princesse Milcza, dit-il avec un sourire railleur. Et qui donc, Myrtô, vous a insinué cette extraordinaire idée?

— Oh! que vous importe, Arpad!

— Mais si, je tiens à le savoir... Il faut que ce soit quelqu'un de bien sot... ou de bien malveillant, car autrement, personne ici n'aurait eu pareille pensée, étant donnée la froideur par laquelle j'ai toujours répondu aux avances de la vicomtesse et de son père... Dites-moi le nom de cette personne, Myrtô?

—Non, Arpad, je ne le peux pas, répondit-elle fermement.

— Pourquoi donc?... Aurais-je bien deviné en parlant de malveillance?... Faut-il penser que quelqu'un a cherché à vous faire souffrir?

Elle ne répondit pas et se remit en marche. Le prince réfléchissait, les sourcils froncés...

— J'ai trouvé, je crois, dit-il au bout d'un moment. Je sais qui vous déteste, ici... Mais je saurai la punir, je vous en réponds!

— Oh! non, Arpad, je vous en prie, s'écria-t-elle en levant vers lui un regard suppliant. Ne dites rien... Nous sommes si heureux maintenant qu'il faut que tous le soient autour de nous.

Il la regarda avec une douceur émue.

— Ne vous inquiétez pas de cela, ma petite sainte. Les blessures faites à l'orgueil sont salutaires, et ce sont celles-là que je destine à l'âme jalouse qui vous a causé cette souffrance... Laissons cela, Myrtô, ajouta-t-il en voyant le geste de protestation de la jeune fille. S'il est une chose que je puisse difficilement pardonner, c'est la perfidie et le manque de coeur... envers vous surtout, si admirablement bonne pour tous.

Ils atteignaient en ce moment les jardins. Au passage, le prince Milcza cueillit deux roses blanches et en glissa une à la ceinture de Myrtô, tandis que sa fiancée attachait l'autre à sa boutonnière.

— Je porte vos couleurs, ma fée aux fleurs, dit-il gaiement en baisant les petits doigts qui venaient de le décorer.

Comme ils contournaient une des serres, ils aperçurent de loin Renat qui gambadait avec Hadj et Lula, tandis que Mitzi marchait tranquillement, un livre à la main. Les chiens s'élancèrent et se mirent à sauter autour du prince et de Myrtô.

Renat, cessant ses évolutions, s'avança à la suite de Mitzi. Bien que la fermeté dont son frère usait à son égard ne rappelât pas la dure sévérité d'autrefois, il le redoutait encore beaucoup et ne se trouvait rassuré qu'en présence de Myrtô, car il n'avait pas été le dernier à remarquer l'influence de sa cousine sur tous les actes du prince Milcza.

Quant à Mitzi, elle était devenue la préférée de son frère aîné, comme elle était déjà celle de Myrtô. Sa petite nature tendre et fine s'attachait fortement ceux qui prenaient la peine de l'observer sous son apparence un peu froide.

— Toujours à étudier, Mitzi, dit le prince Arpad en caressant les cheveux blonds de sa jeune soeur. Ce n'est pas le moment, il faut profiter de la récréation, courir et te démener comme ce bon diable...

Et son regard souriant se posait sur Renat qui s'était emparé de la main de Myrtô et y appuyait ses lèvres.

— ...Tu aimes beaucoup ta cousine, Renat?

— Oui, oh! oui! dit l'enfant avec chaleur...

— Alors, tu seras content de ce que nous t'apprendrons tout à l'heure.

— Quoi donc? dit vivement l'enfant.

— Tu le sauras ce soir.

— C'est quelque chose d'heureux pour Myrtô car ses yeux brillent, brillent... comme des étoiles!

Les fiancés se mirent à rire.

— Voyez-vous, cet observateur!... Pour faire prendre patience à ta curiosité, Renat, tu vas me dire, et Mitzi aussi, ce que vous voulez que je vous donne à l'occasion du grand bonheur qui nous arrive. Je vous promets de contenter vos souhaits... à condition qu'ils soient raisonnables, naturellement.

Renat, les yeux brillants, s'écria sans hésiter:

— Oh! je voudrais tant un cheval, Arpad!... un joli petit cheval noir comme celui de Béla Dovanyi!... Est-ce raisonnable, dites, Myrtô? demanda-t-il, inquiet, en levant les yeux vers la jeune fille.

— Mais tout à fait raisonnable, il me semble... N'est-ce pas, Arpad?

— Oh! certes! Tu auras ton cheval, Renat... Et Mitzi, que veut-elle?

L'enfant rougit et dit timidement:

— Moi, je voudrais beaucoup, beaucoup d'argent.

— De l'argent?... Serais-tu avare, Mitzi? s'écria le prince d'un ton surpris.

Elle rougit plus encore et balbutia:

— Il y a beaucoup de petits enfants qui ont faim, et d'autres qui n'ont jamais de jouets, ni de gâteaux. Je voudrais tant pouvoir en donner à tous!

Le regard du prince, profondément ému, se reporta de l'enfant sur Myrtô, ses lèvres murmurèrent:

— Elle est bien votre élève, Myrtô!

Il se pencha vers la petite fille et dit avec une douceur attendrie:

— Embrasse-moi Mitzi, je suis bien heureux de voir que tu es bonne et charitable. Je te donnerai ce que tu voudras pour tes petits protégés... tout ce que tu voudras, entends-tu?

— Oh! Arpad! dit-elle, suffoquée de joie. Comme vous êtes bon! comme je vous aime!

— Moi aussi, ma chérie, je t'aime beaucoup... Et Renat également, lorsqu'il est raisonnable, ajouta le prince Milcza en souriant.

Renat, qui avait bien toujours quelques peccadilles sur la conscience, baissa un instant le nez. Mais il le redressa bientôt et, passant sa main sous le bras de Myrtô, il dit d'un ton de mystère:

— J'ai trouvé pourquoi vos yeux brillent, Myrtô, et pourquoi le prince Milcza a l'air si content.

— Vraiment, mon petit? Et pourquoi donc?

Renat eut un coup d'oeil craintif vers son frère.

— Je ne serai pas grondé parce que j'ai deviné, Myrtô?

— Non, non, soyez sans crainte! dit-elle avec un sourire. Qu'avez-vous deviné, Renat?

—Que vous allez vous marier avec le prince Milcza! s'écria triomphalement l'enfant.

— Allons, ce n'est pas mal trouvé! dit gaiement le prince. Mais tu auras soin de te taire jusqu'à ce que je te permette d'ouvrir la bouche sur ce sujet. Tu sais que je ne supporte pas les indiscrets et les bavards.

— Oh! je ne dirai rien du tout! répliqua gravement Renat. Mais je suis content!... content!

Et il exécuta une magnifique cabriole, tandis que Mitzi, appuyant câlinement sa joue contre la main de son frère aîné, disait d'un ton joyeux:

— Oh! quel bonheur, Arpad! Je l'aime tant, notre Myrtô!

— Notre Myrtô! répéta le prince avec une douce ferveur.

Ils revinrent tous quatre vers le château... Et Irène, penchée sur la balustrade de la terrasse, pâlit en les apercevant.

— Je lui ai raconté qu'il y aurait une fiancée à Voraczy... Aurais-je, par hasard, dit vrai? murmura-t-elle entre ses dents serrées..

(A suivre)

L'Exilée, par M. Delly, a été publié en livre par Les Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, et est en vente dans toutes les bonnes librairies au prix de $1.00.

LES ENFANTS DE CROSBY AU TRAVAIL

Trois des quatre fils de l'acteur Bing Crosby ont pris part à la cérémonie qui a marqué le commencement des travaux de construction d'une nouvelle école catholique à Hollywood. On les voit sur cette photo avec leur curé, Mgr Martin Cody Keating, et M. Ben Tanner.

Grand luxe à Potsdam

BERLIN — Au moins une partie de Berlin a été rendue habitable grâce à des travaux menés a toute vitesse.

Les trois grands chefs alliés et leurs suites vivent dans un luxe et un confort qui semblent presque impossibles dans l'Allemagne d'aujourd'hui. On y est arrivé en pratiquant de larges réquisitions, en prenant de la porcelaine bavaroise et en obligeant le "gaulitier" de Halle à céder son mobilier.

Les délégués mangeront du melon glacé, des fraises et framboises, des tomates, des coeurs de laitue; on dispose de deux unités frigorifiques de 10 tonnes pour assurer un choix constant de viandes fraiches.

La conférence a commencé dans une atmosphère de luxe qui semble fantastique par rapport à la pauvreté et à la famine qui règnent à Berlin.

Outre les biftecks succulents et les viandes exotiques, on trouve des vins du Rhin, du bourgogne, de la chartreuse verte, du whisky, du gin et du bon rhum de la Jamaïque.

Cigares et cigarettes seront fournis par milliers.

Les soldats britanniques, américains et russes ont tous travaillé ferme pour réparer les dommages de guerre et rendre certains édifices aussi confortables que possible.

Parmi les stocks réquisitionnés pour la conférence, il y a 4,000 couvertures de lit, 1,000 manteaux blancs d'ordonnances, 500 moustiquaires, 90 fers à repasser, 100 brosses de toilette, 200 tue-mouches, 2,000 verres à eau, 20 assortiments de mobiliers de jardin, 20 réfrigérateurs et 150 réveils-matin.

La salle de la conférence mesure 140 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, sur une hauteur de deux étages. La table de conférence a 12 pieds de diamètre et elle est environnée de 15 fauteuils dont 3 grands pour les trois principaux négociateurs.

Constructions et transformations

Près de 4,000 soldats ont travaillé à remettre Potsdam en état de recevoir les 3 grands chefs alliés. Entre autres choses, ils ont transformé des maisons allemandes en restaurants et postes de radio.

Les soldats américains tirés des forces d'occupation du major-général Floyd L. Parks ont construit de nouvelles bâtisses. Toute la production de glace d'une usine de Potsdam a été réservée à la conférence.

Lorsque le président Truman offrira une consommation à ses amis soviétiques et britanniques, ils pourront choisir entre le bourbon, le scotch, le gin, la vodka, le vin de la Moselle et autres vins, le cognac, le curaçao et la crème de menthe.

L'armée américaine a fait venir 20 réfrigérateurs électriques de Grande - Bretagne, et nombre d'autres articles dont 20 tondeuses à gazon, 50 balayeuses électriques. De la zone américaine, on a fait venir 15 davenports, 25 planches à repasser, 100 vergettes, 3,000 serviettes de bain, 5,000 draps de toile et 100 lampes de chevet.

Réorganisation de l'Action Catholique

ROME — Suivant le Congrès national de l'Action catholique tenu à Rome récemment, beaucoup d'intérêt fut suscité dans les milieux catholiques par la possibilité d'une réorganisation de l'Action catholique italienne en vue d'atteindre une influence plus grande dans la vie italienne.

Un projet d'un intérêt particulier actuellement discuté, c'est la possibilité de faire du Bureau central à Rome un vrai centre d'organisation pour toutes les activités d'Action catholique d'Italie. Jusqu'ici le Bureau de Rome ne fut qu'un simple organe de liaison entre les unités diverses d'Action catholique. Sous le fascisme, il ne pouvait faire plus. Les Fascistes ont fait tout leur possible pour supprimer entièrement l'Action catholique, et ce n'est que la position ferme prise par Pie XI et Pie XII qui arrêta la suppression. Cette opposition systématique des Fascistes empêcha l'Action catholique de poursuivre son plein programme de remettre dans tous les domaines les principes chrétiens.

Certains soutiennent que le temps est maintenant mûr pour l'établissement d'une nouvelle constitution, et apportent comme preuve une lettre du cardinal Maglione, ancien Secrétaire d'Etat du Vatican, écrite au cardinal Lavitrano au sujet de la Constitution de 1940. Il écrivit que le Pape lui accorda son approbation en tant qu'elle "correspondait aux circonstances actuelles et aux exigences particulières de l'activité catholique en Italie". Depuis 1940, ces conditions et ces exigences ont changé si radicalement qu'une nouvelle constitution reconnaissant les nouvelles conditions de liberté démocratique est requise.

La mauvaise nutrition, beaucoup plus que les germes ou les parasites, est la grande cause de la mortalité parmi les jeunes animaux de la ferme; une proportion de 25 pour-cent de tous les jeunes animaux qui meurent en bas âge est attribuée au fait qu'ils sont mal nourris.

SUR LA FERME

Comment combattre la mouche à scie du blé

L'insecte que l'on appelle "tenthrède" ou mouche à scie du blé a été, en ces dernières années, le plus nuisible de tous les fléaux du blé dans l'Ouest du Canada. Les tiges abattues, coupées nettes au ras du sol au moment de la moisson, sont une indication très visible de la présence de cet insectes dans les champs de blé. Les tiges coupées sont rongées à l'intérieur et remplies d'une substance semblable à de la sciure de bois. Le moignon de chacune de ces tiges contient une larve blanchâtre qui a près d'un demi pouce de longueur. Cette larve passe l'hiver sous terre, dans la base des tiges, et se change en nymphe le printemps suivant. Vers la mi-juin, de petits insectes à corps étroit, semblables à des abeilles sortent de ces moignons de tiges et volent d'une plante à l'autre en quête de nouvelles tiges de grains et de graminées pour y pondre leurs oeufs.

Lorsque les conditions sont favorables, les mouches peuvent se transporter sur une distance d'un mille ou plus. Presque tous les oeufs sont pondus dans les tiges au moment où celles-ci commencent à épier, et la période de ponte dure à partir de la mi-juin jusqu'au 1er juillet. Le blé semé de bonne heure a généralement un grand nombre de tiges en épiage qui attirent les mouches; tandis que le blé tardif n'est pas suffisamment développé pour recevoir beaucoup d'oeufs. Les oeufs éclosent rapidement mais de tous les oeufs qui sont pondus sur une tige, il ne survit qu'une seule larve. Cette larve ronge l'intérieur de la tige pour se nourrir, creusant des galeries à travers les noeuds. A mesure que la tige mûrit, la larve se fait un chemin vers la base; et elle encercle la tige au niveau du sol à partir de l'intérieur causant ainsi sa rupture.

Le blé et le seigle de printemps sont les céréales qui souffrent le plus des attaques de la mouche. Le blé durum (blé à macaroni) est moins exposé. Les oeufs peuvent aussi être pondus dans l'avoine, l'orge ou le seigle d'automne, mais toujours en proportions beaucoup moins forte. Les dégâts causés sont toujours sérieux cependant. Le lin et le mélilot (trèfle d'odeur) sont à l'abri des attaques de la mouche. On voit par ce qui précède que les mouches à scie qui attaquent la récolte de cette année viennent presque toutes du chaume de blé ou de seigle de printemps de l'année dernière. Les touffes de ray-grass de l'Ouest (agropyre ténu ou grêle) et de chiendent sont souvent des foyers dangereux de propagation. Les moyens répressifs employés contre la mouche à scie sont décrits en détail dans le feuillet spécial revisé No 59, "La mouche à scie, comment la combattre dans les provinces des Prairies" que l'on peut se procurer en écrivant au Bureau de publicité et d'extension, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les avantages de l'eau et de l'air dans le refroidissement du lait

Si l'on met un bidon de lait dans une chambre refroidie où la température de l'air est au point de congélation, il se passera douze heures avant que la température de l'air tombe au-dessous de 50 degrés Fahr. C'est parce que l'air absorbe la chaleur très lentement beaucoup moins vite que l'eau. Quand on se sert d'eau pour le refroidissement, plus la quantité d'eau employée est forte et plus elle est froide, plus le lait se refroidit vite. le refroidissement est encore plus rapide quand le lait ou l'eau, ou les deux sont tenus en mouvement. Tous les cultivateurs savent qu'il est bon d'agiter le lait, mais peu d'entre eux savent encore que l'on peut obtenir de tout aussi bons résultats en agitant l'eau, et il est préférable de le faire parce que si les agitateurs que l'on introduit dans le lait ne sont pas parfaitement lavés et stérilisés, il y a un danger d'introduire des bactéries. Pour agiter l'eau on peut se servir d'une hélice actionnée par un petit moulin à vent ou par un moteur électrique.

L'alimentation dérobée pour les jeunes porcs

Les porcs que l'on nourrit à la moulée avant le sevrage n'ont que peu ou point d'arrêt de croissance après le sevrage et continuent à profiter régulièrement, dit C.H. Anderson, surveillant des stations de démonstration à Beaverlodge, Alta. A la station on donne du grain à tous les gorets dès qu'ils prennent goût à la nourriture, c'est-à-dire généralement à l'âge de 2 ou 3 semaines. Ce qu'on appelle l'alimentation "dérobée" parce qu'elle se fait en cachette de la mère.

On barre un des coins de la loge pour faire une petite "nourricerie" en laissant une ouverture assez grande pour que les gorets puissent y entrer ou en sortir mais pas leur mère. Si la loge de la mère n'est pas assez grande pour que l'on puisse en réserver un coin, on peut encore s'arranger de façon que les petits sortent dans le passage où ils mangeront leur moulée dans une petite auge, loin de leur mère.

La moulée donnée à la Station se compose d'une partie de blé grossièrement moulu et de 2 parties d'avoine concassée (bale enlevée). L'avoine nue (sans bale) quand on peut s'en procurer est bonne. Le petit son ou gru rouge fait une bonne nourriture parce qu'il contient peu de fibres et on pourra le donner en parties égales avec de l'avoine concassée, tamisée ou sans bale. Un supplément protéique-minéral, ajouté à la moulée, stimule la croissance.

La suppression de l'arrêt de croissance généralement constaté au moment du sevrage n'est pas le seul avantage de cette alimentation dérobée; la mère s'épuise moins à nourrir ses petits, ceux-ci se développent de façon plus uniforme, la mortalité est moins élevée. De toute façon l'alimentation dérobée des gorets paie largement le surplus de travail qu'elle exige.

Faits intéressants au sujet de la production du lait

L'analyse des différents modes d'emploi de la production de lait révèle des faits intéressants. En 1944 les fermes canadiennes ont produit 17,604,826,000 livres de lait, soit 86,000,000 de livres de plus qu'en 1943. Les ventes de lait frais ont augmenté près de 6 pour cent, tandis que la quantité consommée par les familles de cultivateurs restait à peu près la même qu'autrefois. Il s'est donné plus de lait aux animaux cependant, près de 4 pour-cent de plus qu'auparavant. La production des fabriques a été sensiblement la même qu'en 1943 (réduction de 1 pour cent seulement) mais la quantité de lait convertie en beurre de beurrerie a diminué de plus de 4 pour cent tandis que celle employée dans la fabrication de fromage cheddar augmentait de 8 pour cent.

Si l'on compare les divers modes d'emploi du lait à la production totale, on trouve que la production s'est plus ou moins stabilisée et ne présente pas de changement radical, pour aucun mode d'emploi, sur l'année précédente. Par exemple, la quantité de lait utilisée dans la production de tous les genres de produits laitiers fabriqués sur les fermes ou dans les fabriques, a été de près de 63½ pour cent du total en 1944 contre 64½ pour-cent en 1943. Cette diminution provient du fait qu'il s'est fabriqué moins de beurre de beurrerie, et que cette fabrication a pris 2 pour cent de lait de moins que l'année précédente. Par contre le pourcentage de lait utilisé dans la fabrication du fromage cheddar était de 1 pour cent plus élevé qu'en 1943.

En ce qui concerne l'emploi du lait dans la fabrication des produits sur la ferme, il n'y a que peu ou point de changements. La quantité de beurre de laiterie fait sur la ferme est réglée en grande partie par les besoins de la famille. On ne prévoit donc pas de changement dans la production l'année prochaine.

L'INSPECTION DES CONSERVES

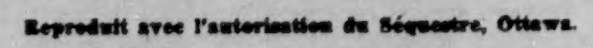
Les raisons pour lesquelles les inspecteurs de la Section des conserves de la Division des fruits et des légumes ont retenu des conserves importées de ces produits sont les suivantes: étiquetage inexact, détérioration de qualité, forte teneur en moisissure, proportion excessive d'eau, faible proportion de solides solubles, produits sauvés d'un naufrage ou d'un incendie, ou expédiés en dehors d'une province par des établissements non inspectés.

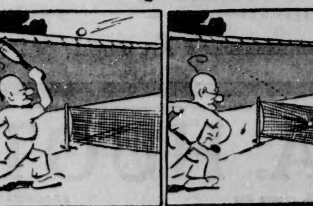
MARISE DUCLAU et sa famille — Il a perdu sa fortune. — Par McEvoy et Striebel

Gash, ces deux écritures sont absolument pareilles, n'est-ce pas ?
Pratiquement identiques.
De qui vient-elle ?
Te rappelles-tu le jeune Rénald Richard ?
Rénald ??? -- Oh -- non! Pas le type que tu devais épouser ??
Et qui m'a abandonnée



Le professeur NIMBUS











Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion.

La paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

POUR ACHAT ET VENTE de maisons, propriétés, fermes, dans Winnipeg, St-Boniface et le Manitoba, adressez-vous à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg. Téléphone 97 125 ou 204 367.**

A VENDRE AU VILLAGE DE STE-ANNE, près église, couvent, etc. Belle propriété de 17 acres. Bonne maison de 8 chambres; lumière et pouvoir; écurie, garage. Puits artésien. $3,200; $2,000 comptant. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre.**

A VENDRE A ST-VITAL, à 5 milles du centre de Winnipeg. Sur grand chemin et rivière. Près tramway; église St-Emile et école Lavallée. 5 acres en jardin et bois. Bungalow moderne de 6 chambres; garage; grand poulailler, etc. Bon puits dans la cave. Idéal pour volailles, visons. $5,500. Vente urgente. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre.**

A VENDRE—Maison de 16 chambres, à 369½, avenue Provencher, St-Boniface. Connue sous le nom de "Pension Gaspard". Vente et possession immédiates. S'adresser à **369½, avenue Provencher, St-Boniface.**

A VENDRE—Un cabinet de cuisine, en bonne condition. S'adresser à **Mme Rémillard, 396, avenue Provencher, St-Boniface, Man.** 14C.

ON DEMANDE—Une bonne pour foyer catholique. Doit aimer les enfants. Toutes les commodités modernes, pas de gros travaux. Bon salaire. Ecrire **à Boite 30, La Liberté et le Patriote, Winnipeg, Man.** 14C.

FERME A VENDRE—216 acres, complète avec machines, stock et récolte. 18 milles de Winnipeg, centre français, 1 mille de l'église et de l'école. S'adresser **à M. E. Therrien, Lorette, Man.** 21-14P.

A VENDRE—Lot au centre du village de Ste-Agathe, Man. S'adresser à **Mme Edgar Lemoine, Ste-Agathe, Man.** 13C.

FERME A VENDRE—Dans le village de Ste-Anne. 287 acres, comprenant commerce et boutique de réparations. $12,000.00. S'adresser **à M. K. S. Reimer, Ste-Anne des Chênes, Man.** 26-14P.

A VENDRE OU A ECHANGER—Maison moderne en briques, de 10 chambres, avec garage, située au Norwood. S'adresser à 306, rue **Main, ou téléphoner à 93 891, le soir à 204 056.** T.F.

ON DEMANDE—Une fille assez âgée pour tenir maison pour couple âgé, avec garçon. Salaire, $30.00 par mois. S'adresser **à M. Joseph Jetté, Meyronne, Sask.** 24-16P.

POUR EXTERMINER LA VERMINE—Coquerelles, punaises, mites, souris, rats, etc., employez les produits "ROYAL" ou écrivez à **Guarantee Pest Control, 452, rue Tissot, St-Boniface. Tél. 203 519. Ouvrage garanti.** T.F.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Hulton Post Office, Man. T.F.

Au Sacré-Coeur

M. et Mme Victor Guilbert sont partis samedi dernier en automobile pour une vacance de deux semaines à Hawk Lake, Man.

• • •

Mlle Thérèse Rhéaume, de Montréal, a passé une quinzaine en visite chez ses parents, M. et Mme J.-A. Rhéaume. Elle est repartie le 15 juillet pour Montréal, où elle réside.

• • •

L'équipe de la City Hydro a remporté le trophée Ogilvie dans un récent concours de secourisme (firt aid) tenu à l'Auditorium. Le capitaine de l'équipe était M. G. Stafford et l'instructeur, M. E.-J. Girard, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

On voudrait que l'armée polonaise reconnaisse Lublin

LONDRES — Le gouvernement anglais a intensifié ses enquêtes sur l'activité du haut commandement de l'armée polonaise en exil après que le **Times** de Londres eût rapporté que le haut commandement tentait de recueillir des serments d'allégeance au régime polonais de Londres de la part des soldats.

Un commentateur du **Foreign Office** a dit aux journalistes qu'un mouvement semblable serait "contraire au désir" du gouvernement qui recherche une solution pacifique des affaires polonaises.

WASHINGTON — Les pertes de la guerre telles que rapportées par l'armée depuis que les Etats-Unis sont entrés en guerre ont atteint le chiffre de 1,053,101 distribué comme suit: morts: 244,810; blessés, 639,048; manquant à l'appel, 47,734; prisonniers, 121,509.

Léopold voulut souffrir avec tout son peuple

ST-WOLFGANG, Autriche — Le roi Léopold de Belgique a expliqué les raisons qui l'ont poussé à se livrer aux Allemands, en 1940, geste que ses adversaires, particulièrement les communistes, lui reprochent.

"Souffrir avec le peuple"

"En me livrant aux Allemands, dit Léopold, j'estimais accomplir mon devoir, car un chef d'Etat doit souffrir avec son peuple. De plus, j'imaginais qu'en demeurant en Belgique, les Allemands n'oseraient pas administrer le pays sur une base civile, mais sur une base militaire. C'est, du reste, ce qui est arrivé dans le meilleur intérêt du peuple belge qui a moins souffert de l'occupation que d'autres parce qu'il ne fut pas administré civilement. Et la meilleure preuve, c'est que, dès que je fus envoyé comme prisonnier de guerre, en Autriche, et traité comme tel, l'envahisseur commença à administrer le pays civilement, parce que je n'étais plus là pour représenter l'autorité."

Non à l'abri des dangers

Répondant à ceux qui lui reprochent de ne pas avoir gagné l'Angleterre ainsi que la chose lui avait été offerte, le Roi répondit: "J'ai préféré me constituer prisonnier et souffrir avec mon peuple, au lieu d'imiter certains de mes ministres qui se sont sauvés en France ou en Angleterre, pour se mettre à l'abri des coups."

Comme quelqu'un lui faisait remarquer que ses cheveux avaient blanchi depuis les débuts de la guerre, Léopold répondit qu'il avait beaucoup souffert depuis cinq ans et qu'il n'est pas surprenant que les cheveux lui aient blanchi. Il a fait remarquer que ce sont les Américains qui l'ont délivré et qu'il n'est pas prisonnier.

Laissant entendre qu'il est victime d'une conspiration ourdie contre lui, Léopold a aussi déclaré qu'il avait la conscience en paix et nette, "ce que ne pourraient pas dire d'eux-mêmes certains personnages en qui il avait eu confiance..."

M. Gardiner demande une enquête dans son comté

REGINA—M. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture du Canada, a déclaré samedi dernier qu'il avait demandé à M. Jules Castonguay, directeur général des élections, d'instituer une enquête spéciale au sujet des "certains aspects" de l'élection fédérale tenue dans le comté de Melville, le 11 juin dernier.

M. Gardiner base sa requête sur un article de la Loi des élections fédérales. Cette enquête sera dirigée par M. Castonguay ou par un juge de la Cour du banc du roi agissant en son nom.

Service transpacifique pour Air Canada

VANCOUVER — M. William Templeton, gérant de l'aéroport de Vancouver, disait récemment que les représentants du réseau aérien Air-Canada lui avaient fait savoir que la compagnie se proposait d'opérer son propre service trans-Pacifique après la guerre contre le Japon et que le réseau passerait par Vancouver.

Air-Canada agira ainsi en dépit des plans australiens et anglais d'opérer sur une route trans-Atlantique de Montréal à San-Francisco, dit M. Templeton.

S. Exc. Mgr Apor tué par des soldats russes

CITE DU VATICAN — S. Exc. Mgr Angelo Rotta, qui arrive de Hongrie où il a été nonce papal durant 15 ans, confirme la mort tragique de S. Exc. Mgr William Apor, évêque hongrois de Gyor. Mgr Apor fut blessé fatalement par des soldats à qui il tentait d'arracher de malheureux civils qu'ils maltraitaient. L'évêque succomba peu après son arrivée à l'hôpital. Le commandement soviétique aurait puni les coupables.

L'archevêque Rotta fut reçu en audience privée par S. S. Pie XII à son arrivée à Rome. Il dut abandonner son poste après que le nouveau gouvernement hongrois eût décrété que tous les représentants de pays neutres accrédités auprès de l'ancien gouvernement n'étaient pas "persona grata." A cause du manque de transport, Mgr Rotta dut attendre un mois et demi avant de gagner la Turquie pour revenir à Rome.

Echos de la France Combattante

La visite récente de M. le comte de Hauteclocque, ambassadeur de France au Canada, a vivement intéressé les cercles français de Winnipeg et du Manitoba. Comme nos amis le savent, il est actuellement en route pour Aklavik, où il rendra visite à Mgr Joseph Trocellier, vicaire apostolique du Mackenzie. M. l'ambassadeur est accompagné de Mme la comtesse de Hauteclocque et de Mlle Françoise, l'une de leurs filles.

Notre ville se prépare à les fêter à leur retour, le 6 août, car ils resteront plusieurs jours parmi nous.

• • •

Notre comité de Winnipeg a reçu récemment quelques lettres intéressantes de plusieurs membres des forces armées de la France d'outre-mer. Nous nous faisons un plaisir de publier aujourd'hui celle de l'aumônier Duhautoy, du 1er Régiment des Fusiliers Marins de la 1ère D.F.L. Nous sommes sûrs qu'elle intéressera tous nos amis.

Aumônier Duhautoy,
1er Régiment de Fusiliers
Marins de la 1ère D.F.L.
SP 82021
le 1-5-1945

Monsieur le directeur,

Par l'"Amiral Nord" le digne Père d'Argenlieu, vient de parvenir 4 grandes caisses; soit trois caisses de petits colis et une caisse d'habits pour sinistrés de guerre. J'ai hâte de vous dire que la caisse d'habits a été honnêtement remise à la Croix-Rouge locale, pour la faire parvenir en Alsace où notre valeur militaire a aidé à accumuler les ruines! Quant aux trois autres caisses, elles étaient pleines d'excellents colis, 162 en tout. La distribution a été faite avec justice laissant une petite réserve pour nos blessés actuels et futurs (1 colis pour 9 hommes). C'est au fond d'un de ces colis que j'ai pêché la petite carte de visite qui m'a permis de connaître les bienfaiteurs. J'en ai donné publicité au régiment, connaissant trop mes gars pour ne pas les croire assez curieux et lire les petits cartons de leur propre colis.

Sont-ce des cadeaux offerts à toute la marine ou seulement à nous? Je me souviens qu'en fin d'octobre j'ai écrit au Canada pour le régiment au nom du commandant. Ce serait alors nos cadeaux de Noël. Arrivés le 29 avril nous les considérons comme présents de paix. Dans tous les cas je vous exprime au nom de tous la plus sincère gratitude. On n'est pas souvent gâté de la sorte dans la 1ère D.F.L., depuis que nous sommes séparés de la 8ème armée anglaise... plus d'un gars n'a pas touché à sa part de bonbons ou sucreries, la réservant pour les enfants d'ici ou de chez lui qui ne savent presque pas ce que c'est que des bonbons. (Ils apprennent vite à les aimer).

C'est un grand événement que cette paix en perspective. Retour de nos prisonniers — retour à la vie humaine normale. Vous dirai-je que nous sommes tous en train de râler? Contre qui au juste, on ne sait. Mais on râle, d'abord parce que c'est l'habitude dans la France Libre, puis aussi pour un motif réel. Voilà deux mois qu'on moisit sur la Côte d'Azur. Est-ce une fin digne de la division qui a été à elle seule l'armée française plus de deux ans durant? La semaine dernière, nous avons nettoyé un massif des Alpes qui nous a coûté des centaines de blessés et une foule de croix au cimetière. Frayez le passage pour l'Italie, nous disait-on. Or voici que nous n'allons plus en Italie. Déception totale. On râle, on veut aller au Japon...

Notre rôle est fini; il a été beau. Que tout aille bien en France désormais, ce serait trop attendre. L'essentiel est d'avoir été là au moment où il fallait. Et je remercie encore votre comité, qui, comme tant d'autres, au Caire et en Australie, nous ont si souvent aidés durant ces 5 ans.

Avec mes salutations cordiales à tous les membres de votre comité, en mon nom et celui du régiment,

P. DUHAUTOY.

P.S. A tous ceux et à toutes celles qui pendant 5 ans ont glissé de ces billets à la croix de Lorraine, dans des colis avec amour et inlassable dévouement, le plus sincère, le plus durable, le plus cordial merci, des Fusiliers Marins.

Signé: Aumônier DUHAUTOY.

Des troubles éclatent dans une prison romaine

ROME—Palmiro Togliatti, ministre communiste de la Justice dans le gouvernement italien, a visité la prison Regina Coeli, à Rome, où l'on a rapporté des troubles en fin de semaine, demandant aux prisonniers de maintenir l'ordre.

Les autorités italiennes ont demandé des camions aux Alliés pour transporter les prisonniers ailleurs afin de réparer les dommages causés à la prison.

Protestations contre une affirmation de M. Mornet

PARIS — Des désordres ont éclaté lundi dans une chambre du Palais de Justice où le maréchal Pétain était à présenter son plaidoyer devant un tribunal spécial, La police a clairé la Cour et a fait des arrestations parmi les spectateurs.

Sottise du procureur

Les troubles ont éclaté à la suite d'une altercation entre le procureur André Mornet et le conseiller de la défense. "Il y a trop d'Allemands dans cette chambre", déclara M. Mornet. Des protestations et des cris de "justice" se sont élevés de toutes les parties de la salle surtout des bancs où étaient assis les avocats.

M. Jacques Isorny, avocat de la défense, demanda des excuses formelles et M. Mornet rétorqua: "J'ai dit qu'il y avait trop de gens ici qui servent la cause allemande. Je n'ai pas dit qu'il y avait des Allemands, mais je les considère comme la même chose".

La Chambre se souleva une nouvelle fois et les spectateurs se levèrent debout. La Cour ordonna alors de continuer le plaidoyer interrompu et la police commença à faire des arrestations.

Le public quitte la salle

Le public invité à l'ouverture du procès par le ministre de la Justice reçut l'ordre de sortir. Les spectateurs protestèrent furieusement, sortant leurs cartes d'invitation et les passant sous le nez des gendarmes tandis que les journalistes, les témoins et les gens de la Cour montèrent sur leurs chaises et sur les tables pour mieux voir l'échaffourée. Les avocats sortis par la police voulurent réintégrer la Chambre affirmant qu'ils ne pouvaient être arrêtés selon la loi française.

Lorsque les troubles commencèrent, le maréchal Pétain lui-même fut sorti de la Cour sous escorte. Sa chaise et sa table furent tournées à l'envers. Juste avant le début de l'incident il avait demandé à ceux qui le condamnaient de s'interroger eux-mêmes et de voir "s'ils ont fait plus" pour la France.

Plus de 500 policiers armés étaient en faction autour et à l'intérieur du Palais de Justice.

Pour prévenir un attentat

Pour prévenir tout attentat à la vie de Pétain, tout l'édifice du Palais de Justice avait été évacué excepté l'aile où se tenait le procès. Seulement environ 400 personnes, dont une centaine du public en général ont pu assister à l'ouverture.

Toutes les rues avoisinantes au Palais étaient patrouillées par les gendarmes.

A tous les coins de rues des groupes de citoyens s'étaient massés et un flot continu de piétons se grouillaient sur le trottoir opposé à la haute enceinte du Palais.

Pétain fut appelé à 8 heures et reçut son maigre déjeuner prescrit par son docteur. Plus tard il prit 20 minutes de repos dans les galleries du Palais mais toujours sous l'oeil vigilant des innombrables gardes, postés partout à l'intérieur des murs du Palais.